Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Ital 2567.10

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

Google

Original
HARVARD

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

A. DE GERBAIX DE SONNAZ

AMÉ V DE SAVOIE

ET LES SAVOYARDS

à l'Expédition

DE L'EMPEREUR HENRI VII DE LUXEMBOURG

A ROME

1308-1313

THONON-LES-BAINS
IMPRIMERIE A. DUBOULOZ
1903

Digitized by Google
Original from HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

UN INCIDENT PEU CONNU

DE

L'HISTOIRE DE SAVOIE

AU COMMENCEMENT DU XIVE SIÈCLE

LE COMTE AMÉ V DE SAVOIE

& LES SAVOYARDS

A l'Expédition de l'Empereur Henri VII de Luxembourg

EN ITALIE ET A ROME

1308 — 1313

Extrait des Etudes historiques (en langue italienne)
de A. de Gerbaix de Sonnaz, de St-Romain
Membre agrégé de l'Académie Chablaisienne
et de l'Académie de Savoie

THONON-LES-BAINS
IMPRIMERIE A. DUBOULOZ
1902

Digitized by Google
Original from
HARVARD UNIVERSITY

Ital 2567. 10

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
MAR 3 1961

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

CHAPITRE Ier

Importance de l'expédition italienne de Henri VII. — Assassinat d'Albert de Habsbourg duc d'Autriche, roi des Romains le 13 avril 1308. — Candidats à la couronne impériale. — Henri VII, comte de Luxembourg, sa jeunesse, son voyage à Rome en 1300. — Ses rapports d'intime amitié avec Amé V, comte de Savoie. - Henri VII élu roi des Romains le 29 novembre 1308. — Ses premiers actes comme souverain allemand. — Question de Bohême. — Jean de Luxembourg, fils de Henri VII, devient roi de Bohême le 11 novembre 1310. — Ambassades de Henri VII ; la première avec le comte Amé de Savoie qui négocie à Avignon avec Clément V. — Question du royaume d'Arles. — La seconde traite avec les villes de la Lombardie et de la Vénitie. — La troisième avec Louis de Savoie, seigneur de Vaud, sénateur de Rome, s'adresse aux villes de Piémont et de la Toscane. — Politique de Henri VII dans le royaume de Bourgogne. — Conquête de Lyon sur l'archevêque Pierre de Savoie. — Evènements de Lyon entre 1308 et 1310. — Politique prudente d'Amé V, qui sert de médiateur entre son neveu l'archevêque Pierre de Savoie et le roi de France Philippe le Bel. — Réunion, par Henri VII, de l'expédition destinée à l'Italie, en octobre 1310, à Bâle et à Lausanne. — Armée qui suit Henri VII en Italie. — Principaux personnages qui forment sa cour ; barons et seigneurs savoyards qui suivent Amé V en 1310. — L'expédition de Henri VII traverse la Savoie et le Mont-Cenis. — Séjour de Henri VII à Turin. — Guelfes et Gibelins italiens viennent à la cour de Henri VII pour le voir et parler avec lui. — Arrivée de Henri VII à Chieri le 6 novembre 1310. — A Asti le 11 novembre, le 12 décembre à Casale, et le 16 à Vercelli. — Le Savoyard Berlion, sire de Ryvoire, est nommé vicaire impérial à Vercelli. — Le 23 décembre, arrivée à Milan de Henri VII. — Négociations pendant le voyage. — Evènements de Milan. — Paix entre les factions des Guelfes et des Gibelins de Milan. — Couronnement de Henri VII comme roi d'Italie, le 6 janvier 1311.

La glorieuse domination d'Amédée V Comte de Savoie et Marquis en Italie, atteignait, en l'an 1308, un quart de siècle. Il approchait des 60 ans. Il avait acquis une profonde expérience politique, un talent

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

diplomatique remarquable, une grande énergie de volonté. Sa santé était encore pleine de force et de vigueur.

Durant ces longues années de souveraineté, le Comte de Savoie avait montré des qualités éminentes comme homme de guerre, plein de bravoure et comme homme d'Etat distingué.

De 1296 à 1304, il donna les preuves de la plus grande prudence comme négociateur, dans des questions politiques, longues et délicates : il fut l'arbitre et le médiateur de la paix entre les deux plus puissantes couronnes de la chrétienté, celle de France et celle d'Angleterre, à Rome, à Paris, à Londres et en Flandre.

Il avait su amener les belligérants à une paix générale pour le bien des peuples, sans perdre l'amitié et les sympathies d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, tout en gagnant le bon vouloir de Philippe le Bel, roi de France.

En l'an 1308, et surtout dans les années suivantes, Amédée prenait une part principale dans cette grande action politique qui conduisit de Bâle à Rome, l'ami de Dante, le doux, bienveillant et magnanime empereur Henri VII de Luxembourg qui était son beau-frère et son ami fidèle, et pour lequel Dante écrivit les vers suivants :

Nel suo Paradiso (1).

In quel gran Seggio a che tu gli occhi tieni
Per la corona che già v'è su posta
Prima che tu a queste nozze cessi
Sederà l'alma che fia giù Agosta
Dell' alto Arrigo che a drizzar Italia
Verrà in prima ch' ella sia disposta.

(1) Voir Dante, *La Divina Commedia il Paradiso*, v. 133me au 138me du chapitre XXX.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Si l'on considère attentivement l'expédition du souverain Luxembourgeois, à Rome, de 1309 à 1313, on reconnaît combien a été grande et utile l'influence du Comte de Savoie, sur la politique d'Henri VII.

Les anciens historiens savoyards et piémontais se sont peu occupés de cette grande entreprise, bien supérieure par son importance et sa portée politique à la prise fantastique de Rhodes où Amédée V n'alla jamais (1).

Ces historiens non seulement se perdent dans les détails relatifs à Rhodes, mais ils deviennent souvent peu intéressants, s'occupant des moindres détails des luttes et des petites guerres des communes subalpines et des châteaux de la Savoie. Ils ont ainsi oublié que l'entreprise d'Henri VII fut un évènement des plus glorieux de l'histoire de notre dynastie, qui a illustré, au moyen âge, le nom de Savoie en intéressant les populations du Nord, du Centre et du Midi de l'Italie pendant 5 années, et en laissant des souvenirs historiques impérissables.

Le Samedi Saint, 13 avril 1308, le roi des Romains Albert de Habsbourg, duc d'Autriche, se trouvant dans les régions helvétiques, se rendit à la rencontre de la reine Elisabeth (née princesse du Tyrol et de la Carinthie).

Après avoir parcouru le chemin qui conduit de la Limath à la Reuss, et avoir traversé cette rivière aux environs du château de Habsbourg, il tomba mortellement frappé sous les épées et les poignards de quel-

(1) Cibrario, dans son ouvrage « Origines et progrès des institutions de la Monarchie de Savoie et dans son tableau chronologique », prouve aux pages 83 et 87, par les comptes du trésorier de la maison du Comte de Savoie, Andrevetto de Montmeillan, qu'Amédée n'a pu faire l'expédition de Rhodes, ni en 1310, ni en 1315.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ques conjurés, guidés par son propre neveu, Jean de Habsbourg-Autriche. Celui-ci s'était plaint, peu auparavant, d'avoir été dépouillé par son oncle des domaines de sa famille.

La reine Elisabeth et le duc Léopold d'Autriche fils d'Albert, roi des Romains, le vengèrent. Ils assiégèrent les assassins dans le château d'Alforkenstein. Le château fut pris et détruit et les meurtriers condamnés au dernier supplice.

Le prince Jean fut poursuivi. Il prit la fuite vers l'Italie pour entrer dans un couvent de moines à Pavie, afin d'y pleurer jusqu'à sa mort, son crime presque parricide, et à l'endroit où avait été commis l'assassinat, la reine Elisabeth fonda le monastère de Reisenfeld pour rappeler à la postérité ce crime abominable.

Le 22 novembre 1308, dans la localité, célèbre en Allemagne, de Kœunigsthul près de Renze, les électeurs de l'Empire se réunirent pour se mettre d'accord à l'égard de l'élection d'un nouveau roi des Romains.

Les candidats à la couronne des Césars étaient nombreux. Dans un document qui porte la date du 8 août 1308 et qui fut adressé aux deux comtes palatins du Rhin, régents de l'Empire resté sans titulaire, figurent les noms suivants comme candidats à l'Empire :

Les deux Margraves de Brandebourg, les princes des deux branches de la maison de Bavière ou de Wittelsbach, le Comte d'Anhalt, Frédéric le Beau de Habsbourg-Autriche, fils du Souverain qui venait d'être assassiné, le Comte Eberard de Wurtemberg et le Landgrave Frédéric de Thuringe.

A ces noms nous devons en ajouter deux autres, ceux de Charles de Valois, frère du roi de France, et celui du Comte Henri de Luxembourg.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Philippe le Bel qui songeait à donner le domaine universel de toute la chrétienté aux princes de sa Maison, écrivit au mois de juin 1308, plusieurs lettres aux princes Electeurs, surtout au roi de Bohême. En même temps il fournit des subsides pour favoriser la nomination de son frère à la couronne du Saint-Empire romain ; et il voulut obliger le pontife Clément V à donner son puissant appui à ses projets ambitieux (1). Mais les Electeurs eurent peur de donner le trône impérial au frère du Souverain le plus formidable et le plus ambitieux de la chrétienté (2) ; probablement le pontife Clément V, qui était alors engagé dans une violente lutte avec la couronne de France pour la suppression de l'ordre des Templiers, pour le procès à faire aux chevaliers de cet ordre, et pour la cause d'hérésie qui devait être commencée contre la mé-

(1) Voir Zeller, *Histoire d'Allemagne. Les Empereurs du XIVe siècle, Habsbourg et Luxembourg*, pages 255, 256, 257, 261, 262 et 263.

Boutarie, *La France sous Philippe le Bel*, pages 408, 409, et Gregorovius, *Histoire de la ville de Rome au moyen âge. Edition italienne*, vol. VI, pages 16 et 17.

(2) Paul Fournier, *Le Royaume d'Arles et de Vienne*, chapitre 10, page 337. Un document publié la 1re fois par Boutarie, dans la *Revue des questions historiques* et qui présente la date du 24 décembre 1310, contient le rapport des ambassadeurs de France à Clément V. Ils y expriment le vif mécontentement de leur Souverain Philippe le Bel, au Pontife pour l'élection d'Henri VII, et Clément V défend l'archevêque Electeur de Mayence contre le ressentiment du roi de France ; il se justifie lui-même d'avoir ôté toute probabilité à l'élection de Charles de Valois.

Toutefois, quelle que fût la valeur de ces justifications, il parait certain que Clément V ne soutint que très faiblement la candidature du prince français. Les vœux intimes, peut-être les instructions secrètes n'étaient pas d'accord avec les démarches officielles. Clément V se sentit délivré d'un grand danger, lorsqu'il apprit la nomination du Comte de Luxembourg comme roi des Romains.

Trois savants écrivains d'histoire sont de cet avis : Gregorovius dans *l'Histoire de la ville de Rome*, volume VIme, édition italienne, page 16 ; Wench, *Clément V und Heinrich*, pages 62 et 91, et Welvert : *Philippe le Bel et la Maison de Luxembourg*.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

moire de son prédécesseur, le grand Boniface VIII, ne voulut point augmenter la puissance despotique de son protecteur, Philippe le Bel.

En secret les Electeurs et le Pontife tombèrent d'accord de donner la couronne germanique à un haut Seigneur ou vassal de très ancienne et très noble famille, mais ayant une très petite puissance territoriale.

Le Comte Henri de Luxembourg avait montré une grande bravoure à la guerre. Il était doué d'un esprit chevaleresque et doux, son éducation avait été française. Il avait reçu l'écharpe ou la ceinture dorée de chevalier, des mains du roi Philippe le Bel lui-même, et était Souverain d'un Etat de frontière, parmi les populations qui parlaient l'allemand, et faisaient usage de la langue française.

Il s'agit du Prince Henri, IV comme Comte de Luxembourg, VII comme Roi des Romains et Empereur.

Il parait que Henri était né à Valencienne, en 1271, ou 1272, fils du Comte Henri III qui gouverna le Luxembourg, de 1281 à 1288, et de Béatrice d'Avesnes.

Le Comte Henri III était mort en brave à la bataille de Warmingen, battu par le Duc de Brabant.

Peu après, le vainqueur, par la médiation de sa sœur la Reine douairière de France, Marie de Brabant, veuve de Philippe le Hardi, traita de la paix avec la Comtesse de Luxembourg, Béatrice d'Avesnes (1).

Ce traité eut sa sanction par le mariage de Henri VII tout jeune avec la Princesse Marguerite, fille du Duc de Brabant. Ce mariage fut célébré au château de Tervuren, près de Bruxelles, le 9 janvier 1292.

(1) Béatrice d'Avesnes, de naissance française, avait donné une éducation française au jeune Henri VII, qui avait eu pour instituteur ou gouverneur le Landoman Hocsennus.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Marguerite avait 18 ans, étant née en 1274, elle a porté les couronnes de Reine d'Allemagne et d'Italie (1308-1311).

Elle mourut à Gênes en 1311, n'ayant atteint que l'âge de 36 ans.

Tous les écrivains contemporains italiens, louent la beauté, la douceur généreuse et les qualités éminentes de cette gracieuse souveraine.

Henri VII, dès son jeune âge, donna de grandes preuves de piété, de douceur, et de sentiments religieux qui brillèrent plus tard dans sa personne, lorsqu'il fut monté sur le trône impérial. Le jour de son mariage (1), il accorda un pardon généreux au Chevalier Wautthier de Risdonne, qui avait tué son père à la bataille de Waringen. Peu après il publia une grande amnistie pour les citoyens du Luxembourg qui s'étaient insurgés contre l'autorité comtale.

Deux années après, en 1294, Henri VII reçut le titre de Chevalier de la part du Roi de France Philippe le Bel.

En 1295 et 1297, il fonda dans la ville de Luxembourg un couvent de Dominicains et une confrérie d'ecclésiastiques. Dans la même année 1297, il institua un hôpital à Bilbourg et en 1309, un second hôpital dans sa capitale de Luxembourg.

Enfin il fonda un couvent à Arlon, et un autre à Thionville.

En 1301 et 1302, il dut faire la guerre à la ville de Trèves. Mais les hostilités cessèrent heureusement et un traité offensif et défensif fut conclu entre la ville impériale et le Comté de Luxembourg.

En 1305, Henri VII se rendit à Lyon pour assister au

(1) Ce mariage était dû entièrement aux négociations de la Reine veuve de France Marie de Brabant.
Voir Fournier, *Le Royaume d'Arles ou de Vienne*, page 343.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

couronnement de Clément V, presque comme un vassal du Roi de France (1).

Mais au milieu de ces fêtes pontificales, il déploya une grande éloquence et gagna ainsi la bienveillance du Pape. Grâce aux amitiés qu'il sut se procurer dans cette occasion auprès de la cour Romaine, il obtint l'archevêché de Trèves pour son frère Baudouin (le 7 décembre 1307), et il semble même, qu'il contribua à faire donner le siège épiscopal de Mayence, à son cher et fidèle ami, Pierre d'Echspelt (en 1306).

La valeur de ses aïeux, la mort glorieuse de son père, avaient déjà entouré d'une auréole de gloire le nom du Comte Henri de Luxembourg, dans un siècle de chevalerie et de guerres fréquentes.

A cette époque, le domaine des Comtes de Luxembourg était plus étendu que le Grand Duché actuel. Il s'étendait beaucoup plus au levant, au nord et au midi, sur les territoires actuels de la France, de l'Allemagne et de la Belgique.

Dans son ensemble ce territoire embrassait la région qui est comprise entre la Meuse et la Moselle et avait cent cinquante milles Allemands carrés, avec cent châteaux fortifiés; Luxembourg qui en était la capitale, jouissait dès 1298 du privilège d'un marché.

Henri VII avait obtenu aussi du Roi des Romains, Albert d'Autriche, le droit de battre monnaie dans toutes les terres et localités de ses domaines du Comté de Luxembourg (2).

Lorsque Henri VII fut élu Roi des Romains, il devait

(1) Voir Charles Wench, *Clémens V und Heinrich VII der Anfangen der Frezesnesishen pops.*

(2) Voir *Le grand Duché de Luxembourg, historique-pittoresque*, par le docteur Glosener, pages 55, 56, 57. Diekkirce 1885. Imprimerie de Justin Schraell, grand Duché de Luxembourg.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

déjà connaître l'Italie septentrionale et centrale, puisqu'il était allé à Rome dans l'année du célèbre jubilé de Boniface VIII. Dans les registres des princes d'Achaïe, en 1300, on trouve l'indication suivante :

« Die jovis (24 novembre 1300), apud Taurinum « die sabbati seguenti ibidem presentibus *comite de* « *Lucemburgo* et pluribus aliis ibidem ad curiam « Romanam invitatis. Die dominico sequenti ibidem « presentibus *Ludovico de Sabaudia* et cum ipso pluri- « bus aliis cuntibus ad romanam curiam invitatis » (1).

Cette note, qui a passé inaperçue à presque tous les historiens de cette importante période historique, prouve que le Comte Henri de Luxembourg s'était rendu à Rome à la fin de l'année sainte, en passant par les Etats de son beau-frère le Comte Amédée V de Savoie, et qu'il s'était arrêté quelques jours à Turin à la cour de Philippe de Savoie, prince d'Achaïe.

Je suis porté à croire que pendant le voyage en Italie de 1300, le jeune, brillant et vaillant Comte de Luxembourg a pu connaître à Rome, quelques-uns des personnages politiques et des écrivains italiens de cette époque, si l'on tient compte de l'affluence des hommes distingués à Rome pendant l'année Sainte. Il peut se faire qu'il ait eu occasion de parler au poète Dante et aux chroniqueurs Villani et Ventura. En tout cas, il a pu se rendre compte de la situation politique si délicate et si difficile de la Péninsule au commencement de 1300. Avec le Comte de Luxembourg voyageait

(1) Voir Philippe Saraceno, *Regesta des Princes d'Achaïe*, tome 26me du recueil Miscellenea Storia Patria, année 1882, pages 126-612. — Aucun prince ne pouvait à cette époque porter le titre de Comte de Luxembourg que le futur Empereur Henri VII ; Louis de Savoie peut avoir été le frère ou bien le neveu d'Amédée V.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Louis de Savoie, ou bien le Sénateur de Rome de 1310, ou bien son père.

Qui sait si ce voyage en Italie, de 1300, n'a point exercé une certaine influence sur la politique de l'Empereur. Dans les années qui suivirent Henri de Luxembourg eut aussi plusieurs entretiens avec son beau-frère le Comte Amédée V de Savoie.

Tous deux étaient parents et amis intimes de la cour de leur tante Marie de Brabant, Reine veuve de France (1), Henri et Amédée se seront rencontrés en Flandre, en Brabant, en France, à Paris et à Lyon en 1305, et peut-être ces deux Princes auront examiné les évènements politiques de l'histoire d'alors de la haute Italie.

Lorsque les électeurs Allemands se décidèrent à choisir le Comte de Luxembourg comme Roi des Romains, Henri avait environ l'âge de 36 ans, et voici le portrait que nous ont laissé de lui deux écrivains qui l'ont connu personnellement :

« Homo gracilis, statura propre justa colore cappillo-
« que subruffit eminentibus supercilliis » (2).

Telles sont les paroles de l'historien Musato.

Dino Compagni le désigne comme un orateur dis-

(1) Voir Fournier, *Le Royaume d'Arles*, page 343 et Cibrario, *Tableau historique*, page 77.

(2) Voir Musato Muratori A.-J., I. 13. Dino Compagni, Gregorovius, volume VI, *Histoire de la Ville de Rome*, page 38, rapporte qu'il était louche de l'œil gauche et qu'il n'était point doué de génie. Sans prétendre qu'il fut un César, un Alexandre ou un Napoléon, nous croyons qu'il fut un souverain magnanime et qu'il sut se faire aimer. Nous en avons une preuve dans l'admiration qu'il inspira à Dante et à Dino Compagni, le respect qu'il imposa à son ennemi politique Jean Villani et la sympathie qu'éveille de nos jours, sa brillante histoire.

En parcourant les chroniques du temps et surtout la relation de l'évêque Nicolas de Botronto, on peut lire des actes de grande prudence et de grandeur d'âme d'Henri VII.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

tingué et un homme de beaucoup d'esprit. En effet, il connaissait le latin, l'allemand, et à la Cour il parlait ordinairement le français de la Cour de Philippe le Bel.

Deux des électeurs de l'Empire préparèrent le succès de la candidature du Comte de Luxembourg.

L'un fut son frère Baudouin, archevêque de Trèves, et l'autre, Pierre d'Eischpelt, archevêque de Mayence. Ces deux prélats obtinrent facilement le consentement de l'archevêque de Cologne, du Duc de Saxe, du Margrave de Brandebourg et du Comte Palatin qui jugeaient que Henri appartenait à une noblesse assez ancienne et pleine de gloire. Il s'agissait aussi d'un prince qui pouvait être élu, parce que les possessions anciennes de sa famille étaient assez faibles. Rodolphe de Wittelbach prononça en sa faveur à Francfort la formule bien connue : « *Eligo te in romanorum regem et imperatorem futurum* », le 22 novembre 1308.

Peu après, c'est-à-dire le 6 janvier 1309, eut lieu son couronnement à Aix-la-Chapelle, comme Roi d'Allemagne.

Le Comte de Luxembourg, qui était le quatrième comme seigneur de Luxembourg, devint Henri VII comme Souverain Allemand. Il commença son règne en se faisant reconnaître par tous les Princes et Etats de l'Allemagne ; puis il acquitta les dettes de son élection en rétablissant en faveur des électeurs ecclésiastiques, qui avaient été ses principaux protecteurs, les douanes sur le Rhin, supprimées par son prédécesseur Albert d'Autriche (1).

Dès les premiers temps de son règne, également, Henri VII fit transporter en grande pompe religieuse

(1) Ce fait fit dire aux Italiens ennemis d'Henri VII « qu'il était le roi des prêtres et non le souverain des chevaliers et des hommes d'armes. »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

dans la cathédrale de Spire, les dépouilles de ses prédécesseurs immédiats, les Rois des Romains Adolphe de Nassau et Albert de Habsbourg-Autriche. Il fit condamner à la peine capitale les assassins de ce dernier.

Il confirma en Suisse, aux villes et aux bourgs, situés dans les forêts, les franchises impériales qu'Adolphe de Nassau leur avait librement accordées, et comme une pareille disposition ne fut pas agréée par la Maison de Habsbourg-Autriche, il sut en calmer le ressentiment en donnant, aussitôt et sans difficulté, l'investiture impériale du Duché d'Autriche aux Princes Frédéric le Beau et Léopold, fils du Roi des Romains, qui avait été tué.

Henri VII mit cependant au ban de l'empire le Comte Ebérard de Wurtemberg, comme l'ennemi implacable des libertés des villes de la Souabe, et il chargea Conrad de Weinberg, Bailli impérial de la contrée, d'exécuter la sentence. Le Comte de Wurtemberg ne pouvant résister aux troupes impériales, ne tarda pas à s'enfermer dans la forteresse de Beseirgheim, un vrai nid d'aigles, presque imprenable en ces temps-là.

Henri VII donna le titre de Prince de l'Empire au Comte d'Henneberg , et enfin il essaya de conserver à la couronne impériale la possession immédiate des villes d'Allemagne, en défendant aux Princes vassaux du Roi des Romains d'accorder aux communes des privilèges et des franchises.

Le Royaume de Bohême, cette même année, était tombé en proie à une complète anarchie, à cause de l'incapacité politique du Roi Henri de Carinthie, mari d'Anne, sœur de Venceslas III dit le Beau, lequel avec beaucoup de prudence et de sagesse avait gouverné

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

la Bohême et la Pologne pendant les années 1305 et 1306 (1).

Beaucoup de nobles de la Bohême et surtout les prélats et le clergé, rappelaient les temps heureux de Venceslas III, ils cherchèrent d'intéresser le nouveau Roi des Romains en leur faveur.

L'abbé de Konigssaal, d'origine allemande, eut une entrevue à Heilbroun avec Henri VII. Il lui proposa, pour son fils aîné, Jean de Luxembourg, la main de la fille de Venceslas III, âgée de 14 ans seulement. Le souverain allemand accueillit aussitôt, favorablement, l'offre qui avait pour but de donner un Royaume à la maison de Luxembourg, d'augmenter sa puissance en Allemagne et de la garantir contre les princes d'Habsbourg. Il y avait encore à considérer, que par la cessation de la dynastie des Prémizlides, la couronne impériale avait le droit de disposer du Royaume de Bohême, comme d'un haut fief vacant, et que personne, si Henri VII en décidait ainsi, n'aurait obtenu le gouvernement de la Bohême, à l'exception de la fille de Venceslas III et de son mari Jean de Luxembourg.

Les Princes de Habsbourg revendiquèrent sur la Bohême les droits qui leur venaient d'Agnès, fille d'Ottakars, Roi de Bohême et aïeul de Venceslas III (2).

Ils consentirent enfin à renoncer à ces droits moyennant une somme d'argent. Henri de Corinthie fut déposé et chassé du trône, par une assemblée tumultueuse qui eut lieu à Prague le 29 juin 1310, et qui finit par un conflit sanglant.

Une ambassade solennelle, composée de trois prélats, de trois nobles et de six bourgeois de Prague, en

(1) Voir Bouillet, *Atlas universel d'histoire et de géographie*, page 645.
(2) Voir Bouillet, ouvrage cité, pages 619 et 645.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

juillet 1310, se rendit à Francfort, conduisant avec elle la jeune Princesse Elisabeth, dernière héritière des Prémizlides, qui fuyait de la Bohême.

Ces ambassadeurs présentèrent cette Princesse à Henri VII, devant une grande assemblée d'évêques et de Princes du Saint Empire Romain.

Le nouveau Souverain de l'Allemagne déclara Henri de Corinthie déchu de tout droit sur la Bohême, et ses vassaux déliés de leur serment envers lui. Ensuite, le 31 août 1310, dans la ville de Spire, Henri VII, assis sur le trône, ayant les Princes de l'Empire à ses côtés, à la présence du doyen de la ville, investit de la couronne de Bohême, son fils Jean, qui lui prêta tout de suite hommage comme à son Haut Seigneur Suzerain.

Le soir même, dans un banquet solennel, il fiança son fils avec la Princesse Elisabeth.

Le 1er septembre, le mariage fut célébré dans la cathédrale de Spire, par l'archevêque de Mayence.

Peu de temps après, Henri VII recommandait à ses amis fidèles l'archevêque de Mayence et le nouveau Prince d'Henneberg, le jeune Roi Jean qui devait avec une petite armée de troupes impériales, prendre possession de la Bohême.

L'expédition du Roi Jean quitta Nuremberg le 18 octobre 1310. Le 28 novembre, elle était déjà arrivée aux portes de Prague. Le 9 décembre, le Roi déposé, Henri de Carinthie, prenait la fuite du château de Prague, et le 11 février 1311, Jean de Luxembourg était solennellement couronné Roi de Bohême, dans la cathédrale de Prague, par l'archevêque de Mayence.

Pensant à ce Souverain si jeune, un écrivain du temps a écrit, après avoir assisté à la cérémonie de son sacre comme Roi de Bohême : « Plus angelo

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

quam homini comparandus » (1). A l'égard de ces évènements, l'historien est amené à faire la réflexion que Jean de Luxembourg fut en Bohême beaucoup plus heureux que son père Henri VII en Italie, puisque Henri VII mourut malheureux à Buonconvento, après trois ans de luttes et de démêlés avec les factions Guelfe et Gibelline d'Italie, tandis que Jean règna paisiblement pendant près de 40 ans sur les peuples de la Bohême. Aussitôt après le couronnement comme Roi des Romains, le 6 janvier 1309, Henri VII pensa à demander la confirmation de son élection au Pontife, Clément V.

Il fut poussé à cette démarche, hautement politique, par son esprit religieux et très pieux, et par la considération que le Pontife, non seulement ne s'était pas montré contraire à son élection, mais qu'il avait encore donné un appui moral, quoique secret, à son élection à la couronne Germanique et Impériale.

L'ambassade solennelle d'Henri VII à Clément V, se composait de deux prélats suisses, les évêques de Bâle et de Coire et des très nobles Seigneurs Amédée de Savoie, Jean Dauphin, Comte d'Albon, Guy de Flandre, Jean de Serrepont et du père Simon de Marvitta, trésorier de l'église de Metz.

Comme cela avait eu lieu pour les négociations entre la France et l'Angleterre en 1297 et 1301, Amédée V paraissait de nouveau au rang de premier des ambassadeurs laïques impériaux; mais plus qu'ambassadeur, on devrait l'appeler « l'alter ego » du Roi, et cette haute position politique indique quelle était sa situation prépondérante à la cour d'Henri VII, dès les premiers temps du règne.

(1) Voir Zeller, *Les Empereurs du XIVe siècle, Habsbourg et Luxembourg*, pages 268, 269, 270.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

L'ambassade arriva, paraît-il, à Avignon, vers la moitié de juin de 1309, et sans rencontrer de difficultés, elle obtint la sanction à la nomination d'Henri VII, pourvu cependant qu'elle promit, au nom du Roi des Romains, respect et vénération envers l'église, en demandant que le Pontife en personne eût à couronner Henri VII.

Le 26 juillet, les Ambassadeurs jurèrent les promesses du Roi des Romains, et ce jour-là même, Clément V confirma l'élection d'Henri Comte de Luxembourg, le reconnaissant Roi des Romains par les mots suivants :

« Carissimum filium nostrum Henricum in Rege « electum reputavimus nominavimus et denunciavi- « mus Regem Romanorum ». Et le Pontife consentait aussi à couronner Henri Empereur. Mais en déclarant qu'il voulait réunir à ce moment un concile, il assura que le couronnement n'aurait pu être accompli par le Pontife personnellement ; toutefois il décida qu'il aurait lieu par des Cardinaux Légats, dans un laps de temps de deux ans, à partir du mois de février 1309.

Un seul Cardinal français, Pierre de La Chapelle, ancien agent de l'administration du Roi de France et très dévoué à Philippe le Bel, dont il avait reçu, le 4 octobre 1308, la pension considérable annuelle de 16,000 livres tournois, s'opposa, près du siège pontifical d'Avignon, pendant l'été de 1309, à la sanction accordée au Comte Henri de Luxembourg comme Roi des Romains (1).

D'après les divers actes du 26 juillet 1309, l'empire germanique admettait comme valides les prétentions

(1) Voir Paul Fournier, *Le Royaume d'Arles et de Vienne, 1138, 1378*, page 312.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

des Papes des siècles précédents : Grégoire VII, Innocent III, Innocent IV, c'est-à-dire que le Pontife avait l'autorité d'examiner, de confirmer l'élection des Rois des Romains et de conférer ensuite la couronne impériale, presque comme s'il se fût agi d'un fief de l'église.

Aucun Souverain vassal de l'Empire, ou Prince Allemand, ne fit la moindre réserve sur ces actes (1).

Les Ambassadeurs d'Henri VII, à Avignon, purent commencer auprès du siège pontifical une autre importante négociation politique.

Il y avait alors au Saint-Siège d'Avignon un Cardinal dont le nom était Jacques Stefaneschi, dit Gaetani. Il appartenait à une famille noble. Il était fils du Sénateur Romain Pierre Stefaneschi et n'avait aucun lien de parenté avec la famille du Pontife Boniface. Il avait été nommé sous-diacre par Nicolas V, ensuite Cardinal par Boniface VIII, en 1296.

Affectionné au souvenir de son bienfaiteur Boniface VIII, il essayait d'en défendre la mémoire, sous le pontificat de Clément V.

Le Cardinal Jacques Gaetani jugea que, en tenant compte des dispositions bienveillantes d'Henri VII, à l'égard de l'église Romaine, le parti des Guelfes en Italie aurait tout à gagner si une paix sincère, et même encore mieux, si un lien de parenté avait pu unir le futur Empereur avec le Roi Robert d'Anjou, Souverain de Naples, et pour cela chef traditionnel du parti des Guelfes en Italie. Profitant ensuite de la

(1) Voir F. Bonaini, *Acta Henrici R. Imperatoris Florence, 1877-1309, N° 2*, pages 4 et 5.
Zum Rom Zuge Heinrich VII, Oscar Masslow 1888, pages 7, 8.
Gregorovius, *Histoire de la ville de Rome, vol. VI*. Traduction italienne, pages 17, 18.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

présence du Roi Robert à Avignon (1), il sonda les Ambassadeurs de Luxembourg à l'égard du projet suivant. La maison d'Anjou concèderait de sérieux avantages à Henri VII, et surtout ne s'opposerait point à son couronnement à Milan et à Rome, en compensation une fille de l'Empereur épouserait le fils aîné du Roi Robert, le Prince héréditaire de Naples.

Le Roi Robert s'était rendu à Avignon après la mort de son père Charles II (5 mai 1309), afin de prêter l'hommage féodal au Pontife, pour le royaume de Naples. Il était à Avignon le 26 et le 27 août 1309. Le Royaume d'Arles, comme fief impérial, servirait de dot.

On sait que la maison d'Anjou était feudataire de l'empire pour la Provence et qu'elle avait toujours nourri l'espoir de réunir à la Provence la couronne d'Arles, sur laquelle Charles I d'Anjou avait acquis certains droits de la part de Raymond de Baux. Et que ces projets fussent encore, à ce moment, ceux de la dynastie de la maison d'Anjou, on en a la preuve dans un accord du mois de mars 1309, entre Charles II, Roi de Naples et Bertrand IV, Prince de Baux (2) dans lequel il fut stipulé, d'une manière formelle, que si le Comte de Provence parvenait à se faire couronner Roi de Vienne et d'Arles, le Prince de Baux serait tenu de l'accompagner et de lui faire honneur (3).

Ce projet n'était cependant pas nouveau, c'était la reproduction exacte de la combinaison qui avait été

(1) Voir Carl Wenck en Italie, *Clément V und Heinrich VII*, page 117.

(2) Voir l'inventaire des chartes de la maison de Baux, par Barthélémy, n° 419.

(3) Voir Barthélémy, inventaire des chartes de la maison de Baux, n° 929.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

faite, la veille des Vêpres Siciliennes, en faveur de Roldolphe de Habsbourg (1).

Toutefois les pourparlers entre les Ambassadeurs d'Henri VII et le Roi Robert, par l'entremise du Cardinal Jacques Gaetani en 1309, pour établir un lien de parenté entre les Luxembourg et les d'Anjou et la cession du Royaume d'Arles, ne furent que le prélude de négociations qui durèrent pendant plusieurs années et n'aboutirent à un accord qu'après le couronnement à Rome dans l'été de 1312. Le Roi Robert se déclara peu après ennemi implacable de l'Empereur, et Philippe le Bel, à qui la création du Royaume d'Arles pour son cousin Robert n'était point agréable, contribua à faire échouer le projet du Cardinal Gaetani, projet qui aurait pu contribuer à mettre la paix entre les partis en Italie (2).

Les Ambassadeurs de Luxembourg partirent d'Avignon, vers le 15 août 1309, pour rejoindre le Roi des Romains à Heilbroun (3).

Dès qu'Henri VII eut été couronné à Francfort, Roi des Romains, il conçut le projet de se rendre à Rome

(1) Voir volume 2me, partie 2me de nos *Etudes Historiques*, pages 613 et suivantes.

(2) « Voir C. Wenck, *Clemens V und Heinrich VII*, pages 140 et suivantes. Fournier, *Le Royaume d'Arles et de Vienne*, page 354.
De Matrimonio respondit papa quad nunquam imtraderat aliquid de predictis sed diu pos loqutus fuerat cum eo super illis vex siciliœ et quidam Ambassatores Regis Romanorum a quibus audivit papa. »

(3) Voir Kounigs, *Geschits quellen*, page 231.
Ut dicebat quod quidam cardinalis hoc moverat et scripserat Regi Romanorum..... et postmodum..... reversi fuerunt ad ipsum ambassatores utviusque regis.
Voir Pericht, *der Franzolischen gelanden aus Avignon und Konig Philipp von* 21 décembre 1310, page 179 au n. 19 de Wenck, ouvrage déjà cité. Ces mots du Pontife prouvent comme quoi les pourparlers pour le mariage commencèrent réellement à Avignon en 1309.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pour y ceindre la couronne impériale qui, depuis près de 60 ans, avait été oubliée par les Rois d'Allemagne, ses prédécesseurs.

Le Souverain de Luxembourg attribuait deux importants avantages au projet du « Romerzug ». Le premier de ces avantages était d'augmenter son prestige personnel et la grandeur de la Maison de Luxembourg, non seulement en Allemagne, en Italie, en Bourgogne et dans les terres du Saint-Empire Romain, de droit si non de fait, mais aussi dans tous les autres Royaumes et principautés de la chrétienté (1).

Le second avantage était de donner un but élevé et juste à son esprit de grandeur et de chevalerie et de satisfaire les idées héroïques de sa famille. Il aurait pu en effet jouer par là le beau rôle de pacificateur entre les factions des Guelfes et des Gibelins, qui dans ce siècle ensanglantaient, avec leurs luttes perpétuelles, presque toutes les villes, les communes et les villages de la péninsule italique.

Ce rôle noble et grandiose s'adaptait à ravir à l'esprit doux, bienveillant et bon d'Henri VII.

Selon quelques historiens contemporains allemands, l'idée de l'entreprise en Italie et du couronnement à Rome fut conseillé à Henri VII par son beau-frère, Amédée V, Comte de Savoie, qui connaissait si bien la situation politique de toute l'Italie (2).

(1) Au moyen-âge, jusqu'à la renaissance et à l'époque de Charles V, l'Empereur du Saint-Empire Romain, après avoir ceint la couronne à Rome, était dans l'opinion générale le premier et le plus auguste monarque de la chrétienté.

(2) Le capitaine et seigneur de Milan guy della Torre prononça les mots suivants en 1310 :

« Dite voi, esclamava, che cosa debbo io ad Enrico di Lussemburgo o tedesco, o francese, o *Savoiardo*, ch'e sia. » Le mot de

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Avant de se mettre en route pour l'expédition d'Italie, Henri VII envoya trois ambassades pour préparer une favorable situation politique à la cour d'Avignon, dans les différentes régions de l'Italie, en Piémont, en Lombardie, à Venise, en Toscane et à Bologne.

La plus importante de ces missions, celle qui fut envoyée à Clément V pendant l'été de 1310, était composée du Comte Amédée V de Savoie, de Guy de Flandre et Zélande, du noble vassal de Savoie Othon Sire de Grandson qui, depuis bien des années, était l'ami intime d'Amédée V. Ces ambassadeurs, arrivés à Avignon au mois de juin 1310, demandèrent au Pontife de permettre à Henri VII de mettre la paix et la concorde « intra romanorum regnum in partibus Lombardie et Tusche » et de réduire à soumission les habitants de ces régions, qui ne voulaient pas obéir à l'église.

L'ambassade réussit dans son mandat, car au mois de septembre 1310, Clément V écrivit aux archevêques de Gênes et de Pise dans une circulaire :

« Esultino le nazioni soggette all impero romano « Poiche stu per venire tra loro il re pacifico apporta- « tor di calma il re per grazia di dio magnificato di cui « tutta la terra brama vedere il viso ; seduto sopra il « soglio dello maesta, sua, ei dissipera, ogni male col

savoyard indique que les contemporains connaissaient l'influence savoyarde dans l'expédition en Italie d'Henri VII.

Voir C. Wenck, *Clemens V und Heinrich VII. Vierter capitel*, page 133. *Gustav Sommerfeld die Rom fahrt Keiser Heinrich VII 1310-1313*, page 623. *Lehrt auss deutlichste dass savoyischer einfluss der jaschon sehr fruhzeitig in Heinrich VII politik eine Rolle spielte auch in Vozug au das Italienische unternehmen von Bedectung geweren ist. Ja man konnte sogar auf die Vermutung kommen dall Heinrich schwager Amedeus von savoyen in dieren zuerst den Gedanken Bomen Juges augevegt habe e Bouim*, pages 24 et 43.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« solo cenno del capo discoprirà pensièsi di pace per « l'amore des suoi sudditi. »

Cette seconde ambassade de Henri VII au siège pontifical renoua avec les légats du Roi Robert, les pourparlers relativement aux projets de mariage entre les Anjou et les Luxembourg. Le Roi Robert de Naples demandait comme dot de la fille de l'Empereur, le Royaume d'Arles pour son fils, tout en se réservant pour lui-même quelques droits sur le susdit Royaume. Mais en outre il voulait une forte somme d'argent, et cette demande adressée à un Souverain du caractère d'Henri VII, et avec des finances si modeste, fit arrêter, pour le moment, les négociations (1). Il faut ajouter que le Roi Robert avait donné au Pontife pleins pouvoirs dans une lettre, pour réduire la somme demandée, mais il paraît que Clément V ne voulut pas trop préciser les choses, en disant cependant, qu'avec une semblable princesse une somme moindre suffirait, mais Robert tenait à l'argent et Henri VII n'était pas au large dans ses finances.

La deuxième Ambassade d'Henri VII fut envoyée auprès des villes et des communes de Lombardie, de la Marche de Trévise et de la République de Venise.

Les plénipotentiaires qui en faisaient partie étaient Gérard, évêque de Constance et Siegfried, évêque de Coire (ils étaient tous deux suisses).

A cette mission étaient attachés comme secrétaires deux italiens, nobles, Ugolino di Vico, citoyen florentin et Henri de Ralvengo, citoyen de la ville d'Asti.

La relation de cette mission des deux prélats est adressée en français du temps, au Roi des Romains, elle date du mois d'août 1310. Elle nous a été conser-

(1) Voir Bonaini, lieu indiqué, et les ouvrages cités.
Voir C. Wenck, *Clemens V und Heinrich VII*, page 148.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

vée, et elle nous servira de guide sûr pour notre narration (1).

Cette ambassade devait demander la reconnaissance des droits et des prérogatives de l'Empire.

Voici quelles étaient les demandes des légats, « postulata legatorum ». 1° Reconnaître Henri VII comme Roi des Romains et ensuite comme Empereur.

2° Dès qu'il aurait touché le territoire italien, un cortège armé serait envoyé, en grande pompe, à sa rencontre pour lui faire honneur.

3° Une Ambassade de légats et de procureurs serait choisie avec des instructions suffisantes, pour pouvoir traiter de la paix et de la concorde en Italie et écouter les volontés impériales.

4° Toute opération de guerre serait suspendue, et la paix serait proclamée avec les ennemis, ou tout au moins une trêve serait convenue jusqu'à la prochaine fête de la Toussaint (1er novembre 1310).

5° On devrait satisfaire à tous les devoirs, services et contributions auxquels seraient obligés, soit les communes, soit les simples citoyens (2).

L'Ambassade arriva le 26 mai à Ivrée, le 31 à Verceil, ensuite à Casal et enfin le 1er et le 2 juin à Valence, Tortone et peut-être même à Pavie.

Dans toutes ces villes du Piémont, les Ambassadeurs d'Henri VII furent bien reçus comme représentants du Souverain reconnu.

L'Ambassade arriva à Milan le 8 juin. Guy « della Torre » seigneur de la ville, fit un accueil amical et empressé aux Ambassadeurs, mais il demanda deux semaines pour préparer la réponse.

(1) Voir Bonaini, ouvrage cité, pages 30 et 36.
(2) Voir *Germanie Histoirœ*, *lég.* 4, page 499.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La mission ne voulut point perdre tout ce temps. Le 11 juin, elle alla à Novare. Les citoyens de cette ville firent une réponse évasive. Ils promirent d'envoyer un Ambassadeur au Roi, à son arrivée en Italie, mais ils déclarèrent que, la ville faisait partie de la ligue lombarde (à cette époque de la faction Guelfe) et que leur conduite serait fixée quand ils auraient tenu conseil avec leurs compagnons et alliés.

Le 16 juin, à Monza et à Vigevano, les Seigneurs de la ville déclarèrent aux légats impériaux que ces villes avaient promis à Guy Torriani de règler leur réponse sur celle du Seigneur de Milan, qui est « ad presens domino dicto loci. »

A Bergame les citoyens « nous fissent grand honneur « et révérence aussi comme il eussent fit à Monsi- « gneur l'Empereur se il eigt esté en persona propre. »

A Crême, où l'ambassade arriva le 20 juin, la ville se réserva tous les privilèges et droits qui lui avaient été concédés, ab antiquo, par l'Empire.

Le 21 juin, les Ambassadeurs se rendirent à Lodi, où les citoyens donnèrent une déclaration ambiguë.

Le 22 juin enfin, arriva la réponse du Seigneur de Milan; elle était plutôt satisfaisante, mais elle exprimait toute la confiance qu'il avait, que le Roi conserverait et maintiendrait le capitaine, la commune de Milan et leurs amis, dans tous leurs honneurs, état, droits et prérogative, etc., que la commune de Milan possèdait déjà suivant les usages de l'Empire.

A Plaisance, les légats impériaux reçurent aussi des déclarations satisfaisantes.

« Item venismes (le 27 juin) à Cromone (Cremona) « et les chapitres proposés il le ne respondirent qu'il « étaient ami de Sainte Eglise, pourcoi ils voulaient

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« requérir le conseil de la dite église et que se il venait « de la vollonté et du conseil, notre père le Pape, ils « obédiraient à Monseigneur l'Empereur, à son com- « mandement et à sa volonté. »

A Brescia le 29 juin, on répondit à l'Ambassade impériale, « qu'ils étaient apareillé d'obéir, ce il plaisait « à Ste Eglise ». Tandis que Mantoue et Vérone donnaient des assurances vraiment dignes de confiance, les déclarations évasives, à la date du 14 juillet, de Rizzardo da Camino et du patriarche d'Aquilée firent réfléchir.

Voici ce que les Ambassadeurs écrivirent relativement à leur réception à Venise :

« Itemvenismes a Venise et fusmes rechus honore- « ment sur tous les autres lieus, il ne descendit de son « siège le Duc (c'est-à-dire le Doge) pour venir au de- « vant de nous, ce qu'il ne fit auques pour Ambassa- « deurs de Roi ni d'Empereur, nous respondirent que « il estaien mult lié de la vesnue Monseigneur l'Empe- « reur et que il étaient apareillé de faire et d'obéir à « Monseigneur en toutes les choses contenues as « devant dis chapitre et outre, ils offrirent les cors les « avoir du commun et des personnes singulières de « Venise au service Monseigneur l'Empereur et par « mer et par terre et nous pesèrent nos dépens large- « ment et mangèrent avec nous tous. Jours bien cent « des meilleurs de la cité et donnèrent à chacun de « nos évêques deux coupes à tonuleigue et à nos autres « deus hennos et à trois chevaliers Monseigneur de « Contoneche chacun une coupe. »

Cependant la réception de Venise aux légats d'Henri VII était une question de simple apparat. Il s'agissait de mots, mais nullement de faits. Venise sentait trop d'être depuis des siècles indépendante de l'Empire,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pour vouloir se soumettre à un Souverain allemand; mais en ce moment on craignait encore des troubles intérieurs, qui pouvaient être comme la suite de la conspiration de Bajamonte.

D'autre part, Venise désirait avoir de son côté le Roi des Romains, pour le cas où il pourrait être nécessaire d'avoir recours à son arbitrage et à son appui, dans les démêlés que la Reine des Lagunes avait, à cette époque, avec le Pontife au sujet de l'héritage de Ferrare, entre les divers Seigneurs de la Maison d'Este. Les villes de Padoue et de Vicence déclarèrent qu'elles se rappelaient trop les douleurs, les faits et gestes d'Ezelino da Romano, pour ne pas rester fidèles à l'église.

Les villes de Modène, de Reggio, de Parme, de Borgo San Donino et « Filippone di Longone » en qualité de capitaine de Pavie firent une déclaration claire et explicite d'obéissance à l'Empire. Ces villes promirent, comme de bonnes villes sujettes, vassalles et dépendantes, de satisfaire à tout ce qui leur serait demandé. En cela, elles suivaient les exemples des Comtes et des Barons qui tenaient pour l'Empire. Ce groupe de villes appartenait à la faction gibeline pure. L'Ambassade dont nous parlons apporta à Henri VII de bonnes garanties et d'excellentes expressions. Mais il est certain que les deux Ambassadeurs exagérèrent, en arrivant à la Cour impériale au mois d'août 1311 (1).

(1) Voir Gustave Sommerfeld, *Die Romanfahrt Keiser Heinrich 1310-1313*, de la page 5 à la page 17 : et Oscar Masslow, *Zum Romzuge Heinrich VII*, de la page 15 à la page 19 ; Ferrari, *Enrico VII di Lussembourgo e la republica veneta ; Bonaini*, ouvrage cité, volume 1er, pages 6 et 36.

Les textes que les écrivains ci-dessus mentionnés publièrent en vieux français, sont tirés de la relation des Ambassadeurs impériaux eux-mêmes et publiés par Bonaini ; l'histoire est donc racontée avec les expressions mêmes des contemporains et ainsi l'on se trouve dans un milieu plus véridique. C'est d'ailleurs le principe que je tâche de suivre dans mes travaux historiques.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La troisième ambassade d'Henri VII fut envoyée en Piémont et en Toscane. Elle se composait de Gérard, évêque de Bâle, de Philippe d'Eichstadt, de Louis II de Savoie, Sire de Vaud, Sénateur de Rome et de Bassiano de Guaschi (1).

Elle se mit en route pour l'Italie à la fin du mois de mai 1310.

Il n'y a plus à son sujet de documents ni de rapports, authentiques, comme on en a pour les deux autres ambassades.

Nous savons seulement, par les chroniqueurs de cette époque, que lorsque cette mission arriva à Asti, elle obtint l'aide de Philippe de Savoie prince d'Achaïe. Ce prince, qui conservait encore une grande influence sur cette glorieuse cité subalpine, fit convoquer le grand conseil où les Ambassadeurs proposèrent, au nom du Roi des Romains, que les habitants d'Asti fussent obligés de promettre de ne pas se soumettre à d'autres princes, et surtout au Roi Robert de Sicile, leur notifiant en même temps, d'une manière certaine, que le Souverain Henri VII viendrait en Lombardie aux calendes du mois de septembre suivant. Les citoyens d'Asti répondirent d'une manière bienveillante aux légats d'Henri VII: « Servi sumus domini « imperatoris et omnibus diebus vitæ nostræ alium « dominum habere nolumus preter illum ».

Peu de temps après, les Ambassadeurs se rendirent à Coni pour traiter avec le Roi Robert qui demeurait

(1) Sommerfeld dans l'ouvrage cité, et à la page 23, dit à l'égard de Bassiano de Guaschi « Bechts Gelehrten Gleichfass uner Savoyer ». Nous croyons au contraire que Bassiano fut docteur en droit ou jurisconsulte, mais point savoyard ; il devait plutôt appartenir à la célèbre Maison Guasco d'Alexandrie, qui avait si puissamment contribué à la chute du célèbre marquis Guillaume de Monferadt, vingt ans auparavant.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

dans cette ville à cette époque (1). Ils continuèrent ensuite leur voyage pour se rendre à Savone, à Gênes et à Pise. Toutefois, peu de temps après, les citoyens d'Asti, malgré la vive opposition de Philippe de Savoie, oublièrent les promesses qu'ils avaient faites aux Ambassadeurs du Roi des Romains.

Ils livrèrent leur ville à la merci du Roi Robert, et dans la ville d'Alba ils firent alliance avec lui.

Le 9 août 1310, le Roi Robert vint à Asti avec la Reine sa femme et 400 cavaliers. Il donna, dans le couvent des frères mineurs, à ses nouveaux amis de la ville d'Asti (2), un splendide banquet qui fut entièrement servi dans de la vaisselle d'or et d'argent. Ce luxe était tout à fait nouveau dans les usages piémontais.

L'Ambassade arriva à Pise, et voici ce que le chroniqueur « Sardo » (3) contemporain et citoyen de la ville de Pise, rapporte à son égard.

« Lo detto Messer Arrigo Imperatore mondoe in « dette parti del piemonte e di Lombardia e di Genova « e di Pisa e di Toscana lo vescovo di Balsa (Basilea) « e Messere Luisi di Savoja signore di Vaudo e Messere « Bartiano dottorre di ragione e Filippi di Pistoja « per lora speditore. E furno in Pisa ricevuti a grande « onore et il delto Messire Luigi fue fatto senatore di « Roma ».

(1) Nous savons qu'à ce moment, le Roi Robert et le Roi Henri VII traitaient pour le mariage du fils aîné du Roi de Naples, Charles Duc de Calabre, avec une fille du Souverain d'Allemagne. Le royaume d'Arles lui aurait appartenu comme dot.

Voir ce que nous avons exposé au commencement de ce chapitre à l'égard des Ambassadeurs à Avignon en 1310.

(2) Voir *Guglielmo ventura Cronaca capitolo 53*, pages 224, 226 et 227.

Muratori A. R. J. et Gabotto storia del piemonte nella prima meta, del XIV secolo, page 62.

(3) Voir *Cronaca Pisano del Sardo capitolo 51°. Archivio storico italiano*, volume 6° parte 2°.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La mission impériale alla ensuite à Florence, où elle s'arrêta du 3 au 12 juillet 1310.

Voici ce que rapporte l'historien G. Villani à l'égard de la mission impériale de 1310 :

« Nel detto anno 1310 a di 3 di luglio vennero in Fi-
« renze Messer Luis di Savoia eletto senatore di Roma,
« con due prelati chierici d'Alemagna e con Messer Si-
« mone Pilippi da pistoja ambasciatori dello impera-
« tore richieggendo il comune di Firenze che si ap-
« parecchiassiero di farlo honorare alla sua coronatione
« e che mandassero loro ambasciatori a Losanna e
« comandaro che l'hoste che era ad Arezzo dovesse
« partire.....(1).

« All'hora fu fato per li Fiorentini un savio e bello
« consiglio ove soavamente spuosero loro ambasciata.
« Respondilo per la comune Messer Betto Brunelleschi,
« il quale primo dilpose con parole superbe e deso-
« neste, onde da tutti fu biasimato poi per Messer
« Ugolino Tornaquinci saviamente fu risposto, e corte-
« semente contenti i detti ambasciatori si partirono ad
« 12 di luglio e andarono coll' hoste dei Fiorentini ad
« Arezzo e fecero simigliante comandamento che si
« partissero, la quale hoste però non si parti, e detti
« ambasciatori se n'andorano ad Arezzo e rimasero
« alli indegnati contro i Fiorentini. »

La chronique de Dino Compagni ajoute les détails suivants : (2)

« Messer Luigi di Savoja mandato ambasciatore in
« Toscana venne a Firenze et fu poco onorato dai nobili

(1) Voir Villani, *Storia universale Muratori*, *vol. 11*, page 443.
(2) *Muratori R. J. S.* vol. 4, page 53. Relativement à la chronique de Dino Compagni on en discute, même aujourd'hui, la véracité. Toutefois nous avons ici un écrivain appartenant au parti gibelin, qui complète les détails fournis par Villani, sur un fait historique certain et indiscutable.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« cittadini e feciano il contrario di quello dovevano.
« Domanda che ambasciatori si mandolle adhonorarlo
« ed ubidirli come a loro signore. Fu loro risposto per
« parte della signoria da Messer Betto Bruneleschi :
« *che mai per nessuno signore, i fiorentini inchinarono*
« *le corna.*

« E Ambasciatori non visimando che havrebbono
« havuto da lui ogni buon patto, perchi il maggior im-
« pedimento che trovasse erano i Guelfi di Toscana.

« Partito l'ambasciatore, se ne tornè in Pisa ed i
« Fiorentini feciano fare un battifolle a Arezzo e
« ricominciarri la guerra e in tutto si scopersero ini-
« mici dello imperatore, chiamandolo tiranno e crudele
« e che s'accotava coi ghibellini e i Guelfi non volea
« vedere e nei bandi loro diceoane *a honore di santa*
« *chiesa e morte del re della magna.*

« L'aquila levarono dalle porte, e dove erano inta-
« gliate e dipinte ponendo pene a chi le dipignesse ob
« dipinte non ne spignesse. »

L'ambassade demeura à Arezzo du 12 au 27 juillet. Elle avait condamné la ville de Florence à payer une amende de 10,000 florins d'or, si son armée n'était point éloignée d'Arezzo.

Naturellement la somme fixée par ce jugement ne fut jamais déboursée, mais la guerre contre la ville d'Arezzo eut à cesser peu de temps après.

Les légats arrivèrent à Sienne probablement vers le 1er août. Le 27 juillet, à Florence, Louis de Savoie avait pris congé de l'ambassade, ayant été nommé à cette époque Sénateur de Rome, charge qu'il exerça à partir du 7 août 1310 (1).

(1) Voir l'ouvrage du professeur V. Plugk Hortung, *Iter Italieum Stuttgard, 1883*, pages 606 et 632; Sommerfeld, ouvrage cité, pages 27 et suivantes et Mosslow, ouvrage cité, page 19, Gregora-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Cette malheureuse mission diplomatique n'eut aucun heureux résultat pour Henri VII.

Ainsi, dans la région subalpine orientale et en Toscane, l'Empereur n'obtint guère de succès, si l'on considère, d'une part, les menées et les conspirations du Roi Robert, et de l'autre, celles des factions du parti guelfe dans les puissantes communes de la Toscane, Florence, Sienne et Lucques.

Avant de faire le récit de l'entreprise malheureuse de Henri VII en Italie, l'historien doit, pour rendre plus complet le tableau, raconter avant tout la politique du premier Empereur de Luxembourg, dans le Royaume de Bourgogne, qui, à cette époque, était plus habituellement nommé Royaume d'Arles, ou de Vienne. On doit, en outre, parler de l'annexion de Lyon au Royaume de France, évènements dans lesquels Amédée V et son neveu Pierre de Savoie jouèrent un très grand rôle.

Un des motifs qui avaient porté le corps électoral d'Allemagne à choisir Henri Comte de Luxembourg comme Roi des Romains, était de donner la préférence à un candidat, qui pût être agréé par le puissant Souverain de la France, dont le frère, Charles de Valois, avait été exclu de la couronne impériale.

De 1292 à 1308, le Comte Henri de Luxembourg avait été un ami de famille à la cour de France.

Henri VII, à peine couronné à Francfort, le 6 janvier 1309, envoya auprès de Philippe le Bel, en qualité

vius dans son *Histoire de la ville de Rome*, édition, vol. VI, page 37, semble croire que Louis de Savoie n'entra en fonctions, comme sénateur de Rome, qu'au mois de janvier 1311.

Nous croyons au contraire qu'il a été élu en juin 1310 et qu'il exerça les fonctions de sa charge au commencement du mois d'août 1310.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

d'Ambassadeurs, deux Princes de l'Empire, le Duc de Brabant son parent et le Comte de Namur.

Ces envoyés remirent à Philippe le Bel une lettre de créance d'Henri VII, dans laquelle on lisait la phrase suivante :

« Que votre Majesté Royale sache que d'après nos « intentions, que nous vous avons fait connaître, nous « entendons avoir pour vous amitié et amour et rester « avec vous dans les sentiments de parfaite loyauté. »

Toutefois, Henri VII après avoir gouverné quelque temps, comme Roi des Romains, crut tellement au prestige du pouvoir impérial, qu'il voulut revendiquer les vieux droits des Empereurs sur le Royaume de Bourgogne, droits qui étaient presque tombés en oubli depuis plus de soixante ans, c'est-à-dire depuis l'année 1240 à peu près.

Il ne tint aucun compte du danger de mécontenter et de forcer à devenir ses ennemis, les amis de la cour capétienne, car dans le dernier siècle la monarchie française avait étendu son pouvoir sur un grand nombre des seigneuries féodales de la vallée du Rhône.

Dans la politique bourguignonne, Henri VII désirait suivre les traces des deux grands Empereurs, Frédéric Ier et Frédéric II (1).

Pourtant le Souverain de la famille de Luxembourg, dans sa politique, qui avait pour but d'assurer de nou-

(1) Henri VII fit plusieurs concessions à la Baronie ecclésiastique de Bourgogne. Voir dans Fournier, ouvrage cité, pages 348 et 349. Les nombreuses mentions d'hommages à Henri VII de Charles de Challons, d'Arlay. — Réclamations pour l'hommage du Comté de la haute Bourgogne adressées à Henri VII. Investiture à l'église d'Arles. — Observations à l'évêque de Besançon. — Concessions à l'archevêque de Besançon et à l'évêque de Genève. — Concessions aux Comtes de Savoie et aux Dauphins. Tous ces documents furent publiés par Henri VII.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

veau la prépondérance de la couronne impériale sur la Bourgogne, pouvait entièrement compter sur le Comte de Savoie et sur ses neveux et même sur les Dauphins Jean II, Hugues Sire de Faucigny et Guy, Sire de Montauban. Guy Dauphin Seigneur de Mautauban acquit même une telle renommée militaire dans l'expédition, en Italie, pendant les années 1310, 1311, 1312 et 1313 que peu de temps après, il eut l'offre du Royaume de Salonique, de la part de l'armée des Francs de Roumélie.

Les documents de l'époque prouvent aussi que les barons et la noblesse du Sud-Est de la Gaule, c'est-à-dire de l'ancien Royaume de Bourgogne, se firent un devoir, et presque un plaisir de courir sous les bannières d'Henri VII lorsqu'il les appela aux armes pour l'expédition de Rome.

Les Princes et Seigneurs suivants de l'ancien Royaume de Bourgogne, marchèrent à la suite d'Henri VII, c'est-à-dire les Comtes de Savoie, les Dauphins, Ainard de Poitiers, Comte de Valentinois, Ainard de Beauvoir *(Bellovidere)*, le Comte de Forez, accompagnés de plusieurs nobles vassaux : Guy de Morestel, Emériс d'Avalon, Gratono de Clérieu et les Barons savoyards : Pierre Sire d'Arvillars, Guy Sire de Grolée, Girard Sire de Varax et Henri Sire de Septaine, l'un des plus fidèles conseillers d'Amédée V.

Le 13 septembre 1310, Henri VII avait envoyé une lettre aux magistrats et au peuple de Mantoue, dans laquelle il exprimait son intention d'investir son fils aîné Jean, du Vicariat de l'Empire, soit en Allemagne, soit dans le Royaume d'Arles, après son mariage avec la Princesse Elisabeth, fille du Roi de Bohême Venceslas, mais ce projet ne put point s'accomplir (1).

(1) Voir *Regesta imperii*, page 314.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La vraie cause de l'influence et du prestige dont jouissait Henri VII dans la vie féodale de la Bourgogne naissait moins de sa haute dignité de Roi des Romains, et futur Empereur, que de ses éminentes qualités chevaleresques et de sa grande bravoure personnelle.

La grandeur d'un noble caractère, l'audace de l'expédition de Rome jetèrent sur le Souverain de Luxembourg un rayon de gloire et de renommée qui éclaire ainsi la fin de l'idée du moyen âge, du Saint Empire Romain, idée qui naissait d'une pensée chimérique et peu pratique (1).

Malgré le prestige d'Henri VII dans la vallée du Rhône, il lui fut pourtant impossible d'essayer de rétablir le Royaume de Bourgogne ou d'Arles.

Nous avons déjà mentionné le projet du Cardinal Stefaneschi Gaetani, mentionné pendant les deux missions à Avignon du Comte de Savoie en 1309 et 1310, c'est-à-dire de donner le Royaume d'Arles comme dot à une Princesse de Luxembourg, qui devait épouser le Duc de Calabre, fils aîné du Roi Robert de Naples.

Ce projet devait ramener la paix en Italie, en établissant un accord définitif entre les deux factions des Guelfes et des Gibelins, mais il ne put être mis à exécution.

Il aurait cependant pu avoir quelque chance de réussite, si les deux Souverains Henri VII et Robert eussent voulu, dans un but sérieux, établir l'équilibre entre leurs deux puissances, en Italie. Mais au contraire, la situation politique dans les années 1311, 1312 et 1313 à Rome, en Romagne et en Lombardie, devint encore plus hostile entre les deux monarques.

(1) Fournier, ouvrage cité, pages 350, 351.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

D'autre part, pour réussir, cette idée de paix et de concorde n'aurait pas dû rencontrer d'ennemis, à la création du Royaume d'Arles, dans le territoire même de la Bourgogne, et avoir le consentement de la couronne de France. Mais au contraire les Barons de la vallée du Rhône ne désiraient nullement voir naître une monarchie qui aurait diminué leur indépendance.

Le Roi de France, Philippe le Bel, nourrissant, en outre, des projets de conquête dans la vallée du Rhône, ne voulut absolument point entendre parler du Royaume d'Arles à moins qu'il ne fut réservé à lui-même, ou bien à l'un de ses fils. Ensuite, en décembre 1310, Philippe le Bel envoya une ambassade française à Avignon, ayant pour instructions de se plaindre de l'élection d'Henri VII et surtout du projet de création du Royaume d'Arles en faveur du fils du Roi de Naples.

Les Ambassadeurs français parlèrent avec une grande fermeté à Clément V et lui déclarèrent que, comme le Roi des Romains ne pouvait pas plus faire donation du Royaume d'Arles *(s'il s'agit véritablement d'un Royaume)*, qu'un évêque ne peut donner un château appartenant au temporel de son Eglise, qu'autant que le Pape lui en donnerait l'autorisation.

Philippe le Bel savait comment il pourrait empêcher Clément V de donner son consentement et de favoriser les négociations relatives au Royaume d'Arles.

En attendant, le projet du Cardinal Stefaneschi Gaetani rendit Philippe le Bel plus dur et plus intraitable, soit dans la question de la suppression des Templiers, soit aussi à l'égard de la conquête de Lyon. Cette dernière question intéressait directement la Maison de Savoie.

Toutefois, Philippe le Bel ne voulut pas tout de suite

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

venir à une rupture avec Henri VII, et il commença à traiter avec lui. Le 25 juin 1310, le Comte de Namur et Simon de Marville, trésorier de l'église de Metz, Ambassadeurs du Roi des Romains, firent une convention avec Louis de Clermont et Pierre Latilly, légats du Roi de France.

Cette convention cependant pour être valide devait être ratifiée par les deux Souverains. Ce traité établissait que les contestations de limites entre l'Empire et la France devaient être jugées par six arbitres; chaque Souverain en aurait désigné trois. Le Roi des Romains reconnaissait en qualité de Comte de la haute Bourgogne, Philippe, fils du Roi de France et gendre d'Othon IV, à la condition, cependant, de prêter hommage au Saint Empire Romain et d'aider Henri VII dans son expédition en Italie. Enfin, relativement au Royaume d'Arles, il était formellement stipulé que: « Je le dict Roy d'Allemagne estoit Empereur et il vou-« loit mettre un Roy en Allemagne ou ailleurs là où « il pouit faire ez aisles ou ez frontières du Royaume « de France, il les feroit convenir et jurer qu'ils seroient « bienveillants du Roi de France ou alliées à lui. (1) »

De cette clause il résultait clairement que le Royaume d'Arles ne pourrait être rétabli qu'après le couronnement d'Henri VII comme Empereur, et qu'alors la couronne d'Arles n'aurait pû être donnée qu'à un Prince ami de la France.

Henri VII hésita à ratifier le traité du 25 janvier, soit parce qu'il tenait en très grande considération les prérogatives impériales, soit parce que en Allemagne

(1) Le texte de ce traité qui se trouve aux archives nationales de Paris (Trésor des Chartes, J. 611, n. 31), fut publié par Leibnitz et Dumont: Codex juris gentium, n° 59-62. Au monumenta germania leges.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

il existait un fort parti d'opposition, qui lui avait violemment reproché sa tolérance à l'égard du Roi de France, soit aussi à cause des évènements relatifs à Lyon, du mois de janvier 1310.

Un fait certain, c'est que dans la seconde moitié de 1310, époque qui suit immédiatement l'accord entre les Ambassadeurs de France et d'Allemagne, Philippe le Bel se montra très hostile à l'Empire. Et à ce moment, l'archevèque de Lyon, Pierre de Savoie, ayant commis l'imprudence de donner un nouveau prétexte à l'ingérence française, Philippe le Bel, ne tenant aucun compte des conseils de modération du Pontife Clément V, s'empara, par les armes, de la ville impériale de Lyon (1).

Mais comme ces faits ont une grande importance pour la Maison de Savoie, nous devrons entrer dans de plus grands détails, à l'égard de ces évènements.

Philippe le Bel s'était rendu à Lyon pour assister au couronnement du Pontife Clément V, et s'y était arrêté du mois de novembre 1305 au mois de janvier 1306. Il avait profité de son séjour dans la Métropole de la vallée du Rhône, pour jeter les bases, comme l'on sait, d'un accord avec l'église lyonnaise, pour conquérir à la France sa principauté temporelle de Lyon.

Un premier projet de traité fut établi le 29 janvier 1306. On y fixait la garde ou sauvegarde royale à Lyon. L'archevêque prêtait serment de fidélité au Roi de France, mais il prenait part aux discussions comme conseiller du Souverain. Il conservait les droits de péage et le droit de battre monnaie; les principaux chanoines du chapitre devenaient clercs du Roi. Les

(1) Voir Fournier, ouvrage cité, pages 360-361, et Carl Wenker, *Clémens V und Heinrich VII*, pages 170-171.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

fonctionnaires de l'église conservaient le droit d'y porter les armes, pour exercer la juridiction.

Les paysans du Lyonnais pris les armes à la main seraient soumis seulement à la juridiction de l'Eglise. Les étrangers qui seraient dans le même cas seraient jugés par l'Eglise et par le Roi.

Le projet de traité ne fut pas accepté, et on reprit ensuite les pourparlers pour le modifier. L'archevêque Louis de Villars, prélat prudent et sage, se rendit compte qu'il n'avait pas la force de résister à la puissance du Roi de France; il chercha donc de tirer les plus grands avantages par sa soumission.

Thiébaud de Vasselieu, archidiacre de l'église, fut désigné par l'archevêque et par le chapitre, pour traiter des modifications relatives à l'accord du 29 janvier 1306, et l'on choisit comme second légat Fouques Didier, chanoine de Saint-Paul. Mais celui qui devait à lui seul diriger les négociations et signer le traité fut Thiébaut, lequel se laissa bientôt gagner par des présents d'argent, aux intérêts de Philippe le Bel.

Naturellement, il ne défendit point, comme il en avait le devoir, les intérêts temporels du siège de Lyon, et même on peut, en étudiant avec attention les faits ultérieurs, affirmer presque qu'il les trahit.

Les délégués disaient aux légats du Roi de France que l'Eglise de Lyon était indépendante et ne devait pas être soumise à un Prince étranger; elle était seulement vassalle pour la principauté temporelle de l'Empereur. En outre, ils affirmaient que le Roi de France n'avait jamais *ab antiquo* exercé un droit de haute souveraineté, et la supériorité de ressort ou de garde à Lyon.

Enfin, un statut du Pontife Grégoire X, ayant dé-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

fendu à Lyon de se livrer à un nouveau protecteur, ils devaient repousser la haute seigneurerie du Roi de France.

Les agents de Philippe le Bel répondaient à ces arguments que, « au contraire, il était clair, comme le « jour, que l'Eglise de Lyon avait obéi, de tous temps, « aux Rois de France et qu'elle n'avait jamais eu d'au- « tre souverain légitime. Tout cela était prouvé par « l'histoire des temps passés, par les monnaies qui « avaient été frappées par les archevêques et par les « hommages féodaux des archevêques prédécesseurs « de Louis de Villars. Même en admettant que ces pré- « tentions fussent peu fondées, les représentants fran- « çais prouvaient qu'il y avait prescription en faveur « des Rois capétiens, puisque l'évêque d'Autun, sujet « de la monarchie française possédait *ab antiquo* une « haute seigneurie sur la ville même de Lyon, en cas « de vacance du siège archiépiscopal. Quant à la ques- « tion de l'Empire, les habiles ministres de Philippe le « Bel disaient que, s'il y avait eu des temps agités du- « rant lesquels les archevêques s'étaient soumis à des « Princes étrangers et dont ils avaient reçu des privi- « lèges, ce fait accusait les archevêques, puisqu'ils n'a- « vaient pas tenu rigoureusement compte des droits « supérieurs et primordiaux des Rois de France. Par « conséquent, si ces privilèges impériaux existaient « véritablement, ils n'avaient aucune valeur.

« Du reste, en 1306, on ne reconnaissait plus aucune « trace de la prétendue autorité exercée *ab antiquo* par « les Princes étrangers sur Lyon. Seuls les Rois de « France avaient eu et avaient le droit de garde.

« Il est inutile de distinguer les deux bords du Rhône « et de la Saône, puisque ce n'était pas les rivières qui

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« séparaient les peuples, mais c'était au contraire les « nationalités. »

Les droits du Roi étaient donc hors de toute discussion. L'église de Lyon ayant porté atteinte à ces droits, avait commis un véritable crime et dont elle ne serait pas assez sévèrement punie, par la saisie de son temporel. Toutefois le Roi, toujours bon et généreux, accordait son pardon et cédait à la prière du Pontife, du clergé et de tous les pays de faire grâce aux coupables.

La convention fut enfin conclue. Le procureur de l'église de Lyon reconnut dans un acte la souveraineté du Roi de France, lequel de son côté ordonnait de lever tout séquestre sur les biens du clergé de Lyon. Quelques clauses contre les citoyens furent supprimées par Philippe le Bel. Le traité définitif fut signé à Pontoise, au mois de septembre 1307. Et cette signature fut précédée d'un acte royal, que l'histoire a appelé « les petites Philippines », et qui accordait le pardon à l'église, donnait au clergé la Baronnie de Lyon et le titre de Comte à chaque chanoine, et rendait à l'église la regale d'Autun et de Suagny.

Le Conseil royal ne fut pas satisfait de la convention et il la modifia par les « grandes Philippines » qui furent le véritable accord de Pontoise. Cette dernière convention établissait d'une manière définitive la haute souveraineté du Roi, sur Lyon, et reconnaissait à l'église entière juridiction sur les citoyens. Un « Gardiateur » payé par les citoyens était appelé à défendre tous les intérêts du Roi et de Lyon. Philippe le Bel voulut que le traité de Pontoise fut approuvé et sanctionné par les populations. Et voici comment s'accomplit cet acte des habitants du territoire de Lyon.

L'un des clercs du chapître, le notaire Cherubin de

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Pyan faisait convoquer les habitants dans chaque village, au son des cloches et des cors rustiques. Il leur expliquait qu'un accord avait été conclu entre l'église et le Roi de France, mais que l'on attendait l'approbation des habitants de la province lyonnaise. Ensuite il donnait lecture de l'acte traduit en langue vulgaire et le notaire partait, après avoir vu le traité applaudi par les personnes présentes.

Après cette sanction du Comité, le Roi de France s'adressa aussi aux citoyens de Lyon, pour avoir l'approbation des « Philippines » (1).

Les citoyens de Lyon mirent en avant quelques difficultés, mais enfin le Roi ayant cédé, sur divers points, ils acceptèrent le traité du mois de mai 1308.

Peu après l'archevêque Louis de Villars mourut.

La *Regalia*, c'est-à-dire l'administration de l'église du Comté de Lyon passa, suivant l'usage en vigueur, *ab antiquo*, à l'évêque d'Autun, mais ce dernier mourut dans ces circonstances, et l'autorité temporelle échut alors au chapitre de Lyon. Le doyen des chanoines Pierre de Savoie, frère du Prince d'Achaïe, prélat très courageux et énergique, ne voulut pas que ces changements dans les pouvoirs de l'évêché pussent donner une nouvelle sanction au traité avec le Roi de France de 1308 (2).

Peu après, ce doyen du chapitre était élu archevêque et Prince de Lyon et du Lyonnais. Pierre de Savoie

(1) Le fait que Philippe le Bel s'adressa d'abord aux citoyens et ensuite aux habitants de la ville, est une preuve que le traité dit des « Philippines « n'était pas populaire parmi les citoyens de Lyon.

(2) Voir Menestrier, page 48, où il est dit que le doyen Pierre de Savoie déclara : *nec quod etiam tractatus super habitus..... in aliqua fortificetur*. Ce fait prouve que Pierre de Savoie, déjà même à l'époque où il était seulement doyen du chapitre de Lyon, était contraire au traité avec la France.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

devint à Lyon Pierre III comme archevêque et Prince de l'Empire.

Il était le fils cadet de Thomas de Piémont, frère de Philippe de Savoie, Prince d'Achaïe, neveu d'Amédée V et petit-neveu de Philippe qui avait été archevêque, élu de Lyon, de 1245 à 1265. Sa mère était de Bourgogne.

A cette époque, l'amitié d'Amédée avec la cour pontificale, d'abord avec le Pontife Boniface VIII, puis avec Clément V, avait préparé une rapide carrière dans la prélature à Pierre de Savoie. Il fut nommé d'abord chanoine de Lyon, puis doyen du chapitre, et enfin archevêque.

En 1308, Pierre de Savoie était jeune, il ne mourut qu'en 1333. Doué d'une grande énergie, de beaucoup d'activité et de bravoure, il était à la fois homme d'armes et homme d'église.

Il était l'ami dévoué de son oncle, Amédée V.

Il jouissait de la sympathie des Princes Dauphins et des Comtes de Bourgogne, ses proches parents. Il fut très probablement accueilli avec faveur par la cour d'Avignon et près du Pontife même.

Pour résister au Roi de France et tâcher de conserver à son Eglise l'autorité temporelle sur Lyon, Pierre de Savoie compta sur toutes les sympathies et peut-être même sur l'influence du nouveau Roi des Romains Henri VII de Luxembourg, qui était l'ami de sa Maison, et qu'il connaissait sans doute personnellement (1) pour résister au Roi de France.

Cependant immédiatement après son élection, il se vit contraint de confirmer le traité conclu par son pré-

(1) Depuis l'année 1034, le Roi des Romains comme Roi de Bourgogne avait été de droit, sinon toujours de fait, le haut souverain de la ville et du comté de Lyon.

Digitized by Google Origina from HARVARD UNIVERSITY

décesseur en 1307, et cet acte fut accompli à Poitiers le 18 août 1308.

On ne peut connaître d'une manière sûre si cette confirmation lui fut imposée comme une condition secrète de son élection, ce qui, du reste, eût été dans les procédés habituels de Philippe le Bel, qui n'eut jamais aucun égard pour l'indépendance du clergé.

Dans tous les cas, Pierre de Savoie ne tarda pas à se repentir de sa conduite.

Dès le 21 novembre 1308, Philippe le Bel écrivit à Pierre « que l'usage des armes était défendu dans tout « le Royaume et qu'il voulait que ses sujets vécussent « en paix, et qu'à cet effet il lui ordonnait de s'opposer « à toute tentative qui eût pour but de porter atteinte « à la sûreté publique » (1).

Cette lettre prouve que le nouvel archevêque tolérait, avec une grande facilité, la réunion d'hommes armés dans la province de Lyon et peut-être en était-il lui-même le promoteur.

Un fait paraît certain et c'est qu'après l'élection de Pierre de Savoie, l'église cherchait à reprendre à Lyon sa séculaire autorité temporelle.

Les habitants de Lyon, du parti français, se préoccupèrent beaucoup d'un tel état de choses politiques, et ils s'en plaignirent au Roi de France.

Philippe le Bel, le 23 mars 1309, répondit que bien certainement il n'avait fait aucun mal à la ville, en concluant un accord avec l'église et qu'il était prêt à modifier les conditions du traité, si les citoyens de la ville en avaient le désir.

(1) Voir les Archives Nationales de Paris. Trésor des Chartes, 77-424, v. 34 et Boutarie, *La France sous Philippe le Bel*, pages 49-50.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Les Lyonnais n'avaient pour cela qu'à lui envoyer des procureurs pour examiner la question.

Les difficultés cependant ne firent qu'augmenter et le 27 décembre le Roi ordonna à ses fonctionnaires de cesser toute attaque ou agression contre l'église, il prescrivit de mettre en liberté les personnes et de restituer les biens dont ils avaient conservé la possession. Il s'agissait naturellement des adhérents du parti de l'Eglise et de l'archevêque.

Comme d'habitude, Philippe le Bel jouait un double jeu. Pierre de Savoie voyant le mauvais vouloir évident du Roi à l'égard de l'église lyonnaise, cherchait partout des appuis contre lui. Il traitait en secret avec le Pontife Clément V, avec les Comtes de Savoie ses parents et peut-être même avec le Roi des Romains Henri VII. Malheureusement pour l'histoire, les preuves de ces pourparlers ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Nous devons nous contenter de simples inductions et suppositions, lesquelles ont cependant une grande probabilité d'être conformes à la vérité.

Sur la fin du mois de décembre 1309, d'après des ordres venus de Paris, les fonctionnaires de l'archevêque et du chapitre de Lyon, qui avaient été arrêtés et maintenus en prison pour offenses faites au Roi, furent mis en liberté.

Mais Philippe le Bel, qui croyait connaître les intentions secrètes de l'archevêque Pierre et qui n'entendait point renoncer aux avantages du traité de 1307, voulut, le 9 janvier 1310, obtenir un serment de fidélité de Pierre de Savoie, croyant qu'il aurait dû être, en ce moment, favorablement disposé envers la France, à cause de la délivrance des agents et des fonctionnaires de l'église.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Pierre de Savoie se trouvait à ce moment à Paris. Et il demeurait dans un manoir situé tout près de l'église des frères mineurs. Le 7 janvier, il reçut donc la visite du Ministre de Philippe le Bel, le fameux conseiller chevalier Nogaret, l'homme de l'attentat d'Anagni contre Boniface VIII, et l'audience eut lieu en présence de Thiébaut, de Vassalieu, archidiacre de Lyon, voué aux intérêts du Roi ; plusieurs prélats, clercs et nobles de la suite de l'archevêque savoyard, et quelques hauts fonctionnaires français, parmi lesquels se trouvaient Bernard d'Anguipel, gardiateur de Lyon et Maître Pierre de Chalon, chanoine d'Autun, procureur du Roi, dans le bailliage de Mâcon, étaient également présents.

Nogaret adressa un discours à l'archevêque et à l'assemblée dans lequel il fit ressortir que la ville de Lyon était « sise dans le Royaume de France et que « la convention de 1307 avait été faite dans l'intérêt « général, à la prière et à la demande de Clément V et « de Louis de Villars et que la convention devait être « jurée, quand le nouvel archevêque prêterait l'hom- « mage accoutumé, comme avait été fait de tout temps « de la part des archevêques de Lyon au dit Seigneur « Roy et successeurs. Il ajouta que la convention de « 1307 était fondée sur l'ancien droit des souverains de « France et qui ne pouvait plus être mis en discussion. « L'habile Ministre déclarait en même temps être prêt « à accueillir le serment avec toutes les restrictions « que désirerait l'archevêque. »

Pierre de Savoie répondit, entre autres arguments, qu'il était nécessaire pour lui de se mettre d'accord avec le chapitre de Lyon, sur certains points précis.

L'archidiacre Thiébaut de Vassalieu, présent à l'en-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

trevue, observa à ce moment qu'il était le procureur du chapitre, qu'il avait ainsi pleins pouvoirs de le représenter, et qu'il se mettait à la disposition de l'archevêque pour discuter et éclaircir les points en question (1).

Battu sur cet argument par son propre archidiacre, Pierre de Savoie entendit le Ministre Nogaret lui reprocher son acceptation personnelle du traité de Vassesage du 20 août 1308, au moment même de sa nomination au siège archiépiscopal de Lyon.

Nogaret toujours habitué à de brillants succès dans les pourparlers diplomatiques et poussé par le vif désir d'arracher à l'archevêque de Lyon le serment si désiré par son souverain et maître, n'oublia aucun effort d'éloquence pour arriver à son but.

Ensuite il ajouta encore que le roi donnerait des lettres spéciales, par lesquelles il déclarerait que rien ne serait changé par le serment dont il s'agit, que si l'archevêque était mécontent du traité de 1307, qu'il s'adressât pour en conclure un nouveau, au parlement royal siégeant à Paris, ou aux saints prélats qu'il nomma, ou bien encore aux conseils d'hommes honnêtes et de bonne foi. Quelques jours auparavant, Nogaret avait en effet parlé aux nobles Seigneurs de la suite de Pierre de Savoie, et il répéta le discours qu'il leur avait adressé craignant que ses paroles n'eussent été mal ou inexactement répétées à l'archevêque et n'eussent pu avoir un caractère outrageux pour lui.

(1) Pierre Bonassieux, dans son opuscule si savant « De la réunion de Lyon à la France » aux pages 87 et 114, juge sévèrement la conduite de l'archidiacre Thiébaut et à la page 114 il dit : « la conduite de Thiébaut, dans cette occasion, est à signaler; elle justifie, nous osons le dire, les jugements que nous avons portés plus haut sur ce personnage, si sévères qu'ils soient, s'il n'appuyait l'archevêque, ne pouvait-il pas, au moins, se taire ? »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Qu'avait-il dit en effet : « que certains personnages « conseillaient à l'archevêque dans leurs intérêts per- « sonnels et privés, de dénoncer le traité de paix con- « clu entre le roi et l'église. Ces conseillers mettaient « en doute la tranquillité et la paix de l'église, de la « ville de Lyon, de la patrie et du royaume, et qu'il « devait les considérer, par conséquent, comme traîtres « et ennemis du roi et de l'église ». Nogaret ne parlait point, bien entendu, pour les nobles seigneurs auxquels il s'adressait, qui étaient présents à l'audience et qui n'avaient jamais donné que d'excellents conseils à l'archevêque.

Ces beaux discours, et d'autres pareils, malgré leur tournure habile et très adroite, malgré ses sous-entendus fins et rusés, ne parvinrent pas à persuader l'archevêque Pierre de Savoie, qui répondit avec un grand calme, au ministre Nogaret, « qu'il voulait « se rendre dans sa patrie pour en délibérer avec ses « amis avant d'agir ultérieurement. (1) »

L'audience entre Pierre et Nogaret s'acheva comme elle avait commencé.

L'assemblée se sépara sans rien conclure. Ce fut un véritable honneur pour le Prince de Savoie, archevêque de Lyon, d'avoir su, dans ce célèbre entretien, tenir tête, diplomatiquement, au terrible et féroce persécuteur de Boniface VIII Gaetani, le Ministre Nogaret, quoique les évènements qui suivirent dussent écraser l'archevêque et l'église de Lyon.

Pierre de Savoie fut en effet vaincu, mais il tomba

(1) Respondit dicto militi se velle in patria sua deliberare cum amicis sui antequam procedat amplius in eisdem.
Voir : Archives nationales de Paris. Trésor des chartes n° 7, 267-53. Original Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, 48-56.
Bonassieux, ouvrage cité, page 115.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

noblement et avec honneur. Il paraît que dans l'hiver de 1310, Philippe le Bel laissa fuir, tout exprès, Pierre de Savoie, de Paris et du Royaume.

L'archevêque, de retour dans le Lyonnais, avait cherché à négocier des alliances armées avec ses voisins, mais sans beaucoup de succès, parce que tous les Comtes, Barons et Seigneurs de la vallée du Rhône avaient une grande frayeur de Philippe le Bel.

Toutefois, Pierre de Savoie aussi audacieux que brave, ranima le courage du petit nombre de ses partisans, il réunit ses faibles milices féodales et eut le courage, et même la témérité, de déclarer la guerre au Roi de France, en chassant du faubourg de Saint-Juste, près de Lyon, les officiers royaux.

A la vérité, les droits du Roi de France sur le bourg Saint-Juste étaient bien douteux : ils se réduisaient à un simple droit de protectorat, acquis par les chanoines contre paiement d'une redevance de 8 livres tournois (1).

L'écrivain Huillard Bréolles, aussi érudit qu'impartial, rapporte dans son ouvrage sur Frédéric II de Souabe, au sujet des prétendus droits des Rois de France sur tout le Lyonnais, que la ville et le comté étaient hors de la dépendance féodale française, mais appartenaient aux terres du Saint-Empire Romain (2).

D'après les vrais principes d'équité, la reprise de Saint-Juste contre les fonctionnaires du Roi peut être considérée comme une juste revendication de l'archevêque ; mais c'était un acte très risqué et qui devait amener un véritable désastre.

(1) Voir Boutarie, ouvrage cité, page 57 et mémoire royal conservé aux archives nationales de Paris, cote 7, 269 et 78. Trésor des chartes.

(2) Huillard Bressolles, *Introduction aux actes de Frédéric II.* N. CCLVV.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Philippe le Bel, qui préférait toujours les négociations diplomatiques aux actions par les armes, en apprenant cependant la nouvelle de la prise du Bourg de Saint-Juste, par les hommes d'armes de Pierre de Savoie, se persuada de la nécessité d'agir, les armes à la main, pour imposer sa volonté à Lyon.

Aussi, le 24 juin 1310, il envoya contre l'archevêque Pierre une puissante armée, commandée par son fils aîné, le Prince héritier de France, Louis, Roi de Navarre, qui avait pour conseiller militaire son oncle Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Charles de Valois était un homme de guerre des plus distingués et des plus renommés de cette époque. Il était accompagné de plusieurs Princes de la famille Capétienne, du Sire de Beaujeu et du Comte de Forez. A cette armée s'adjoignit Amédée V de Savoie, sans un corps (de milice) d'hommes d'armes, mais seulement avec quelques chevaliers, qui lui servaient d'escorte dans ses voyages. En ce moment il était en route pour se rendre à la cour pontificale à Avignon, où, comme nous le savons, il allait accomplir une ambassade de Henri VII.

Amédée V se joignit aux armes françaises, dans le seul but de pouvoir, peut-être, se rendre utile à son neveu l'archevêque, dont il devait, grâce à son jugement politique éclairé, prévoir l'inévitable défaite. (1)

(1) Notre opinion à cet égard, qui est contraire à celle de quelques écrivains : c'est-à-dire de Bonassieux, de Boutarie et de Fournier, ouvrage déjà cité, et d'Huffer, *Stadt Lyon*, nous parait plus conforme à la vérité.

Ces derniers écrivains pensent qu'Amédée V réunit son armée à celle de la France pour abattre son neveu. Nous croyons au contraire qu'Amédée V se rendant à Avignon, passa près de Lyon avec sa petite escorte ordinaire d'hommes d'armes et il s'y arrêta. Wenck, *Clémens V und Heinrich VII*, page 150, parait presque de notre avis.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Voici l'aspect que présentait la guerre de Lyon en 1310.

D'une part, une puissante armée d'hommes d'armes de France (chevaliers et sergents d'armes) commandée par plusieurs Princes du sang. De l'autre, un petit noyau de milices du band, ou cavalerie féodale d'un Prince ecclésiastique, c'est-à-dire des hommes d'armes mal armés, avec une mauvaise discipline, avec le mauvais vouloir et la trahison cachée, courant dans tous les quartiers de la métropole lyonnaise. Le résultat de la campagne ne pouvait être douteux.

A la fin de juin, les compagnies d'armes françaises entrèrent sur le territoire lyonnais.

Les troupes de l'archevêque n'osèrent pas combattre en rase campagne les fleurs de lys, cherchèrent un refuge dans les châteaux et les forteresses de la contrée ; mais ces places ne purent arrêter ni même retarder la marche des hommes d'armes de la France, lesquels se trouvèrent bientôt près de la capitale de Lyon, devant laquelle ils mirent le siège. Ils ne tardèrent point à y pénétrer par le moyen de bateaux qu'ils avaient préparés d'avance sur la Saône.

A Lyon, l'armée de France trouva les habitants disposés à combattre avec elle, contre leur évêque.

Pierre de Savoie, assiégé dans son château de Pierre Scise, dut se rendre, vers le 22 juillet, à son oncle Amédée V qui se trouvait dans l'armée française, et qui, peut-être, dans le fond de son cœur, lui donnait raison. Mais en apparence il était pour le Roi. Le Comte de Savoie, conduisit tout de suite son neveu arrêté à Paris, auprès de Philippe le Bel. L'archevêque Pierre resta prisonnier de guerre à la cour de France jusqu'à l'époque du traité du 10 avril 1312.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La campagne pour la conquête de Lyon n'avait duré qu'environ un mois, laps de temps véritablement bien court, pour une guerre dans un siècle où toute la vie se développait si lentement.

La ville et le territoire de Lyon restèrent, pendant presque deux ans, sous un régime et sous un gouvernement militaire dur et rigoureux. Nombre de bourgeois, partisans de l'église et de l'archevêque, furent pendus. Beaucoup d'habitants, qui avaient le bonheur d'être clercs, furent seulement retenus en prison comme otages, à Mâcon.

Mais ces prisonniers étaient déjà mis en liberté le 13 septembre. Le 20 janvier 1310, le Roi nomma *capitanum in partibus lugdunensibus*, le connétable de Champagne Beraud de Mercœur avec un appointement annuel de 10,822 livres tournois et 10 sous, mais avec la charge et l'obligation de garder les forteresses et d'y tenir des garnisons suffisantes.

Le 16 mars 1311, le Roi Philippe le Bel vint en personne organiser l'administration de sa nouvelle conquête.

Le mouvement de 1310 avait eu pour résultat de faire consigner au Roi de France tout le temporel de l'église de Lyon.

Au moment de la crise de Lyon, c'est-à-dire le 21 juin 1310, Clément V avait nommé deux légats pour représenter au clergé de Lyon et aux bourgeois partisans de l'église, « combien il leur serait utile et avantageux « d'observer les anciens traités avec la France et de « conserver la bienveillance royale. »

Les légats devaient recommander à l'archevêque et aux autres dignitaires de l'église de Lyon de recourir à la merci de Philippe le Bel, tandis qu'ils auraient dû

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

essayer d'inspirer au Roi des dispositions de conciliation.

A la même époque, le Pontife écrivit aux citoyens de Lyon du parti français, pour les informer de l'arrivée des légats, en les invitant à ne pas faire violence aux droits de l'église.

Mais ces démarches pour la paix étaient arrivées en retard, et elles ne devaient par conséquent produire aucun effet, puisque l'armée française était déjà entrée sur le territoire de Lyon, le 24 juin.

Le 5 août suivant, Clément V appela auprès de lui c'est-à-dire auprès du siège pontifical Pierre de Savoie, demandant à Philippe le Bel un sauf-conduit pour l'archevêque, auquel il recommanda de se rendre à Avignon sans traverser ni Lyon, ni le diocèse lyonnais. Sa présence en ce moment aurait pu exciter la jalousie du Roi de France.

En décembre 1310, comme nous l'avons déjà mentionné, Clément V se plaignit de la conduite de Philippe le Bel à Lyon, en l'invitant à défendre à ses officiers d'empiéter sur les droits du Roi d'Allemagne, pour éviter toute occasion de dissensions avec le souverain Henri VII (1).

Le 10 avril 1312, après le concile de Vienne, Pierre de Savoie, qui se trouvait prisonnier de Philippe le Bel depuis le mois de juillet 1310 et qui ne pouvait espérer de secours de la part de ses vieux parents et amis, c'est-à-dire de la part d'Henri VII, des Dauphins, et de ses parents de Savoie, tous, trop absorbés par l'expé-

(1) Voir Fournier, *Le royaume d'Arles et de Vienne*, pages 361 et 362, note 2 et regestum clementis papæ quinti. N. 6319.
Guigue, Cartulaire municipal de Lyon, 617 et Carl Wenk, *Clemens V und Heinrich VII*.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

dition de Rome, céda à la mauvaise fortune et traita avec le Roi de France.

L'église de Lyon, avec le consentement de l'archevêque Pierre de Savoie, se résigna à consentir (traité du 10 avril), à céder à la couronne de France la juridiction du Lyonnais.

L'Eglise de Lyon voulait ainsi obtenir le prompt rappel des officiers et des hommes d'armes du Roi, qui ravageaient toute la contrée et de préférence les biens du clergé.

Pierre de Savoie se flattait, une fois sorti des prisons de Philippe le Bel, et lorsque le Lyonnais aurait été évacué par les hommes d'armes du Roi de France, de retarder l'exécution du traité de paix et peut-être de pouvoir y obtenir des modifications.

Voici les clauses de l'accord du 10 avril 1311 :

L'archevêque déclarait de céder au Roi toute juridiction que l'église avait *ab antiquo* à Lyon, comme compensation de cette concession, il recevrait du Roi en fief, des terres d'une rente égale à celles de la juridiction sur le Lyonnais.

Le Roi ne pourrait, à l'avenir, céder à d'autres, les nouveaux droits acquis par les traités, ni ceux qu'il possédait déjà sur Lyon.

L'archevêque conserva quelques droits, comme la propriété du château de Pierre Scise, et quelques juridictions, comme le droit de battre monnaie, de percevoir des péages, des cens et la taxe sur le sel, etc.; le *ban du vin* pour le mois d'août, le droit de juridiction sur tous les fonctionnaires du palais épiscopal, le droit d'ostes et de cavalcade, pour la guerre sur les terres et domaines situés au delà du Rhône et de la Saône, la juridiction sur la fête des « *merveilles* » enfin

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

le droit de tenir à Lyon, tous les fonctionnaires et agents nécessaires pour exercer les droits, qui étaient encore réservés à l'église.

De plus, l'archevêque obtint du Roi que, dans l'avenir, la couronne française n'établirait le siège du tribunal royal, ni dans le palais, ni dans le manoir de l'archevêque, ni dans les maisons voisines.

Il paraît que Clément V contribua à obtenir de la part du Roi de France de meilleures conditions pour la paix de 1312. Sur la fin de décembre, Pierre de Savoie se rendit à Paris pour recevoir 2,500 livres tournois de rente annuelle, comme compensation pour la perte de sa principauté temporelle. Il acceptait en plus les fiefs qui devaient fournir des indemnités et des compensations à l'Eglise de Lyon, pour la perte du pouvoir temporel sur l'ancienne principauté impériale lyonnaise. L'archevêque Pierre se plaignait seulement que les fiefs accordés à son église fussent si éparpillés dans le Royaume de France, et si éloignés les uns des autres. En effet quelques-uns étaient dans le bailliage de Mâcon, d'autres étaient situés entre Orléans, Sens et Joigny.

En choisissant des seigneuries aussi éloignées les unes des autres, le Roi évitait de reconstituer à l'Eglise de Lyon un pouvoir temporel dangereux. L'archevêque mécontent de ces fiefs, donna l'ordre aux nouveaux agents de faire traîner en longueur les négociations.

Il fondait son espoir sur quelque évènement imprévu, qui pût être favorable à son église si durement éprouvée depuis de longues années.

L'évènement attendu arriva : ce fut la mort de Philippe le Bel, qui rendit le dernier soupir le 29 novembre 1314.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Son successeur Louis X, dit le *Hutin*, avait été Roi de Navarre et Capitaine général de l'armée française qui avait occupé le Lyonnais en 1310. Le commencement de son règne ne fut pas tranquille. Des troubles et des révoltes éclatèrent dans plusieurs parties de la France. Aux ligues féodales et bourgeoises de l'intérieur, vint s'ajouter et aggraver la situation politique, une campagne de guerre malheureuse en Flandre, qui força Louis X à une désastreuse retraite en 1315 (1).

Il parait que Pierre de Savoie sut tirer parti de ces diverses circonstances, pour rétablir une partie du pouvoir temporel de l'église dans le Lyonnais.

En outre, au mois de septembre 1315, il obtint de Louis X le renouvellement des privilèges de son siège archiépiscopal, relativement, surtout, aux droits de haute justice.

Cet acte et d'autres démarches de l'église de Lyon, ayant pour but de reprendre entièrement son ancienne souveraineté temporelle et son indépendance, firent craindre aux Lyonnais, de la faction française, que le Roi ne voulut les abandonner et les livrer pour ainsi dire aux anciens seigneurs ecclésiastiques, si peu aimés par le parti français à Lyon. Ils exprimèrent leurs craintes à Paris. Louis X les rassura et leur fit répondre que jamais il ne séparerait la ville de Lyon de sa couronne (30 décembre 1315) (2).

Cinq ans après, le 4 août 1320, un nouvel accord fut conclu entre l'église de Lyon et le Roi de France Philippe le Long. Dans ce traité la justice temporelle fut définitivement restituée à l'archevêque, avec quelques compensations accordées aux chanoines.

(1) Voir *Les Grandes Chroniques de France*, Louis le Hutin, volume V, pages 224-225.
(2) Voir Bibliothèque nationale de Paris.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Les premiers appels des sentences des juges ecclésiastiques devaient être adressés à un tribunal royal établi dans les environs de Lyon, le deuxième appel était du ressort du Parlement de Paris. Le Roi conservait ses droits de haute souveraineté, de garnison et d'hommage à Lyon et ceux qui avaient été concédés à Saint-Just, sur ledit bourg. L'archevêque et le chapitre devaient prêter serment de fidélité avec les citoyens de Lyon, à partir de l'âge de 14 ans, au Roi de France. Tous les 10 ans, et à chaque changement de souverain, ce qui eut lieu pour la première fois au commencement de 1322, à l'occasion de l'avènement au trône de Charles IV, le dernier des fils de Philippe le Bel.

Pierre de Savoie conserva le siège archiépiscopal encore plus de 10 ans. Il mourut en 1333; plusieurs fois pendant le cours de ces années, l'archevêque de Lyon vint en Piémont avec les chevaliers de la cavalcade féodale lyonnaise, pour aider son frère Philippe d'Achaïe et son cousin le Comte Edouard de Savoie.

Pendant les années qui s'écoulèrent de 1312 à 1320, Pierre de Savoie avait, avec le plus grand soin, défendu son église et sa souveraineté temporelle, il avait sauvé tout ce qu'il était possible de sauver, au milieu des douloureuses vicissitudes de son épiscopat.

Dans l'histoire souvent l'on rencontre des personnages éminents par leurs brillantes qualités, et que la postérité a oubliés. Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, est de ce nombre. Combien de prélats reçurent des écrivains de chroniques de grandes louanges, pour avoir défendu le temporel de leurs églises contre de simples barons et de petits seigneurs féodaux, tandis que Pierre de Savoie, qui se révolta contre un acte de conquête du plus puissant monarque de la chrétienté

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

en 1300, est à peine mentionné par les historiens anciens et modernes. Et Philippe le Bel, avec lequel Pierre de Savoie eut l'audace d'entrer en lutte, s'il a été, peut-être, un grand Roi, au point de vue français, fut, au point de vue européen, un Prince qui ressembla peu pour la justice, la piété et la grandeur, à son illustre aïeul Louis IX, le saint. Et à l'appui de ce jugement, l'histoire rapporte que lorsque Philippe le Bel fut sur le point de mourir, il dut en présence de son fils aîné, héritier du trône, se reprocher avec une bien profonde douleur, d'avoir ruiné ses peuples par les impôts et d'avoir par ses actes injustes et tyranniques, compromis le salut de son âme (1).

En effet, le spectacle qu'offrent les dernières années du règne de Philippe le Bel est vraiment désolant.

La lutte injuste du Roi de France contre Boniface VIII et l'affreux attentat d'Anagni avaient inquiété les consciences. Le procès contre la mémoire du pontife Gaetani, les infamies que les Ministres de la Couronne française avaient publiées, contre le vicaire de Jésus-Christ, avaient porté une sérieuse atteinte au principe d'obéissance au Souverain.

Les impôts, les taxes, et les charges excessives, la fausse monnaie avaient appauvri la nation. Le procès des Templiers dont le Roi voulait confisquer les immenses richesses, en les accusant d'hérésie, et de crimes monstrueux, avait fait naître des doutes, dans ce siècle si religieux, sur la foi chrétienne du Souverain lui-même. La valeur héroïque, avec laquelle beaucoup de Templiers supportèrent les tourments et les supplices, avait fait naître dans le peuple français un sentiment général de pitié.

(1) Voir Guillaume l'Ecossais, *Les Historiens de France*, vol. 21, pages 206 et 267.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La conduite tyrannique du Roi envers le pontife Clément V, et enfin la politique despotique de Philippe le Bel en Flandre, laquelle amena pour les barons français à Courtray (1302), une des plus sanglantes défaites, avait porté atteinte à l'orgueil national et avait diminué la confiance du peuple en lui-même. Enfin les désordres des deux belles-filles de Philippe le Bel avaient porté atteinte au prestige des fleurs de lys. Et c'est contre un pareil souverain que le fils de Thomas III, de Piémont, s'était efforcé de sauvegarder les droits séculaires de son église (1).

En 1310, le Roi des Romains aurait pu réclamer contre les actes de conquête du Roi de France dans l'archevêché de Lyon, car il s'agissait d'une principauté de l'Empire, pour le royaume de Bourgogne, mais Henri VII était à ce moment trop occupé de son expédition en Italie, pour tourner son attention vers le Rhône ; ensuite il croyait que c'était suivre une bonne politique que d'user de grands égards envers la couronne française, afin de ne pas augmenter le nombre de ses ennemis.

Néanmoins, Henri envoya une lettre à Lyon, et il est fort à regretter que le texte en ait été perdu (2).

Peut-être dans cette lettre, Henri VII faisait-il quelque protestation contre Philippe le Bel, pour sa conduite à l'égard de Pierre de Savoie.

Toutefois l'on a lieu de croire que le Roi des Romains Luxembourgeois eut à se ressentir beaucoup de l'in-

(1) Voir Boutarie, *La France sous Philippe le Bel*, pag. 435 et 436

(2) Voir Huffer, *Stadt Lyon*, page 142. Fournier, ouvrage déjà cité, page 363, Bonassieux, ouvrage cité, page 188.

Note I. Archives nationales, Paris, Trésor des Chartes. J. J. 2 f. 40. Item copia litera quam H. Imperator Misit Lugdunum. Ces mots se trouvent parmi les documents relatifs à la réunion de Lyon à la France.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

sulte, résultant pour lui, des agissements du Roi de France, à Lyon. Son mécontentement cependant ne fut témoigné par aucun acte.

La seule trace que l'on en ait, et même est-elle assez vague, c'est la répugnance qu'il éprouva à confirmer le traité conclu avec la France, le 16 juin 1310.

Au moment de passer les Alpes, le Roi des Romains fit savoir à Philippe le Bel que leur entrevue était renvoyée à son retour d'Italie.

Et quand, ensuite, à Crémone, le 8 mars 1311, Henri VII ratifia avec la France le traité de l'année précédente, il y inséra la phrase suivante d'une haute importance politique : « Sauf dans tous les cas, le ser-« ment prêté par le Roi lui-même de conserver, récu-« pérer et maintenir les droits de l'Empire. » (1).

La conquête de Lyon, dans l'Empire, avec les négociations pour le rétablissement du royaume d'Arles, en faveur de la Princesse de Luxembourg, fiancée du fils aîné du Roi Robert de Naples, dont nous avons déjà donné précédemment les détails, contribua dans les années qui suivirent l'année 1311, à rendre presque hostiles, les relations entre Henri VII et Philippe le Bel.

Henri VII, avec une certaine affectation, montra, peu après, de ne pas donner de valeur aux engagements contractés par l'église de Lyon, à l'égard du Roi de France. En 1313, lorsqu'il essaya une action décisive en Italie contre la faction des Guelfes, laquelle avait à sa tête Robert, Roi de Naples, il appela à son armée en Toscane, Pierre de Savoie avec une troupe de deux

(1) Henri VII prêta serment d'exécuter le traité, puis il ajouta la réserve suivante :

Salvo per omnia sacramento per ipsum regem prœstito de conservandis recuperandis et restituendis. Juribus imperii. Dœmniges. Tom. II, page 10.

Digitized by Google Origina from HARVARD UNIVERSITY

cents hommes d'armes de l'« Oste » et cavalcade féodale de Lyon (1).

Il paraît toutefois certain qu'en Allemagne, la perte, pour l'Empire, d'une riche et puissante ville, comme Lyon ne produisit aucune impression. En effet dans les chroniques et dans les annales allemandes, de cette époque, il n'est nullement question de la conquête de Lyon par Philippe le Bel (2). Toutefois, un document de 1333 fait mention de Lyon ainsi que de tout l'ancien royaume de Bourgogne conquis par Conrad le Salique en 1034, comme appartenant au Saint Empire romain.

(3) La juridiction et la souveraineté française s'établirent de plus en plus à Lyon et dans le Lyonnais, phénomène bien naturel, car il s'agissait d'un territoire de nationalité exclusivement française.

Lorsque, en 1416, l'Empereur Sigismond voulut en

(1) Voir Valbonnais, *Histoire du Dauphiné*, vol. II, page 147 et suivantes, n° 21, Henri VII demanda le concours de l'archevêque de Lyon comme prince de l'empire « cum ducenti armatorum comitiva in Italiam » à renforcer l'armée impériale. G. Huffer. Die Stadt Lyon, page 144, croit que cette demande ne concerna que la partie du territoire lyonnais, située au levant de la Saône et du Rhône, c'est-à-dire a *parte imperii*. rive droite des deux rivières.

(2) Un manuscrit cité par G. Huffer. *Die Stadt Lyon*, page 143, donne l'étrange version d'un chroniqueur allemand sur les événements de Lyon en 1310 « Epidymia maxima Lugdunum occupavit altah M. S. S. XVII, page 435 en continuation de Mart Polon.

(3) Voir C. Bonassieux, ouvrage cité, page 188. L'an 1333, Henri, Comte Palatin, duc de Bavière fit, avec Philippe de Valois un traité par lequel, pour rémunérer ce roi des grands frais qu'il fesoit pour le voyage d'outre mer et au cas où Louis Palatin fût élu roi des Romains (ce qui ne fut pas) il promit de faire jouir souverainement ledit roi de plusieurs grandes seigneuries spécifiés dans ledit traité et dépendantes de l'empire, et entre autres il y a cette clause : « Item temporalitem archiepiscopatus *Lugdumensis* et civitatem et omnia qua tenent et tenere debet archiepiscopus capitulam ecclesie Lugdumensis civitas et nobilis et quicunque alii de dictis civitate et archiepiscopato a regno seu imperio Romano regalias, feoda, abbatias, monetas, monologia et partus generaliter quœcunque alia quocunque nomine non cupatur. » Le même document fait mention aussi des villes d'Arles, d'Avignon,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

passant à Lyon, élever le glorieux Comté de Savoie, à la dignité ducale, par un acte portant la date de Lyon, les officiers du Roi de France, qui gouvernaient Lyon, déclarèrent à l'Empereur que « le Roy ne cognoissoit « autre supérieur en son royaume que Dieu et ne pou- « voient souffrir qu'il émanât un acte d'Empereur en « son royaume. ».

Alors, Sigismond se rendit à Montluel, terre qui appartenait au Saint-Empire romain, et là il signa la charte en faveur d'Amédée VIII de Savoie.

Une dernière observation se présente à notre esprit: quel a été pour le Comté de Savoie et pour la dynastie des Humbert la conséquence politique de la conquête ou de l'annexion de Lyon aux domaines des Rois de France, en 1310.

D'après ce qui a été rapporté dans les précédents chapitres de cette étude, l'influence de la Maison de Savoie fut importante dans le Lyonnais de 1245 à 1310, surtout pour avoir donné deux archevêques à Lyon, Philippe (de 1245 à 1265) et Pierre (en 1308). De plus, le Comte Amédée V fut un des protecteurs de Lyon de 1280 à 1285, avant que ce protectorat fût devenu une prérogative exclusive des Rois de France.

Mais dès 1305 (au couronnement de Clément V) Amédée s'aperçut que pour ce qui concernait le pouvoir et l'autorité dans la ville de Lyon, il avait un rival

de Vienne, de Genève, de Viviers et du Comté de Provence, de la Savoie et de la Bresse, de la Bourgogne et de tout le reste du royaume de Bourgogne jusqu'à la mer, avec les frontières du Rhône et de la Saône et des marches de Lombardie. Voir Bibliothèque nationale de Paris. Fonds Baluze, page 158, f. 78. R. V. ? Huffer, *Stadt Lyon*, page 143 et encore Bonassieux, page 189. Fournier, *Le Royaume d'Arles et de Vienne*, page 100.

Relativement à l'incident du Duché de Savoie en 1416 et de l'empereur Sigismond, voir Bonassieux, page 188, qui cite le fait rapporté par l'écrivain Baluze.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

très puissant, Philippe le Bel. L'esprit fort adroit et politique du Comte de Savoie, se rendit compte qu'il devait renoncer à toute ambition de gouvernement, dans la grande métropole du Rhône.

Cependant, un reste d'influence de Savoie s'étendit pendant bien des années encore, jusqu'aux portes de Lyon.

Le Roi de France, Jean le Bon, en 1351, garantit au Comte Vert les nombreux et importants domaines de la Maison de Savoie, jusqu'aux portes de la ville de Lyon, et l'Empereur Charles IV de Luxembourg, en 1361, donna le vicariat impérial sur tous les vassaux du Saint-Empire Romain, archevêchés, évêchés et abbayes du diocèse de Lyon pour les fiefs qui tenaient de l'Empire, au Comte Vert et à ses successeurs dans le Comté de Savoie. (1)

Pour finir, nous dirons que les archives de Lyon ont un document qui contient la cession au Duc Louis de Savoie des droits *ab antiquum* appartenant à l'Empereur dans la ville de Lyon. Mais alors ces droits de l'Empire étaient depuis des siècles déjà tombés en désuétude, à l'état de lettres mortes, dans le Lyonnais.

(2) Cependant les évènements de Lyon, en 1310, et les conséquences qui en découlèrent, eurent un heureux résultat politique : la Maison de Savoie se trouva tous les jours poussée davantage vers ses hautes et glorieuses destinées, dans les plaines du Pô, vers la Lombardie et l'Italie.

On ne peut mieux commencer le récit de l'expédition remarquable d'Henri VII en Italie, qu'en citant

(1) Voir Huffer, ouvrage cité, page 145.
(2) Bonassieux, ouvrage cité, page 189 des archives de la ville de Lyon, A. T. 2, 1416-1496. Inventaire, Rolle, Paris, 1865, T. I., page 6.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

le terzet de Dante, admirateur du César Luxembourgeois.

« Vieni a veder la tua Roma che piagne,
« Vedova Sola e di e notte chiama;
« Cesare mio, perché non m'accompagne? (1).

Après la clôture du Parlement *(Reichstages)* de Spire, le Roi des Romains se mit en marche pour l'Italie, et le 29 septembre 1310 il arriva à Berne, où il avait fixé le point de rassemblement de sa petite armée, ou pour mieux dire la réunion en armes des Barons, les plus fidèles de ses partisans.

A Berne il s'arrêta une dizaine de jours, et le 10 octobre il entra à Lausanne, à la limite des possessions et des domaines de son beau-frère, vassal et ami dévoué Amédée V, Comte de Savoie, qui était de retour de la Cour de Clément V et qui, après avoir assisté à la défaite de son neveu, Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, était venu à la rencontre d'Henri VII jusqu'à Soleure. Peu auparavant, il avait envoyé auprès de lui comme légat, Pierre-Sylvestre Juge, savoyard du Bugey, châtelain d'Yenne.

A Lausanne, le Roi des Romains ne demeura guère qu'un jour, pendant lequel il eut une importante entrevue avec le légat pontifical Jean de Molans.

Il paraît qu'Henri VII, en Suisse, et peut-être même à Lausanne, eut aussi une entrevue, à l'égard de l'expédition, avec quelques représentants des seigneurs et des communes d'Italie (2).

L'entrevue avec Jean de Molans finit par un serment, par lequel Henri promit son dévouement à l'Eglise, comme son prévôt, en confirmant tous les droits et

(1) Voir Dante, *Divina Commedia purgatorio*, capitolo VI, versi 112-114.
(2) Voir Cibrario, *Tableau chronologique*, page 84.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

privilèges donnés par les Empereurs, ses prédécesseurs, l'intégrité absolue de l'état pontifical, en s'engageant à ne point exercer de juridiction à quelque époque que ce fût, sur le territoire de cet état même (1).

Le 12 octobre, le Roi était arrivé à Genève, en passant par Nyon et en côtoyant le bord occidental du lac.

De Genève, il se dirigea vers Hauteville, puis il suivit les bords du Rhône, jusqu'au lac du Bourget. De là, il arriva à Chambéry, qui commençait à être une des capitales du Comté de Savoie, et où Amédée avait préparé à ses hôtes étrangers un brillant accueil.

A Chambéry, la force armée impériale de quoi se composait-elle à peu près ? (2)

Suivant Imer elle était formée d'environ trois cents cavaliers et deux mille fantassins armés. Sommerfeld par contre assure qu'Henri n'avait point avec lui une véritable armée ou cavalcade impériale, mais seulement une suite de Barons impériaux.

Et parmi les plus puissants seigneurs, il nomme le Comte Amédée de Savoie, les Dauphins Guy et Hugues de Vienne, les Comtes Guy et Henri de Flandre, le

(1) Doënnges, *Acta Henrici VII*, II, page 123. Quelques écrivains prétendent que la concentration de l'expédition eut lieu à Lausanne et non à Berne. Les arguments développés par Sommerfeld dans son ouvrage : *Die Romfahrt Keiser Heinrich*, pages 32, 1310-1313, nous persuadent que le rendez-vous eut lieu réellement à Berne où le roi demeura dix jours, au lieu de Lausanne où le séjour ne dura qu'un jour, deux tout au plus.

Lausanne était une possession d'Amédée V, prince italien. Les chroniqueurs italiens parlèrent de cette ville dont le séjour devint remarquable pour Henri VII, par son serment de fidélité au Saint-Siège.

(2) Voir Georges Imer, page 31 et suivantes. *Die Romfahrt Kaiser Heinrich VII, Bilder cyclus des codex Balduini Trevirensi*, publication fort intéressante, qui est comme une illustration de l'expédition de Henri VII en Italie, avec des miniatures et des dessins du temps.

Baudouin était, comme on sait, frère de l'Empereur.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

jeune duc Léopold d'Autriche avec une escorte de cinq cents cavaliers, les frères du roi Baudouin, archevêque de Trèves et Vailleran de Luxembourg. Sommerferd fait observer qu'il était bien naturel que le nombre de ces milices fut restreint, puisque en Allemagne, à ce moment, deux armées impériales étaient en campagne, l'une sous Jean de Luxembourg pour conquérir le Royaume de Bohême, l'autre pour repousser le violent Comte Ebérard de Wurtemberg. Nous avons déjà parlé de ces expéditions. Grégorovius, dans son *Histoire de la ville de Rome*, écrit au contraire à ce propos : (1)

« A Lausanne lorsque le Roi passa en revue son « armée, il n'eut point à en tirer confiance. Les milices « ne se composaient que de cinq mille hommes, pour « la plupart mercenaires et gens du peuple. Dans ces « contingents l'on ne voyait pas de Princes de l'Em- « pire, circonstance qui ne s'était pas présentée dans « les expéditions antérieures. »

Ensuite l'auteur mentionne dans la suite d'Henri VII les mêmes hauts seigneurs féodaux, déjà cités par Sommerfeld et ensuite les évêques Thiébaut de Liège et Gérard de Bâle et le Duc de Brabant, frère de la Reine des Romains.

Le savant historien piémontais F. Gabotto rapporte qu'Henri VII arriva en Italie avec une escorte de cinq à six cents personnes à peine (2).

La suite ou escorte armée du Roi des Romains devait être vraiment bien peu nombreuse, si l'on tient compte de ce qu'ont écrit les trois chroniqueurs contemporains. G. Villani dit : « avec peu de monde, »

(1) Voir Gregorovius, ouvrage cité. Traduction italienne, volume VI, pages 33-34.

(2) Voir J. Gabotto, *Histoire du Piémont dans la première moitié du XIVe siècle*, page 6.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Dino Compagni rapporte: « avec peu de chevaux » et Nicolas, évêque de Botronto, « il y avait peu d'hommes avec lui » (1).

Pour ce qui concerne le contingent des hommes d'armes savoyards, nous indiquerons, plus loin, les Piémontais qui, sous le Prince d'Achaïe, devaient suivre Amédée V dans cette longue et périlleuse expédition ; le Comte de Savoie avait 10 chevaliers, sept clercs, qui servaient de secrétaires et de trésoriers, cinquante-deux écuyers, et treize autres fonctionnaires de la Cour souveraine, en tout quatre-vingt-deux personnes (2).

Le petit nombre d'hommes d'armes savoyards prouve que le Comte Amédée V fit l'expédition de Rome, surtout en qualité de conseiller du roi, exerçant cependant, le cas échéant, les fonctions de capitaine et de vicaire impérial.

Parmi les barons savoyards, à la suite d'Amédée V pour l'expédition de Rome, les comptes de l'hospice du Comté (3) donnent les noms suivants :

« Guglielmo de Roubeomonte-Rougemont; Henricus « de Septimo septême, Johannus Artaudi-d'Artaud, Ga- « lerio de Balma de la Baume, Petro de Claramonte- « Clermont ; Guglielmo de Briorio-Briord ; Lancellotto « de Chaudeya-Chauday ; Hugons de Breysiago-Bres-

(1) Voir G. Villani IX, cha. 7°. D. Compagni III, page 24, Nicolo, évêque de Botronto, p. 69.

(2) Conto di Andreveto di Montemeliano Clerici, années 1310-1311. Item libravit in vadiis decem militum, septem clericarum quinquiginta duorum scutiferorum domini et aliorum de familia sua librates apud ast diebus novembris et mense decembris.

(3) Voir le compte dont il vient d'être fait mention d'Andrevet de Montmeillan, trésorier de l'hospice du Comte de Savoie.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« sieux; Aimaro de Bellovidere-Beauvoir, tous cheva-
« liers. »

Parmi les clercs figurent Andrevetto de Montmeillan qui exerçait les fonctions de trésorier; Jordanus Bernardo de Mercato et Boni bourgeois de Chambéry.

Il paraît qu'une partie de ces nobles savoyards, qui commencèrent l'expédition de Rome, ou moururent pendant le voyage, si long et si fatiguant, surtout pendant la campagne de guerre, ou bien rentrèrent dans leurs fiefs, avant que Henri VII fût arrivé à Rome, puisque d'autres noms figurent au couronnement à Latran en 1312, comme il sera mentionné plus tard (1).

De Chambéry, le Roi des Romains se rendit à Montmeillan, ensuite dans la vallée de l'Isère jusqu'au confluent de l'arc à Aiton, ensuite à Aiguebelle, La Chambre, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel, les Fourneaux, Modane et Lanslebourg, et enfin vers le 22 ou le 23 octobre, le petit corps de la Milice féodale, après avoir passé le Mont-Cenis, arriva à Suse, la première ville italienne.

A Suze, plusieurs seigneurs Lombards étaient venus à la rencontre du souverain Allemand. Ces seigneurs étaient Mathieu Visconti, qui s'était tout récemment enfui de Milan, Langosco de Pavie, et des ambassadeurs de Chieri et d'Asti et d'autres villes (2).

Les chroniqueurs de Savoie racontent une anecdote, qui mérite d'être mentionnée relativement au séjour

(1) A Montmeillan, Amédée V donna au roi du vin, comme il résulte d'un compte du châtelain Humbert, Marescalli-Maréchal. Libravit :

« Domicello pro vino empto ab ipso et presentato Romanorum Regi. » Et cet Humbert reparaît au couronnement à Rome.

(2) Sommerfeld dans l'ouvrage cité, page 34, fait au contraire venir Langosco de Turin.

Ferdinand Gabotto, ouvrage cité, page 62.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

d'Henri VII à Suse, comme un symptôme du jugement sage et prudent, que la postérité a attribué dans cette occasion à Amédée V. Du reste elle paraît vraisemblable.

« (1) Et en passant le Mont-Cenis il fut sur le tertre « de la Ferrière auprès de Suse, l'empereur regarda « au bas et en haut et vist le pays d'Ytalie, et là il se « mist a genouls et regarda en vers le ciel la dist du « Salut :

« *O domine Jesus christe absecro te ut me defendas « et ornas a sufficacione parceum unius patrye Ytalie « gencium.*

« Lors le Comte Amé emprès ly estoit ly dict : « Signeur confortez vous, car fors à vous ne tiendra « que bien gardé en serez et se croye me voullez vous « en serez préservé et gardé, si vous convient faire « comme mes ancêtres firent lesquels ne prindrent « nulle part, ne partye, ne soustenance, ne de Guelf, « ne de Gebellin et ce aussi le factes, Dieu vous garde- « ras de leur déception (2). Lors l'Empereur dit au « Comte, je cognais votre sagesse à votre parler et sa- « chez que usques noy voulloir de tenir partialité ne « lyendray et sy vous croyay, mais je lay dit par les « diversités et particularités eux aulx pays d'Ytalie.

« Et ce vous veuil assurer que je vous oreroy, car à « l'Empereur Henri de Luxembourg ne sera pas rapro- « ché qu'il taigne parcialité ne partye en Italie ne ai « leurs amis sens délibéré de maintenir justice a ung « chacun et de faire par manyere que Dieu et l'eglise « et le monde soit de moy content mais de tout vous

(1) Voir *Anciennes chroniques de Savoie* que l'on croit de Cabaret. *Historiæ patriæ monumenta*, vol. 3, page 195.
(2) Par erreur le texte dit Ruadolph d'Auspurg.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« pryo que ne m'abandonnez en mille manyere (1).

« Et le Comte Amé luy promit et lors le retint pour « son compagnon d'armes et le chef de son étroit « conseil. »

De Suse, Henri VII se dirigea sur Turin, en passant par Aveillane et peut-être par Rivoli (2), les derniers jours du mois d'octobre. Turin était alors une des principales villes de l'apanage de Philippe de Savoie, Prince d'Achaïe, sous la haute seigneurie féodale du Comte Amédée V, Philippe, heureux de l'arrivée du Roi des Romains dans l'une de ses métropoles, était tout prêt à lui rendre des services politiques (3).

Arrivé à Turin, Henri VII commença à exercer l'autorité souveraine dans le Royaume d'Italie et il nomma un vicaire impérial (4).

A Turin vinrent se présenter à la cour du Roi les deux Marquis subalpins de Saluces et de Monferrat, ayant chacun cent hommes d'armes ou chevaliers. Le Marquis de Saluces voulait tout de suite prêter serment de fidélité au souverain, pour les territoires de Saluces, qui dépendaient du Saint-Empire Romain, mais Henri VII refusa cette offre, donnant pour motif

(1) Les faits mentionnés ici sont confirmés par la conduite d'Henri et d'Amédée V en Italie. Et c'est pour cela que nous avons rapporté les paroles entre les deux princes. Les ancêtres d'Amédée V, s'ils avaient été gibelins par fidélité aux Empereurs, n'avaient du moins jamais été ennemis des factions guelfes.

(2) Une entrevue à Rivoli entre Clément V et Henri VII est véritablement fantastique. On ne peut y croire.

(3) Voir Sommerfeld, ouvrage déjà cité, page 32.

(4) Voir Datta, *Histoire des Princes d'Achaïe*, vol. I, page 61.

Carutti assure (*Studii Pinerolensi*, vol. I, page 205) que Philippe de Savoie Achaïe souleva alors une réclamation contre Amédée V pour le Comté de Savoie, mais Henri VII, non seulement confirma le domaine d'Amédée V malgré tous les droits qu'aurait pu prétendre quelqu'un de sa famille, mais encore contraignit Philippe de remettre à son oncle des territoires qu'il avait occupés.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

que le Marquis Manfred avait déjà prêté serment, peu de temps auparavant, au Roi Robert de Naples, et aussi parce que Henri voulait avoir des égards spéciaux pour un souverain avec lequel en ce moment il était en pourparlers pour conclure un mariage.

A Turin, arrivèrent aussi les membres de la haute cour impériale, beaucoup de nobles seigneurs et des ambassadeurs des communes. Les légats de la ville d'Albe reçurent une réponse identique à celle qui avait été faite au Marquis de Saluces.

Le Marquis Théodore de Monferrat voulut à son tour prêter hommage au Roi des Romains, mais Henri VII refusa, pour le moment, de recevoir ce serment à cause de la question qui existait alors avec le Marquis de Saluces, pour la succession du dernier Aléramc, Jean de Monferrat.

La question de la succession du Marquisat fut déclarée de la compétence de l'Empire et les deux prétendants durent attendre le jugement du souverain et de son conseil.

Le jour de la Toussaint de 1310, une ambassade de Romains arriva à Turin pour saluer Henri VII et lui faire hommage. Les Anibaldi, les Colonna et les Orsini, chefs des partis à Rome, vinrent comme ambassadeurs de la ville éternelle, avec une splendide compagnie et escorte d'honneur et de défense, de 300 chevaliers.

Le Capitole les expédiait au Roi des Romains, pour l'inviter au couronnement. Ces ambassadeurs devaient aussi se rendre à Avignon, auprès du Pontife, pour le prier de retourner à Rome, où l'on espèrait que Clément V, en personne, aurait placé la couronne sur la tête du nouvel Empereur.

Henri VII adjoignit à l'ambassade romaine sa pro-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pre légation, composée de deux prélats, Nicolas, évêque de Botronto et Jean, doyen de l'archevêché de Trêves. Ces délégués impériaux devaient eux aussi, demander l'intervention de Clément V, à la cérémonie à Rome. Si le Pontife ne pouvait pas se rendre, personnellement, à Rome, ils avaient l'ordre de négocier avec la Cour pontificale, afin d'obtenir que des Cardinaux reçussent des pleins pouvoirs pour remplacer le Pontife, à la cérémonie du Sacre. Les ambassadeurs romains avaient déclaré être convaincus de la légitimité de cette demande du Roi, qui leur prodigua des honneurs et des cadeaux ; quelques-uns furent même appelés à faire partie du Conseil impérial.

Pendant le séjour à Turin de l'Ambassade romaine, il fut décidé que Louis de Savoie, Sire de Vaud, neveu d'Amédée V, serait resté, comme sénateur, dans la ville éternelle.

Il avait déjà été choisi et élu à cette haute charge, quelques mois auparavant, puisque, comme on le sait, le 7 du mois d'août 1310, il avait déjà exercé les fonctions sénatoriales.

C'était très important, pour le Roi des Romains, d'avoir en ce moment, comme sénateur au Capitole, un chevalier très brave, son parent et un de ses fidèles amis.

De Suze à Turin, Philippe de Langosco, avec toute la milice de Pavie, plus de quatre cents nobles chevaliers, avait accompagné la Cour d'Henri, à Turin, Simon Avogadro de Collobiano se présenta également à la Cour impériale avec 200 chevaliers armés, de Verceil, enfin Antoine Fissiraga de Lodi avec 100 hommes d'armes.

Ces trois chevaliers étaient les principaux chefs de la ligue guelfe après « Guidone della Torre », Seigneur

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de Milan. Ils avaient pris part à la célèbre conférence du 11 juin 1311 à Milan, entre les chefs de la ligue guelfe de Lombardie, et dans laquelle avait été décidée la conduite à suivre par la faction guelfe, au moment de l'arrivée d'Henri VII en Italie. Dans cette circonstance, « Guidone della Torre » avec le Marquis Guillaume Cavalcabo, légat de Crémone, s'était prononcé pour courir aux armes de suite et empêcher l'entrée en Italie du nouveau Roi des Romains. Mais les trois capitaines de Pavie, de Verceil et de Lodi, avaient parlé en faveur de démonstrations de sympathie, à l'égard du Souverain Luxembourgeois.

« Guidone della Torre » avait été si indigné des sentiments pacifiques et conciliants exprimés par Philippe de Langosco, Simon de Collobiano et Antoine Fissiraga, qu'après la clôture du Parlement guelfe, il se laissa emporter et prononça ces mots :

« Qu'ai-je à faire avec cet Henri, qui veut venir trou-
« bler mon Etat ? Ai-je contracté quelque obligation
« avec lui, ou bien est-ce mes ancêtres qui l'ont con-
« tractée ?

« Je ne le sais pas. Je ne connais pas cet homme. Je
« ne l'ai jamais vu.

« Dites-le vous-mêmes, que dois-je à Henri de
« Luxembourg ? Ou allemand, ou français, ou *savoyard*
« qu'il soit, quelle chose m'a-t-il jamais donnée ?
« Quelle raison a-t-il de m'ôter ce qui est à moi ? Or
« bien, pour quelle raison donc ne défendons-nous pas
« ce qui est à nous ? » (1).

Henri VII avait certainement été informé de l'atti-

(1) Voir G. Giulini, *Memorie Spettanti alla storia di Milano*, vol. 4, page 852. Ce discours, rapporté par un chroniqueur du temps, prouve toujours plus l'importance qu'avait prise la Maison de Savoie dans l'expédition d'Henri VII en Italie en 1310.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

tude si amicale et si sympathique des trois capitaines guelfes, le 10 juin, à Milan, attitude rendue plus marquée encore, par le fait qu'ils étaient venus maintenant à sa Cour pour lui rendre, pour ainsi dire, un hommage de respect. Il les accueillit donc avec la plus grande bienveillance. Il voulut qu'ils fissent partie de son conseil secret, et déclara qu'il désirait traiter avec eux des affaires du gouvernement de l'Italie, qu'il avait besoin de leurs avis très autorisés et enfin qu'il ne voulait admettre aucune différence de traitement entre les Seigneurs guelfes et les Seigneurs gibelins.

La modération, la douceur et la sagesse du Roi produisirent un excellent effet sur l'esprit des nombreux barons italiens, qui accoururent pour saluer Henri VII dans la future capitale, Turin.

Richard de Tizzoni, chef de la faction gibeline hors de Verceil, ou exilée de cette ville, vint aussi à la rencontre du Roi à Turin, avec 100 cavaliers. Il représenta au Souverain que son parti, si dévoué à l'Empire, était en exil depuis bien des années ; mais Henri VII lui répondit qu'il ne voulait point soutenir les factions, ni s'occuper des intérêts d'un parti, mais qu'il avait un seul but, le bien de tous.

Ce discours plût beaucoup aux barons et aux chevaliers, qui bénirent le Roi, et les Guelfes furent consolés.

Guillaume Brusati, chef du parti guelfe de Novare, vint, peut-être, aussi se présenter à Henri VII (1).

Les légats des villes de Valence, de Chiéri et d'Asti vinrent aussi à Turin pour saluer le Roi et pour prêter le serment de fidélité (2). Quelques auteurs prétendent

(1) Voir Sommerfeld, ouvrage cité, pages 6, 7 et 34.
(2) Voir Sommerfeld, ouvrage cité, page 34.

Digitized by Google Original From HARVARD UNIVERSITY

même que le divin poète Dante aurait paru à Turin pour voir Henri VII, son Empereur si aimé et si admiré (1).

Les trois grands capitaines guelfes de Pavie, de Verceil et de Lodi furent d'avis, dans le Conseil impérial, de ne pas faire rentrer dans les villes les factions qui en avaient été chassées, avant que le couronnement eût pu avoir lieu. Henri VII promit de réfléchir à l'égard de cette proposition, en se réservant de prendre une décision ultérieure. (2).

Le séjour d'Henri VII à Turin ne dura qu'une semaine, puisque dès le 6 novembre il se rendit à Chiéri.

Pendant le séjour du Roi des Romains en 1310, Turin fut, pour la première fois et pour une semaine, la capitale de l'Italie (3).

L'histoire et la postérité doivent fixer leur attention sur les circonstances de ce moment historique. D'abord il y a à constater la haute importance des questions politiques qui furent traitées à Turin, sans oublier la grandeur et la réputation des Princes et des hommes d'Etat et de guerre allemands, flamands, bourguignons, savoyards, lombards, romains, guelfes et gibelins, qui s'étaient donné rendez-vous à la Cour d'Henri VII. Car c'est bien lui qui fut, pour ainsi dire, le dernier Empereur du Saint-Empire romain au moyen-âge.

(1) Voir D. Georg, *Imer die Romfahrt Keiser Heinrich VII*, page 38.

(2) Voir *Nicolas, évêque de Botronto*, pages 69 et 70, Muratori.

(3) Le dernier empereur de Souabe Frédéric II avait aussi été de passage à Turin en 1247 entre les mois de mai et de juin, mais son séjour à Turin ne fut point marqué par d'importantes négociations diplomatiques. En ce moment Frédéric II était excommunié ; la fortune l'abandonnait. Voir volume 2me, 1re partie de cette étude, pages 255 et 256.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Très probablement à ce rendez-vous de tant de personnages illustres, il faut ajouter le nom de Dante. Il ne faut point oublier l'importance que prit en ces circonstances la Maison de Savoie.

Henri VII arriva à Chiéri le 6 novembre 1310. Le gouvernement et la seigneurie de la glorieuse commune avaient été vivement disputés, dans les dernières années, entre Philippe de Savoie Achaïe et la Maison d'Anjou de Naples.

A l'arrivée du Roi des Romains à Chieri, Philippe, soutenu par son oncle Amédée V, prétendit, auprès de la Cour impériale, que Chieri devait lui appartenir, en vertu d'une ancienne donation faite à son aïeul Thomas II de Savoie, par l'Empereur Frédéric II. La cathédrale de St-Jean de Turin déclara également que Frédéric II lui avait donné Chieri. Henri VII voulut examiner les privilèges des deux concurrents: le troisième, le Roi Robert, ne s'était point présenté. Après mûr examen des donations, Henri VII déclara que ces donations étaient nulles, parce que elles avaient été faites après que l'Empereur Frédéric II avait été déposé du trône, par le Concile de Lyon. La commune de Chieri, avec son district, fut ainsi reconnue comme une seigneurie directe de l'Empire.

Les Gibelins du dehors furent réconciliés avec leurs concitoyens, les Guelfes de l'intérieur. Le Florentin Ugolin fut installé comme vicaire du Roi des Romains.

Au printemps suivant, Henri VII donna la ville de Chieri au Comte de Biandrate. (1)

(1) Voir Sommerfeld, ouvrage cité, page 636, note 2. La concession de Chieri à la maison de Biandrate porte la date des 7 et 9 juin 1311.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

(1) Le 11 novembre, le Souverain Luxembourgeois se rendit à Asti (2).

Dans cette puissante commune subalpine, c'est le parti guelfe qui dominait, parti qui était l'ami du Prince Philippe de Savoie Achaïe, qui faisait partie du Conseil impérial.

Le Roi fut, pour ce motif, reçu d'une manière bienveillante par les habitants d'Asti, qui allèrent à sa rencontre avec un brillant cortège, bien qu'il eût avec lui les membres du parti gibelin extérieur.

A Asti, on était préoccupé de l'effet que produirait sur le Roi des Romains, le traité qui avait été conclu le 28 juillet 1310, par Boniface Solaro comme syndic de la commune, avec le Roi Robert de Naples.

Les citoyens d'Asti s'empressèrent de changer d'opinion à l'arrivée d'Henri VII pour se rapprocher de lui. Le Roi des Romains ayant eu en mains le texte du traité du 28 juillet, le fit brûler par l'évêque de Botronto.

Dès le 15 novembre, les citoyens d'Asti réunirent le grand Conseil et choisirent deux plénipotentiaires pour prêter serment de fidélité à l'Empereur et pour demander le renouvellement des anciens privilèges impériaux de la ville. Le document qui contient la sanction de ces privilèges, porte la date du 17 novembre. Il est précédé cependant d'une promesse verbale du Roi, faite la veille.

Sur ces entrefaites, la négociation entre les Guelfes et les Gibelins eut lieu, et le 18 novembre tous les citoyens se réunirent sur la place du Marché. Dans cette nombreuse assemblée, les Conseillers impériaux

(1) Voir Gabotto, ouvrage cité, dit et, avec grande raison, que les dates du voyage d'Henri VII sont difficiles à fixer. Nous suivrons en général Sommerfeld.

(2) Voir G. Villani, livre 9, chap. 9, page 448.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

demandèrent le pouvoir (Balia) de réformer, à leur volonté, la ville, les lois et les statuts. Cette demande fut acceptée avec faveur, après que la proposition en eut été faite par l'homme du peuple, Guillaume de Vajo, malgré une certaine opposition de la part des membres du grand Conseil (1).

Le 25 novembre, Henri VII cassa le « Podestà » d'Asti, Boniface Guasco, et le capitaine Robertone, en les remplaçant par un vicaire impérial, Nicolas dei Bonsignori, qui était citoyen de Sienne, ami d'Henri VII et membre du Conseil de l'Empire.

En 1300, Bonsignori avait déjà été « Podestà » de Padoue, ensuite il avait eu un emploi à la Cour pontificale, mais il avait été blâmé pour des opérations de banque. Un fils de Nicolas avait été nommé chapelain du Pontife Clément V, en 1305.

Bonsignori, en 1311, fut appelé à Milan par Henri VII. Là il s'acquit une si mauvaise réputation, que l'historien Fiamma dit de lui qu'il était un mauvais garnement, un homme abominable, arrogant et fou. Le chroniqueur Cermenate ajoute d'autres injures contre lui (2).

En peu de mots, Henri VII à ce moment, 1310, s'empara dans la commune d'Asti, de la souveraineté entière et illimitée. C'est ainsi qu'il y promulgua une amnistie générale pour les prisonniers politiques, pour

(1) L'épisode dont parle Guillaume Ventura à l'égard de l'homme du peuple G. de Vajo Formagiarus est probablement exagérée par l'esprit de parti guelfe du chroniqueur, chap. 58, pages 229, 230.

A l'égard de l'influence des Comtes de Savoie dans l'expédition de Henri VII en Italie, voici ce qu'écrit « Ventura » dans le même chapitre. *Sciendum est quod amedeus comes et philippus princeps promovuerunt dictum Henricum advenentum in Lombardian.*

(2) Giulini, ouvrage cité, vol. 4, page 367, année 1311, et de Cermenate, chapitre XIX.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

les exilés, il rendit à chaque bourgeois d'Asti le droit de l'action pénale, civile, contre toute défense et action, il suspendit l'application des statuts existants, des lois en vigueur, des décisions des magistratures et des conseils d'Asti, à partir de 1312. Enfin il enleva toute autorité à la seigneurie, aux deux collèges des huit et des vingt-cinq, il fit préparer des réformes aux statuts et arbitrairement il renouvela le Conseil majeur. Il supprima les deux principales magistratures de « Podestà » et de capitaine du peuple, remplacées par le vicariat impérial, et délégua son vicaire, comme son représentant en vue de la réforme de la ville et de la commune d'Asti, et ensuite pour gouverner la ville.

Nicolas dei Bonsignori, choisi pour cette charge de vicaire d'Asti, était peu digne d'un emploi si important et peut-être sa conduite poussa-t-elle la ville d'Asti à abandonner, bientôt, Henri VII et à rentrer dans l'alliance du Roi Robert.

Le 24 novembre, Henri VII, avec grande solennité, donna l'investiture, avec le sceptre royal, à Amédée V de tous les domaines dans le Comté de Savoie et dans la Marche d'Italie, en le constituant et en le créant en même temps Comte de Savoie, Prince de l'Empire, duc de Chablais, duc d'Aoste, marquis en Italie (1).

L'acte fut dressé dans la ville d'Asti, dans la maison de Thomas Rotari, où demeurait le Roi. Comme témoins et présents il y avait le cardinal Arnaud de Pelagrua, l'archevêque Cassone de la Torre de Milan, le chancelier royal Henri, évêque de Trente, Thiébaud, évêque de Lodi, Girard, évêque de Bâle, Aymon de

(1) Illustrem ac spectabilem virum D'Amedeum comitem Sabaudiœ, ducem chablaisie et Vallis Auguste (c'est un des premiers documents sur le duché d'Aoste).

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Quart (Aoste), évêque de Genève, Vailleran de Luxembourg, frère du Roi, Manfred, Marquis de Saluces, Ugon et Guydon, frères Dauphins, Léopold, duc d'Autriche, Philippe, Prince d'Achaïe, Aymard de Poitiers, Graton de Clariaco et les barons savoyards : Aymard de Bellovidere, Pierre d'Altivillari, les chevaliers Jean Arthaudo, Girard dit Guespa de Varax, Guillaume de Briord, Henri de Septême et les jurisconsultes, Henri de Peretate, Antoine de Barge, et Pierre de Clermont. Deux jours après (1) le conseil du Roi jugea la question de la succession du Monferrat.

Par un acte, dont furent témoins le Prince d'Achaïe et Ugon Dauphin, seigneur de Faussigny, il était déclaré que, d'après les lois féodales les prétentions, soit de Manfred de Saluces, soit de Théodore Paléologue, n'étaient pas fondées. Le Monferrat devait, à jamais, être considéré comme un fief impérial.

Cela étant établi, l'investiture du marquisat de Monferrat fut donnée à Théodore Paléologue. Cet heureux succès pour Théodore Paléologue fut la conséquence des recommandations de Filippone de Langosco et des autres chefs guelfes. Peut-être l'or d'Obizzino Spinola, beau-père du Paléologue et ancien et puissant capitaine de Gênes, eut aussi une grande part à cette décision impériale du 25 novembre 1310 (2).

Peu auparavant le neveu de Clément V, le cardinal Arnaud de Pelagrua, était arrivé à Asti. Il était de retour de sa mission politique à Florence, à Bologne, à Mantoue (3) et en route pour Avignon. Henri VII profita

(1) Doënninges, Ier volume, page 5, 25 novembre 1310.
(2) Voir Sommerfeld, ouvrage cité, page 41.
(3) A Florence il avait levé l'interdit ; à Ferrare il s'était occupé de la succession de la Maison d'Este et de la lutte avec Venise. Voir Sommerfeld 6 et L.-A. Ferrai, *Henri VII de Luxembourg et la République de Venise*, page 19.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de la présence du cardinal à Asti, pour le pousser à faire des démarches auprès de son oncle le Pontife, pour qu'il donnât des ordres précis à l'égard du couronnement à Rome, et pour demander au Pape ses bons offices dans le but de calmer l'action, tous les jours plus hostile, du Roi Robert, qui venait de s'emparer, au détriment de l'Empire, des villes subalpines, d'Albe et d'Alexandrie.

Arnaud de Pelagrua, se trouvant presque en ôtage auprès du Roi, Henri VII, promit d'écrire, personnellement, au Roi Robert pour le persuader de renoncer à l'occupation de ces deux villes. Mais il paraît qu'il ne tint pas sa promesse.

A la suite du cardinal, l'archevêque de Milan, Cassone della Torre, était arrivé à Asti. Il avait été récemment chassé de son siège par son cousin Guidone della Torre. Il désirait, avec l'appui du Roi, obtenir la délivrance de ses frères, qui se trouvaient encore à Angera, prisonniers du capitaine du peuple de Milan et peut-être même obtenir l'autorisation de rentrer à son église et à son siège épiscopal. Le Roi en fit parler à Guidone, mais d'abord celui-ci refusa toute concession. A la cour d'Henri VII, depuis son départ de l'Allemagne, il y avait un célèbre Seigneur gibelin lombard, François de Garbagnate, ami dévoué de Mathieu Visconti. François de Garbagnate, conseilla à Mathieu Visconti, ancien chef gibelin de Milan, de se présenter au Roi. En effet Mathieu ne tarda pas à arriver à Asti, et il sut plaire de suite à Henri VII, et aux seigneurs du Conseil impérial, au point qu'il fut, bientôt, admis comme conseiller à la noble assemblée d'élite, décision qui fut mal accueillie par les deux chefs guelfes, Philipon de Langosco, et Antoine de Fissiraga, qui ne voulurent jamais se réconcilier avec Mathieu.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

A Asti, l'ancien Seigneur de Milan fut bientôt l'objet de l'amitié des principaux gibelins, à la suite du Roi, Hubert Lodrisio Visconti, Crivelli et d'autres, en outre de son ami intime François de Garbagnate.

Le 4 décembre, tous les Seigneurs gibelins, à Asti, s'unirent à l'archevêque Cassone della Torre et à plusieurs autres Torriani, de la faction guelfe milanaise.

A Milan, en ce moment, Guidone della Torre était toujours plus impressionné et préoccupé de la tournure que prenaient les évènements, et des déclarations faites dans une lettre en date de Turin, par les trois chefs, aux capitaines guelfes, ses anciens protecteurs : Collobiano Langosco et Fissiraga, qui suivaient la politique modérée du Roi.

Il réunit un corps de milices de 2000 hommes d'armes, engagés pour défendre son état, dans toutes circonstances. D'autre part, il essaya de renforcer les partis de Milan avec les autres guelfes de la Lombardie et de la Toscane (1).

Une ordonnance ou décret impérial, en date d'Asti, 29 novembre, fixa la composition du Conseil d'Etat des Césars, où entrèrent plusieurs prélats italiens, c'est-à-dire l'archevêque de Milan, l'évêque de Lodi, les deux frères du Roi Baudouin et Valeran et le Comte de Savoie, toujours le premier parmi les princes séculiers, après les princes de la Maison de Luxembourg, les deux Dauphins et plusieurs nobles Seigneurs lombards, pisans et toscans, guelfes et gibelins, et parmi ces derniers, Philippe Comte du Lovello, Simon de Collobiano, Mathieu Visconti, B. Bonconto et Jean Toscolo de Pesio, docteurs

(1) Voir Villani, chap. 9, page 445, Muratori R. J., volume 13 et Sommerfeld, ouvrage cité, pages 11-12.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

en lois, Pellaro et Lanfranchi de Pise, Antoine de Barge, légiste, Vassal de Savoie, et plusieurs docteurs ès lois d'Asti (1).

Chaque jour, arrivaient à la Cour impériale à Asti, de véritables bandes de gibelins italiens. Nous citerons le célèbre capitaine gibelin de Pavie, Manfred de Beccaria, lequel arriva, suivi d'une nombreuse troupe d'amis et de partisans.

Les légats des villes de Mantoue, de Vérone et de Modène, prêtèrent hommage le 2 décembre et ils assurèrent Henri VII, que le parti gibelin de leurs provinces qui avait toujours soutenu les intérêts de l'Empire, voulait maintenant encore se montrer fidèle au service du Roi des Romains. Une brillante ambassade de la commune de Pise, toujours du parti gibelin, vint aussi pour saluer le Souverain et lui présenter une somme de 6000 florins d'or (2), en lui promettant une somme égale, aussitôt que l'expédition arriverait aux frontières du territoire de Pise.

Au milieu de ces divers incidents et de ces évènements, il est bien naturel, que dussent surgir de fortes luttes de partis et d'intérêts entre les Italiens du Conseil d'Etat, au point que le chroniqueur présent à la Cour d'Henri VII, Nicolas, évêque de Botronto, dit : « plures de Lombardia, de Janua tunc cum eo erant et « inter eos ipse vidit diversa consilis secundum diver- « sitatem voluntatum » (3).

Les preuves et les documents à l'appui des dis-

(1) Voir Doënninges, vol. 7, page 6.

(2) Voir G. Sommerfeld, *Die Romfahrt Keiser Heinrich VII, 1310-1313*, page 14.

Il parait que le Monarque Luxembourgeois fut à court de moyens financiers dès le commencement de son expédition en Italie.

(3) Voir la chronique de Nicolas, évêque de Botronto, page 74.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

cussions dans le Conseil impérial d'Asti ne sont point parvenus jusqu'à nous. Avec beaucoup de probabilité l'on peut, seulement, affirmer que les Gibelins conseillèrent à Henri VII d'aller tout de suite à Milan, pour ceindre la couronne de fer de la Lombardie, tandis que les chefs du parti guelfe exprimèrent l'avis que le conseil le plus sage, en ce moment, était de se rendre à Pavie et laisser Milan de côté.

Les chefs du parti guelfe exprimèrent cet avis sous un point de vue loyal et dévoué, car ils avaient la crainte, et les évènements successifs prouvèrent qu'ils avaient raison, que la conduite hautaine, et peut-être même provocatrice, de Guidone della Torre ne pût amener une prise d'armes, ou révolte des hommes du peuple guelfe de Milan contre les milices impériales.

Toutefois, à partir de ce jour, et par la suite, Henri perdit son ancienne confiance dans les chefs du parti guelfe, et il commença à se persuader qu'ils finiraient par le trahir. L'esprit préoccupé d'un tel sentiment, le Roi se décida à suivre les avis des Gibelins, et il s'achemina directement d'Asti vers Milan (1).

Le 3 décembre, Henri VII, se trouvant encore à Asti, avait voulu approuver la sentence arbitrale pour la paix d'Asti, prononcée par ses fidèles vassaux et parents, les deux princes de la Maison de Savoie (2), Amédée V et Philippe d'Achaïe, à la fin de septembre 1309 (3).

L'auteur Villani (4) rapporte que le séjour d'Henri VII

(1) Voir G. Sommerfeld, ouvrage cité, page 45 et *Archivio Storico Lombardo*, vol. V, page 876.

(2) A l'avenir, après la concession de Henri VII, le titre de prince appartiendra à Amédée V.

(3) Voir Gabotto, ouvrage cité, page 63.

(4) Voir G. Villani, liv. 9, chap. 9, page 448.

Villani, qui était un Guelfe convaincu, peut-être, et probablement, exagère le nombre des soldats ultramontains d'Henri VII.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

à Asti avait aussi servi à renforcer l'armée impériale, et il s'exprime de la manière suivante :

« Ivi in Asti attese la sua gente e inanzi si partisse, « ebbe presso due mila nomini a cavallo oltramontani. « E quivi soggiorno più di due mesi; Peroche allora « tenea la signoria di Milano Messer Guidotto della « Torre, uomo di grande senno e podere e che conten- « dea la venuta dello imperatore e serebbeli venuto « fatto se non che i suoi consorti medesimi (1) con loro « seguito condussero lo imperadore a venire a Milano « e col consiglio del Cardinale dal Fiesco legato del « Papa Messer Guidotto non sapiendo ne possendo al « tutto riparare assenti alla sua venuta contro a sua « voglia. »

Le 12 décembre 1310, au soir, Henri VII arriva à Casal San Evasio. Le dauphinois Hugues de Vienne, Sire de Faucigny, qui ce jour-là, commandait les milices impériales d'avant-garde, eut l'offre de la part d'un médecin de Vigevano d'être introduit, par surprise, dans la ville. Un Seigneur della Torre commandait à Vigevano comme Podestà. Il était parent et partisan du capitaine de Milan Guidone. Henri VII accepta la proposition et aussitôt les hommes d'armes impériaux allèrent pour prendre possession de Vigevano, ayant le médecin pour guide. Le coup de main réussit à merveille, et le Podestà della Torre, fut renvoyé à Milan, sans avoir à souffrir le moindre mal (2).

A Casal, le Roi trouva tout en ordre et en paix. Il fit réitérer à la commune le serment de fidélité. Ce ser-

(1) Villani fait allusion à la conduite de Castone della Torre, archevêque de Milan et à celle de ses frères qui conclurent un accord avec le chef des Gibelins milanais Mathieu Visconti.

(2) Voir l'ouvrage de Giulini et le volume cité, pages 857 et 858.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ment avait déjà été prêté à Asti, par une commission spéciale de Casal, le 14 novembre 1310.

De Casal, le Conseil impérial invita Guidone della Torre à prêter serment de fidélité à l'Empire. A Casal, augmentèrent les sentiments de défiance de Henri VII à l'égard des trois capitaines guelfes, Collobiano, Fissaraga et Langosco, et il donna l'ordre de veiller secrètement sur eux et sur leur conduite (1).

L'armée impériale passa le Pô devant Casal, et, le 15 décembre, elle s'établit à Verceil, où l'organisation de l'administration communale put être changée sans difficultés. Les exilés rentrèrent aussitôt en ville et le 15 décembre, les citoyens prêtèrent serment. On changea ensuite les chefs de la commune pour assurer la paix de la ville, et le 16, le Roi signa le décret de la paix publique entre les Guelfes et les Gibelins.

A Verceil les lois et les statuts ne furent point changés comme à Asti.

A Verceil, le chef des Gibelins était, comme l'on sait, Richard des Tizzoni, tandis que celui des Guelfes était Simone de Collobiano.

Ce dernier, lorsque les deux partis furent pacifiés, cessa ses fonctions de capitaine de la ville, et fut remplacé par Berlion de Rivoire, Baron savoyard, vassal d'Amédée V, comme vicaire impérial. Pour affirmer la paix à Verceil, quelques dispositions furent encore prises le 18 décembre, et le 19, Henri VII entra à Novare, où le capitaine guelfe Guillemo Brusato, renonçant à la charge de podestat de la commune, se réconcilia avec les Gibelins qui avaient à leur tête la Maison des Tornielli. Le citoyen gènois Albert de Malo-

(1) Voir *Nicolas évêque de Botronto*, p. 74, et Sommerfeld, ouvrage cité, page 45.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

selli, parent du Comte de Savoie, fut nommé vicaire du Roi (1).

Guidone della Torre, après la prise de Vigevano et à l'approche des hommes d'armes du Roi des Romains, se vit isolé ; dans la crainte sérieuse de perdre son Etat, il envoya des légats milanais à Novare, pour déclarer à Henri VII qu'il était prêt à se soumettre à sa volonté. En attendant, il rendit la liberté aux frères de l'archevêque Cassone.

Le Roi des Romains avait battu politiquement le Seigneur de Milan. Mais il fallait se hâter d'occuper la métropole lombarde. A cet effet, il envoya, de suite, son Maréchal, Henri de Flandre, choisir les quartiers dans la ville et il écrivit aux communes de la haute Italie d'expédier à Milan des Ambassadeurs, pour assister à la cérémonie de son couronnement, fixée, d'abord, au 3 janvier 1311.

Le 22 décembre, avant de quitter Novare, Mathieu Visconti dut promettre qu'à l'arrivée du Roi à Milan, une somme de 60,000 florins (2) lui serait consignée, comme une juste compensation des peines qu'il s'était données et des dépenses qu'il avait dû faire pour rétablir la paix dans les villes lombardes. Henri VII avait l'espoir d'arriver à Milan dans la soirée du 22 décembre, mais la mauvaise saison, et une forte tourmente de neige retarda la marche des milices et de la Cour.

(1) Le choix de Rivoire pour vicaire de Verceil, celui de Moloselli pour vicaire à Novare, et enfin celui d'Ebalo de Chalant, pour vicaire d'Asti (au commencement de 1312) prouve la grande influence des Savoyards à la cour d'Henri VII.

La mère d'Amédée V était de la famille des Fieschi, ce qui amena les nombreux liens de parenté du Comte de Savoie à Gênes.

(2) Voir Bonaini, tome I, pages 107, 108, et Sommerfeld, ouvrage cité, à la page 47. Mathieu Visconti donna une promesse écrite de cet engagement, pris au nom des citoyens Milanais.

Henri VII était toujours à court d'argent.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Et, quoique la colonne put traverser le Tessin à gué, ce qui surprit beaucoup les habitants de la contrée, elle dut passer la nuit à Magenta (1).

Le 23 décembre, au matin, le temps étant meilleur, et la neige ayant cessé de tomber, le Roi s'achemina vers Milan. Mais au commencement de la marche, il reçut une lettre du Maréchal impérial Henri de Flandre, avec des nouvelles peu rassurantes. Le chef de son avant-garde l'informait qu'il avait rencontré de graves difficultés à Milan, parce que Guidone della Torre se refusait de céder aux troupes du Roi, le palais de la commune, où il demeurait. De plus, et surtout, il ne voulait pas licencier les hommes d'armes soldés, qu'il avait à son service et dont le nombre était de 1000 à 2000.

Après la lecture de cette nouvelle peu satisfaisante, Henri tint conseil avec ses plus fidèles conseillers, à qui il demanda ce qu'il y avait à faire. Aucun conseiller n'osa émettre l'avis d'aller en avant et de continuer la marche sur Milan. Le Roi seul ne perdit point courage. Il envoya l'ordre au Maréchal de publier sans retard, un édit, prescrivant que tous les citoyens de Milan eussent à sortir de la ville à la rencontre du Souverain, mais sans armes, à l'exception des troupes du Maréchal.

Le décret fut publié et aussitôt on vit une grande masse de Milanais qui allaient à la rencontre de Henri de Luxembourg, en l'applaudissant avec enthousiasme. A la queue du cortège, Guidone Torriani

(1) La localité de Magenta, devenue si célèbre dans l'histoire d'Italie en 1859, obtint le 22 décembre 1310, par Henri VII, le privilège de devenir un bourg.
Voir Joh de Cerm, *Murat IX*, page 1236, et Sommerfeld, page 17, note 3.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

parut, suivi de quelques écuyers, qui portaient au bout d'une lance le drapeau avec ses armoiries.

Les autres écuyers qui portaient les étendards des nobles de Milan, les baissèrent devant le Roi ; les écuyers de Guidone, au contraire, ne firent pas l'acte de baisser l'étendard de leur Seigneur. Cette preuve d'orgueil, et de manque d'égard, ayant frappé désagréablement les hommes d'armes d'outre Alpes, un guerrier allemand s'élança sur les écuyers de Guidone, leur arracha le drapeau des Torriani et le jeta dans la boue de la route aux pieds du Monarque. Une bagarre pénible s'ensuivit. Henri VII, cependant, calme et imperturbable, ne voulut point s'en apercevoir, et accueillant avec bienveillance Guidone della Torre, qui voulait lui baiser les pieds, se borna à lui dire : « Sois tran-« quille, reste calme et fidèle à ton Souverain. »

Le cortège royal continua sa marche, et vers le soir du 23 décembre, entra à Milan par la porte de Verceil. L'ordre fut donné aux hommes d'armes de rester réunis, en ordonnance et en armes, tant que le Roi ne serait pas complètement installé dans le palais archiépiscopal, qui lui avait été désigné comme quartier général. On avait une crainte sérieuse d'une attaque de la part des partisans de Guidone, lesquels d'un effectif de près de 10,000 hommes, tant à cheval qu'à pied, se trouvaient en armes près des maisons des Torriani. Ils avaient déclaré de ne point vouloir s'opposer au Souverain, mais de ne point vouloir se soumettre aux ennemis personnels de Guydon, c'est-à-dire à l'archevêque Cassone Torriani, à Mathieu Visconti et à ses fils.

L'ordre était très sévère pour les troupes impériales, car il était tard, le temps froid, l'on ne pouvait

Digitized by Google Original From HARVARD UNIVERSITY

se réfugier dans les maisons et personne ne se sentait en sûreté (1).

Les précautions prises, si excessives qu'elles paraissent, maintinrent la tranquillité dans la ville de Milan, et portèrent Guidone della Torre à tenir une conduite plus calme. Et dès le 24 décembre, Henri VII lui fit faire la paix avec son cousin Cassone della Torre avec les Visconti, ses très anciens ennemis.

Le 27 décembre, eut lieu la fête de la réconciliation générale, entre les Guelfes et les Gibelins de Milan. Après la lecture de l'acte de pacification, qui dût être juré par les partisans des deux partis, les personnages des deux familles des della Torre et des Visconti se baisèrent et embrassèrent en se promettant une vraie et sincère amitié.

Si le Roi n'avait pas su déjà apprécier les haines féroces et sanglantes des factions italiennes des Guelfes et des Gibelins de ces temps, il aurait pu croire et espérer, dès ce moment, une concorde et une paix définitives. Henri VII continuait son œuvre de réforme à Milan et comme l'a écrit Dino Compagni:

« La sua vita (in Milam) non era ni sonare, ne in ucel-
« lare ne in solazzi, ma in continui consigli affettando
« i vicari per le terre e a pacificare i discordanti. »

Le 28 décembre, eurent lieu d'autres déclarations de serments, et à cet effet on nomma des représentants spéciaux de la ville. Le jour suivant, paraît-il, le Roi convoqua tous les citoyens sur la place de l'église de Saint-Ambroise. Là, Henri s'assit sur un trône élevé de bois, élégamment sculpté, et à ses pieds prirent place tous les hommes marquants des deux partis.

(1) Voir *Nicolas évêque de Botronto*, page 76, Sommerfeld, œuvres, pages 47 et 48, et Guilini, ouvrage et volume déjà cités, pages 858, 859, 860.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Le jurisconsulte André Garetto d'Asti, membre du Conseil d'Etat du Roi des Romains, prononça un éloquent discours, dans lequel il dit que le Roi était venu en Italie, non pour protéger un parti, ou une faction, c'est-à-dire qu'il ne voulait être ni Gibelin, ni Guelfe, mais que son but était de donner la paix à tous et de rendre à leur patrie, à Milan, ses exilés et ceux qui s'étaient expatriés. Comme preuve de son assertion, le jurisconsulte Garetto montrait les Seigneurs milanais qui, réunis, étaient assis aux pieds du trône.

Après cet acte de réconciliation on pouvait croire à la paix, mais au contraire, à Milan, la situation politique était d'une apparence trompeuse.

Après ces évènements, le Roi voulut choisir un vicaire, et il donna cette fonction à un chevalier français Jean de Chaux, dont l'élection eut lieu le 28 décembre. Le vicaire de Milan était un Seigneur de haute noblesse, mais il n'était pas assez habile pour la charge importante qui lui avait été conférée. Il fut promptement remplacé par Nicolas dei Bonsignori appelé d'Asti et qui à Milan ne fit que détruire, toujours plus, sa réputation d'homme politique, réputation, du reste, qui laissait déjà fort à désirer (1).

La Reine Marguerite de Brabant, le matin du 1er janvier 1311, distribua beaucoup de présents aux chevaliers de sa Cour et elle ne voulut rappeler le souvenir ni du parti gibelin, ni du parti guelfe. Henri VII pensait de même.

Dès lors les Gibelins disaient : « ei non vuol vedere « se non Guelfi, ed i Guelfi da parte loro, pretendevano « é non accoglie se non ghibellini. »

(1) Voir Sommerfeld, page 50, Giulini, ouvrage et volume cités, page 862.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« I Guelfi non andavano più a lui ed i ghibellini « spesso lo visitavano perchè avevano maggior bisogno « per gli incarichi dell' impero portati, parea loro do- « vere havere miglior luogo, ma la volontà dello impe- « ratore era giustissima perche ciascuno amava, cias- « cuno honarava come suoi uomini (1).

Le 2 janvier 1311, Henri VII appela à lui quelques-uns des principaux citoyens de Milan, et leur expliquant un des paragraphes, concernant la paix qui venait d'être conclue, il ordonna que personne d'entre eux ne pût retenir la propriété des biens enlevés aux partisans du parti opposé, et que si un doute quelconque venait à surgir, il fallait le faire résoudre par le vicaire impérial de la ville (2).

Amédée V avait toujours été près d'Henri VII comme l'un de ses conseillers des plus en faveur et des plus écoutés. Il était parti avec le Roi, de la ville d'Asti et il l'avait accompagné à Casal, à Verceil, à Novare, à Magenta et il était arrivé avec lui à Milan. Enfin, le 27 décembre, il avait été présent à l'acte de réconciliation entre les Torriani et les Visconti. Philippe de Savoie Achaïe s'était rendu à Pignerol pour accorder, le 15 décembre, des franchises à cette ville. Il avait été à Carmagnole et était venu ensuite à Milan, pour assister au couronnement du Roi des Romains, comme Roi d'Italie (3).

Les deux Marquis Piémontais Manfred de Saluces et Théodore de Monferrat vinrent aussi à Milan pour la cérémonie du couronnement.

Le couronnement de Henri VII, au lieu du 3, fut fixé au 6 janvier, jour de la fête des Rois, et deuxième

(1) Voir Dino Compagni, page 525.
(2) Voir Giulini, ouvrage et volume cités, à la page 862, et Sommerfeld, ouvrage cité, page 50.
(3) Voir Gabotto, ouvrage cités, pages 63 et 64.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

anniversaire du couronnement à Francfort, en 1309, du Comte de Luxembourg, comme Roi d'Allemagne. Le Roi décida que la cérémonie aurait lieu à Milan et non à Monza, pour faire ainsi une chose agréable à la capitale de la Lombardie.

Et comme la couronne de fer historique de Monza, avait été mise en gage par les Torriani, l'orfèvre de Sienne, maître Lando, en fit une en fer mince, en forme de feuilles de lauriers, polies et brillantes comme une épée, avec beaucoup de grosses perles et autres pierreries d'un haut prix.

Henri VII partit de son logement au quartier général, qui était situé dans le palais du vieux Broletto, et se rendit à Saint-Ambroise, où la cérémonie eut lieu avec un grand éclat.

La couronne fut posée sur la tête du Roi par Cassone Torriani, archevêque de Milan. Immédiatement après le couronnement, le Comte de Savoie appela l'évêque de Verceil et lui adressa ces paroles: « Me domine « episcope veniatis ante, quia dominus meus vult con- « servare vobis jus vestrum et ecclesiæ vercellensis. »

Outre ces deux prélats, étaient présents à la cérémonie, Baudouin de Luxembourg, archevêque de Trèves, et l'archevêque de Gênes, les évêques de Liège, de Genève, d'Asti, de Turin, de Novare, de Parme, de Côme, de Brescia, de Lodi et de Trente. Ce dernier était chancelier impérial. Il y avait encore les ducs d'Autriche et de Bavière, Vailleran de Luxembourg, frère du Roi, le Comte Amédée V de Savoie, le Comte Guydon de Flandre, le Dauphin, Théodore, Marquis de Monferrat, le Prince d'Achaïe, le Marquis de Saluces et d'autres nobles et puissants Barons et Seigneurs.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Henri VII, après cette cérémonie, créa chevaliers, suivant l'usage de cette époque, 160 nobles écuyers, quelques-uns d'au-delà des Alpes (1) et beaucoup de Lombards, tous gibelins, sauf deux ou trois guelfes ; c'est-à-dire, Guibert de Corregio, de Parme, Ponzone des Ponzoni, de Crémone. Ces deux derniers, peu de temps après, trahirent le Roi dans leurs villes (2). Le premier, qui fut fait chevalier, fut Mathieu Visconti, et le second, Guillaume de la Pusterla. A chaque nouveau chevalier, Henri VII donna un beau coursier et trois riches et élégants costumes.

Les villes de la haute et de la moyenne Italie envoyèrent des ambassades qui assistèrent au couronnement, et prêtèrent serment de fidélité au nouveau Roi d'Italie, qui venait de recevoir la couronne.

La ville de Pise expédia à Milan une mission, mais les villes de Florence, de Lucques, de Sienne, de Gênes et de Venise (3), ne se firent point représenter.

L'on sait que la ligue guelfe de la Toscane, déjà en 1311, n'avait aucune confiance dans les intentions pacifiques d'un Empereur.

C'est pour ce motif que la ville de Florence et ses alliées, les villes de Lucques et de Sienne, n'envoyèrent point de représentants.

Les puissantes communes maritimes de Gênes et de

(1) Nous pensons que plusieurs Savoyards furent créés chevaliers dans cette circonstance, puisque le compte de l'Hospice de Savoie, par Andreveto de Montmeillan, cite à Asti 10 chevaliers à la suite du Comte, et 21 chevaliers à Milan, après déduction des écuyers, qui étaient à Asti (52) et à Milan (38).

(2) Ainsi prétend l'évêque Nicolas de Botronto, pages 79 et 80, mais suivant d'autres informations, peut-être plus dignes de foi, Henri donna le titre de chevalier également à des guelfes et à des gibelins.

(3) Grégorovius, *Histoire de la ville de Rome*, volume VI, page 10. Sommerfeld, cité, page 51. E. B. *Chronica placentina*, page 487, volume cité, pages 961 et suivantes.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Venise ne voulurent point prêter serment, comme les autres villes. Les légats gênois et vénitiens, qui étaient à Milan le 6 janvier 1311, déclarèrent que leurs villes ne pouvaient pas être traitées comme les communes de Lombardie, ayant reçu des privilèges spéciaux de la part de beaucoup d'Empereurs et de Rois du Sacré Empire Romain.

Venise fit entendre, même, qu'elle n'avait aucune dépendance envers l'Empire. Cette fière République, quoique elle ne fut pas encore délivrée de l'interdit du Pontife, pour la question de Ferrare et, quoique elle craignit encore les suites de la conspiration de Bassamonte, refusa avec fermeté le serment de fidélité à Henri VII (1), qui donna acte de ces deux déclarations, sans faire mention de l'indépendance de Venise. La Reine Marguerite reçut aussi la couronne à la Basilique de Saint-Ambroise.

Dès les premiers jours du mois de janvier 1311, Henri VII, soit avant, soit après le couronnement, fit rentrer les exilés dans les villes lombardes. Le 5 janvier, le parti gibelin rentra à Côme, le parti guelfe rentra le 10 janvier à Brescia et à Plaisance. Le même jour, à Parme, on rétablit la paix et la concorde, le 11 à Pavie, le 12 à Reggio, à Modène et à Crémone, le 14 à Lodi et le 15 à Crème. Le parti gibelin rentra à Mantoue. Les Véronais n'avaient pas voulu accepter le retour du Comte San Bonifazio, chef du parti guelfe, parce qu'ils prétendaient que sa famille ne comptait depuis le temps de Frédéric II, que des traîtres (2).

(1) Voir *Henri VII de Luxembourg et la République de Venise*, L.-A. Ferrai, 1890, page 20.

(2) Voir Nicolas de Botronto, pages 79, 80.
Grégorovius, *Histoire de la ville de Rome*, volume VI, page 40.
Giulini, ouvrage et volume cités, pages 837 et suivantes.
Sommerfeld, ouvrage cité, page 51.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Dans ce moment historique, excepté une partie de la Toscane et les domaines napolitains du Roi Robert, toute l'Italie reconnaissait l'autorité du Roi de Germanie, Roi des Romains, Henri VII de Luxembourg, lequel était entouré de prélats, de princes, de barons, de nobles et d'hommes d'armes, plutôt italiens, flamands, luxembourgeois, bourguignons et savoyards, qu'allemands.

Une paix, au moins apparente, règnait partout, et les vicaires royaux, ou pour mieux dire impériaux, gouvernaient toutes les communes lombardes.

Un grand nombre de ces fonctionnaires étaient de nationalité italienne, èt avaient, pendant les années qui avaient précédé la venue d'Henri VII, administré et gouverné les mêmes villes, en qualité de podestàts ou de vicaires choisis par les populations de ces villes mêmes.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

CHAPITRE II

Siège de Brescia.
Marche sur Rome. — Couronnement à Rome d'Henri VII

Les Savoyards et les Piémontais à la suite d'Amédée V et du prince d'Achaïe, qui assistèrent au couronnement de Henri VII comme Roi d'Italie à Milan, 6 janvier 1311. — Henri VII nomme le Comte de Savoie président et vicaire général impérial en Lombardie. — Fonction de cette charge. — Henri VII demande un don aux Milanais. — Envoi de notables Milanais à Rome, à la suite de Henri VII. — Combats dans les rues de Milan le 11 ou 12 février 1311. — Les Toriani sont chassés de Milan. — Henri VII va à Pavie. — La Cour de Henri VII va à Lodi et à Crémone. — Siège de Brescia. — Henri VII fait venir à Brescia le sénateur de Rome Louis II de Savoie. — Combats cruels autour de Brescia. — La ville se rend le 10 septembre 1311. — Henri VII va à Pavie, ensuite à Gênes. — L'armée impériale est presque détruite par les maladies et les misères du siège de Brescia. — Négociations avec le Roi de Naples. — Mort de la Reine femme de Henri VII. — Affaires de Lombardie et de Monferrat, le 6 mars 1312. — Henri VII arrive à Pise. — Le sénateur de Rome Louis II de Savoie avertit Henri VII que la situation politique est toujours plus mauvaise à Rome. — Mission de l'évêque Nicolas de Botronto et du noble Savelli à Rome. — Henri VII laisse Pise, pour se rendre à la tête de son armée à Rome, le 29 avril. — Le 6 mai il entre dans Rome. — Evènements de Rome. — Lutte entre les Guelfes et les impériaux. — Les Guelfes ont pour chef Jean d'Anjou, duc de Calabre. — Les Guelfes veulent empêcher le couronnement de Henri VII à St-Pierre. — Le Capitole est occupé par les impériaux le 25 mai 1312. — Combat acharné dans les rues de Rome, le 26 mai 1312. — Pierre de Savoie, frère du sénateur de Rome, est tué dans ce combat. — On veut forcer les cardinaux à couronner Henri VII au Lateran. — Couronnement le 29 juin 1312 à la basilique de Saint-Jean-de-Latran. — Savoyards et Piémontais qui assistèrent à la cérémonie. — Leurs bannières et leurs écus d'arme.

Le compte de l'hospice du Comté de Savoie, d'Andre-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

veto de Montmeillan (1), qui était à Milan au mois de janvier 1311, nous fournit quelques renseignements assez intéressants, sur la suite et l'escorte des hommes d'armes, du Comte de Savoie.

A Casal Saint Evasio, il est fait mention d'un paiement fait, par l'entremise du Sire Galois de la Baume, en présence du chevalier Jean Arthaud.

Dans cette même ville, le trésorier paya les appointements, qui étaient dus (69 florins et 4 deniers gros tournois), aux chevaliers Ugon de Breysiaco, Ainard de Bellovidere et Jean Artaudi ou Arthaud, pour eux et six écuyers.

A Casal, on acheta aussi une pièce et demie de soie, de cendal rouge, et 10 aunes de soie, cendal blanche, pour faire deux hoquetons d'armes (cotis armatoris) (cottes d'armes), pour le Comte et soixante banderoles (pennoncelli) avec les armoiries de Savoie, c'est-à-dire des armes *domini*. Ces petites bannières étaient peut-être destinées aux lances des hommes d'armes savoyards.

Pierre de Muris, procureur et juge du Beaugé, rejoignit à Magenta la Cour du Comte de Savoie, et il remit à Amédée V 100 florins.

A Milan, le chevalier Pierre de Duyn, Bailli de la vallée d'Aoste, remit au trésorier du Comte de Savoie, 7 livres et 18 sols, gros tournois, 33 florins de Florence et 44 florins d'or de Venise, en présence du chevalier Pierre de Clermont et de Guillaume Boni, bourgeois de Chambéry.

A Milan, l'argent manqua à Amédée V, qui fit un emprunt, c'est-à-dire qu'il contracta une opération de

(1) Voir Archives de l'Etat à Turin, *Anciens Camerali* et Bonaini, volume I, page 348, 26 novembre 1310 et 16 janvier 1311.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

crédit avec Paganino Cornorero, de la ville de Cahors en France, mais qui demeurait à Milan, en donnant en gage la vaisselle d'argent de Charles Fieschi, parent du Comte de Savoie.

L'emprunt fut de 109 livres 4 sols et 4 deniers, 1 grand tournois et 3652 florins d'or et 35 livres impériales. Ces diverses monnaies réunies formaient un total considérable pour cette époque.

Au mois de novembre, à Asti, la Cour de Savoie se composait de 10 chevaliers, 7 clercs, 52 écuyers et 13 autres personnes, valets et domestiques, en tout 82 individus.

A Milan, au mois de janvier, il est question de 17 chevaliers, 38 écuyers, et leurs appointements, pour le mois de janvier, atteignent la somme de 664 florins, 55 sols et 4 deniers, gros tournois.

Le Comte donna pour étrennes, les premiers jours de janvier 1311, aux chevaliers qui étaient au nombre de 21, un costume de drap de *perso*, azur clair.

Ces costumes furent doublés avec une pelisse de petit gris, et chaque costume avait un capuchon. « Item « libravit domino comiti in camera sua apud « Mediolanun pro demoysellis domine comitesse ex- « traynandas prima die Januaris V. Florins. »

La Comtesse de Savoie, qui était venue à Milan, pour accompagner sa sœur la Reine Marguerite, avait avec elle un char de voyage, lequel fut garni de coussins de cuir, achetés à Milan.

Plusieurs Princes de la Maison de Savoie soutenaient la politique de Henri VII.

Le Comte et la Comtesse étaient à la Cour impériale en Lombardie. Louis Sire de Vaud, était sénateur à Rome, Philippe de Savoie Achaïe s'occupait des affai-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

res de l'Empereur dans les régions subalpines et lombardes.

En effet, pour le service du Roi des Romains, en 1311, Philippe de Savoie Achaïe se rendit à Milan, à Brescia, à Novare, à Pavie, à Verceil, à Gènes, et « in aliis pluribus locis » (1).

Plusieurs nobles chevaliers piémontais suivirent leur Seigneur, « eundo ad imperatorem : » c'étaient les Seigneurs de Rivarolo, de St-Martin, de Valperga et de Massino du Canavais, de Rivalba, de Piossasco, c'est-à-dire les frères Georges et Merletto, di Bernezzo Jacques de Scalengis. Antoine de Barge, piémontais, ce dernier chevalier et jurisconsulte, était à la suite du Comte de Savoie, il avait même obtenu la charge de conseiller impérial.

A ces nobles châtelains piémontais, le Prince Philippe donna de l'argent pour s'équiper « quod dominus « sibi donavit pro adiutorio apparatus sui (2) de adju- « torio eundo dato D^no pro versus imperatorem XI Ja- « nuas anno MCCCXI.

Au mois de janvier 1311, après le couronnement, Henri VII, pour achever l'œuvre de la réforme, se décida à nommer un préfet, ou président et vicaire général, de sa pleine et entière confiance, et pour ainsi dire, un « alter ego ».

Pour une charge si importante, il choisit, le 10 janvier 1311, son bien-aimé beau-frère, le Comte de Savoie, qui

(1) 1311-1313. Italia, Lombardia, Imperatore, etc.
In expensis factis in partibus pedemontis in italiam cum D. Imperatore apud mediolanum, brixiam, novariam, papiani, vercellas, januam et aliis pluribus locis.
Voir J. Saraceno, *Regesta dei principi di Casa Acaia*, page 133, tom. 20me, Miscellanea storia italano.
(2) Voir J. Saraceno. *Regesta dei principi di Casa d'Acaja, 1291-1418, tratto dai conti di tesoreria Mircellanea di storia italiana*, vol. 20, pages 133-134.

Digitized by Google Origina from HARVARD UNIVERSITY

était également aimé des guelfes et des gibelins italiens, dont il avait su gagner l'estime.

En effet, Amédée V fut nommé préfet et vicaire général de la province de Lombardie. Sur la demande spéciale des syndics « sapienti » des villes de Lombardie (1).

Il paraît que la nomination du Comte de Savoie fut également très bien vue par le pontife Clément V, dont le Comte était l'ami.

(2) Le vicariat général de la province de Lombardie comprenait la Lombardie dans le sens le plus large du mot, c'est-à-dire avec Gênes et Venise.

L'administration de ces divers territoires était difficile et très compliquée, Amédée V reçut, pour l'aider dans les fonctions, sept juges et une milice impériale, composée de 1500 hommes d'armes à cheval. L'effectif de ces troupes augmenta quelques mois après, c'est-à-dire lorsque l'armée d'Henri VII mit le siège à Brescia.

Le 8 janvier 1311, les députés ou ambassadeurs des villes lombardes prêtèrent serment au vicaire général, de lui fournir chaque année, la solde des troupes, que chaque ville, pour sa quote-part, devait tenir sur pied pour la défense commune (3). Par les documents officiels de l'époque, on sait qu'au Comte de Savoie, en qualité de vicaire général, il était dû chaque année une somme totale de 291,698 florins ; de cette somme 21,900 étaient dévolus comme appointements person-

(1) Voir Doënninges, volume I, page 158, 4 septembre 1311.

(2) Voir Fournier, ouvrage déjà si souvent cité, à la page 367, note 3. « C'est aussi pour des motifs de conciliation, pour donner satisfaction au Pape, qui voulait la paix, que Henri VII nomma le Comte Amédée de Savoie, son vicaire « Lombardie. »

(3) Voir Gabotto, ouvrage cité, à la page 64, qui affirme qu'à Asti, les deux syndics, l'un guelfe et l'autre gibelin, avaient été délégués pour obliger la ville à payer 10,000 livres au Comte de Savoie, comme vicaire général.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

nels, et le reste était destiné à payer l'armée et à subvenir aux dépenses pour les sous-vicaires, non soldés, par la Chambre Impériale et Royale.

Relativement à cette somme importante, Milan était taxée à 29,760 florins, Gênes et la Ligurie à 40,000 florins, 20,000 Padoue, 90,000 Plaisance.

La ville de Venise, indépendante et libre, était taxée aussi à 28,000 florins.

L'on sait que le Comte de Savoie exerça les fonctions de président et de vicaire général, mais l'on ignore, d'une manière claire et précise, l'époque à laquelle il quitta ces fonctions. De toute manière, il paraît certain que le Comte Amédée V, avant et après son vicariat général, fut toujours comme le premier Prince de la Cour et du Conseil de Henri VII (1).

D'après un usage consacré par les siècles, les Milanais avaient coutume de voter une donation importante aux Souverains du Saint-Empire romain, qui venaient ceindre la couronne de fer, comme Rois d'Italie et de Lombardie.

Henri de Luxembourg avait grand besoin de florins et de livres tournois, pour son expédition de Rome, car il n'était pas riche. Dans ce but, le Conseil général

(1) Voir L.-A. Ferrai : « *Enrico VII di Lussembourgo et la republica Veneta*, page 10, et Sommerfeld, ouvrage cité, aux pages 52 et 53 d'après le document 18, page 135, de Doënninges, Ier volume qui contient la: « Constitutio de re Militari » in Lombardia nel 1311. Les villes suivantes faisaient partie du vicariat général du Comte de Savoie, et elle devait fournir la solde à ses milices, savoir : Milan, Côme, Bergame, Brescia, Vérone, Mantoue, Pavie, Plaisance, Crémone, Lodi, Crème, Parme, Reggio, Modène, Bobbio, Modaesta, Asti, Chieri, Verceil, Novare, Ivrée, Fortone, Casal, Valence, Borgo S. Donino, Gênes, avec Savone, Noli, Albenga, Vintimille, Vicence Padoue, Venise et Trévise et les Marquis de Saluces et de Monferrat, de Clavesana, del Carretto, de Ponzana, de Malaspina, les Comtes de Lumello de Frensio, de Canedo de Feltre, de Belve de Canobio, de Brondoite, les Marquis d'Incisa, les Comtes de S. Georges de Valperga, de Masino.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de Milan eut à se réunir et un Ministre du Roi s'y présenta avec un notaire, pour rappeler le présent habituel, des citoyens milanais pour le couronnement.

Le Ministre de Henri VII avait donné pour instructions au notaire d'écrire et de prendre note de la somme d'argent qu'une si grande ville voudrait donner au Souverain. D'abord, aucun citoyen n'osa prendre la parole, mais ensuite, comme il fallait arriver à une décision, l'assemblée s'adressa à Guillaume della Pusterla, qui était considéré à Milan comme un sage et prudent chevalier, après avoir décidé que ce qu'il dirait, serait exécuté. Le brave chevalier s'excusa d'abord, mais ensuite, s'étant aperçu que ses concitoyens attendaient de lui une décision, il dit: « Que 50,000 florins d'or étaient dus aux Souverains. » Mathieu Visconti, ajouta immédiatement: « Ne voulons-nous point donner quelque chose à la Reine? Il serait bien de lui faire un présent de 10,000 florins d'or. »

Guidone della Torre, qui avait un caractère hautain et intolérant, se mit à crier: « C'est agir en bon citoyen, « et pourquoi ne donnons-nous pas 100,000 florins d'or « pour faire la somme ronde ? »

Le notaire du Roi avait de bonnes oreilles, et il inscrivit le chiffre de 100,000 florins, que les Milanais durent finir, par remettre, aux finances impériales, quoique des jurisconsultes et des négociants milanais se fussent présentés à Henri VII, pour obtenir une diminution des sommes votées. Mais Henri VII, malgré les qualités de son cœur et ses sentiments généreux, se trouvait dans de telles nécessités financières, qu'il ne pût accorder aucune réduction sur la somme à payer.

D'autres villes de Lombardie offrirent aussi des présents, après le couronnement.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Après la cérémonie de Milan, du 6 janvier 1311, Henri VII tourna ses pensées vers le couronnement à Rome. A cet égard, il demanda l'avis, non seulement de tous ses conseillers d'au-delà des Alpes et d'Italie, mais encore de quelques jurisconsultes éminents, en dehors du Conseil. Il voulait savoir surtout, quelles seraient les meilleures dispositions à prendre, pour conserver la concorde dans la vallée du Pô, au moment où il quitterait la haute Italie, pour se rendre à Rome, après avoir amené la paix entre les Guelfes et les Gibelins de la Lombardie.

Tous répondirent de la même manière : c'est-à-dire que le Roi devait emmener avec lui, au milieu de sa Cour et de sa suite, les principaux chefs et notables des deux partis, guelfe et gibelin, qui travaillaient aux principales brouilleries et intrigues et qui étaient causes de maux dans les communes. Les dépenses du voyage seraient payées par leurs villes.

Il fut en outre émis l'avis de donner au président et vicaire général en Lombardie, le Comte Amédée, sympathique aux deux factions, les forces nécessaires pour conserver la paix publique dans les territoires.

Les gibelins devaient élire les chefs guelfes, destinés à partir avec le Roi, et les guelfes devaient faire le même choix, relativement aux gibelins.

Pour Milan, les chefs de la faction des gibelins désignés furent : Mathieu Galeazzo, Uberto et Lodrisio Visconti et Guillaume de la Pusterla, d'autres nobles citoyens furent désignés, parmi les guelfes, comme chefs : Guidone della Torre et ses deux fils, Pagano et son frère et beaucoup d'autres Seigneurs della Torre, quelques nobles seulement, plusieurs personnes riches

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de la classe du peuple, car la faction des guelfes, à Milan, avait peu de partisans dans la noblesse.

En tout, la délégation des guelfes était comme celle des gibelins de 50 personnes de haute position.

Le peuple milanais se montrait heureux du départ des étrangers, de la Cour et de l'armée d'Henri VII, et enfin du voyage à Rome des principaux chefs des deux factions, qui étaient la cause de la discorde dans la ville. Toutefois, les citoyens de la Métropole lombarde, grevés d'impôts extraordinaires pour le présent aux Souverains, à l'occasion du couronnement et pour l'entretien des hommes d'armes, enrôlés par le vicaire général, étaient peu disposés à supporter les dépenses du voyage des 100 notables, à la ville éternelle.

Le vicaire spécial de Milan, qui était à cette époque Nicolas dei Buonsignori, fut chargé de soumettre la question au Conseil de « Credenza », et il le fit aussitôt.

En ce moment, la ville de Milan était remplie de citoyens mécontents, à cause des violences employées pour recueillir les présents à faire au Roi et à la Reine. Les conseillers de la commune, en entendant une pareille requête, furent surpris et effrayés. Ils ne surent pas, ou bien ils ne voulurent pas donner une réponse, et du matin au soir, ils restèrent dans un silence absolu.

Le vicaire Buonsignori fit cerner par des hommes d'armes le palais, où était réuni le Conseil de « Credenza »; puis, étant allé auprès du Roi, il lui rendit compte de l'obstination des Milanais à ne point vouloir payer, et lui fit part du soupçon, que l'on avait, d'un mouvement contre les milices impériales, en s'appuyant sur les conférences secrètes qui avaient eu lieu,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

entre Galeazzo Visconti et François della Torre, hors de la porte Ticinoise (1).

Galeazzo Visconti et François della Torre étaient les deux fils des deux chefs des partis des guelfes et des gibelins, à Milan.

Le vicaire Buonsignori ajouta à son raisonnement qu'à de grands maux, il fallait des remèdes prompts et énergiques, c'était dans ce but qu'il tenait cernés dans l'Hôtel de Ville, les conseillers qui étaient les principaux citoyens de Milan, prêt, sur un ordre du Roi, à les mettre en prison, ou bien si la chose paraissait préférable, à les passer au fil de l'épée, pour donner l'exemple d'une juste rigueur.

Henri était trop sage et trop magnanime pour écouter les cruels conseils de son vicaire et après quelques paroles très modérées, il ajouta: « Va et mets en « liberté le Conseil. C'est déjà bientôt nuit et ces Sei- « gneurs sont presque à jeun, laisse-les retourner chez « eux. »

Henri VII, le Comte de Flandre, Maréchal de l'Empire, le Comte de Savoie, président et vicaire général de la Lombardie, quoiqu'ils témoignassent un grand calme d'esprit, faisaient tous leurs efforts pour maintenir la paix publique à Milan.

Ils avaient établi un service de bons émissaires, et ils étaient informés de tout ce qui se passait, pour ne point être surpris, par quelque évènement funeste.

Le 12 février, au matin, une nombreuse troupe

(1) Voir Jean Villani, livre 9. Muratori 13 au chapitre 11, relativement à cette révolte, s'exprime de la manière suivante : « Se non che Meffer Maffei, Mateo Visconti uomo molto Savio ne fece aoveduto lo imperatore, ed il Maresciallo suo ed il Conte di Savoia.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

d'hommes d'armes d'outremonts (1), parut au Palais du « Broletto nuovo », pour assister au supplice d'un malheureux condamné au feu, pour avoir été peut-être coupable d'hérésie.

A l'improviste, une seconde troupe d'hommes d'armes se présenta dans ce même « Broletto nuovo » avec l'ordre de visiter les maisons des principaux Milanais et constater si l'on y découvrait des indices qui fissent craindre une prise d'armes.

La première maison qui fut visitée, fut celle de Mathieu Visconti (2), qui, averti à temps, fit cacher son neveu « Lodrisio Visconti » tout armé, et lui-même revêtu d'un costume civil, c'est-à-dire d'une longue tunique et sans armes, il reçut les hommes d'armes du Roi, sous les portiques de la terrasse de son palais, faisant la conversation avec quelques-uns de ses valets. Visconti témoigna sa surprise de cette visite, et il offrit

(1) Plusieurs auteurs emploient le mot « allemand », nous, au contraire, pour être plus dans le vrai, nous employons le mot « ultramontain » puisque les hommes d'armes d'Henri VII, qui n'étaient pas italiens, étaient flamands, ou luxembourgeois, ou bourguignons, ou savoyards, bien peu étaient de vrais allemands.

Villani dit : le 11 février, Grégorovius, le 12 janvier 1311 ; Giulini, le 12 février (ouvrages et endroits indiqués). Le mouvement de la révolte doit avoir eu lieu un mois après le couronnement, c'est-à-dire au mois de février.

(2) Les auteurs du temps prétendent que Mathieu Visconti connaissait le complot préparé par son fils Galeazzo et par François della Torre, pour chasser de Milan Henri VII, mais les écrivains gibelins, ses amis, croient qu'ayant été prévenu, il voulait se sauver avec sa famille. D'autres chroniqueurs guelfes, ennemis de Mathieu, comme G. Villani, affirment que tout le complot était seulement dirigé contre les Torriani, Nicolas, évêque de Botronto (lieu cité), affirme que le Comte de Savoie et d'autres Seigneurs d'outremonts, avant la révolte du 12 février 1311, favorisaient plus Guidone que Mathieu, et qu'ils changèrent d'avis après la révolte.

Toutefois peut-être, doit-on à ce sentiment du puissant Comte de Savoie et à d'autres Seigneurs aussi, le bannissement de Visconti après la révolte du 12 février.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

à boire aux soldats du Roi, lesquels après une rapide visite, ayant trouvé tout tranquille dans le manoir de Mathieu Visconti, se rendirent au palais de Guidone della Torre, où tout était en proie au bruit et au tumulte, parce que en voyant paraître les troupes des milices impériales, les guelfes Torriani avaient tous pris les armes, et ils se rendirent dans le quartier appelé des « quasti Torriani » et autour de la demeure de Guidone, quoique la révolte dut seulement éclater le jour suivant, c'est-à-dire le 13 février.

Les chevaliers milanais guelfes, réunis autour du manoir des Torriani criaient : « Mort à tous les étrangers ! La paix soit entre Messire Guidone et Messire Mathieu. » Quelques gibelins suivirent les insurgés, mais bientôt, voyant que personne ne se montrait du côté des principaux Visconti, et que les cris partaient seulement des guelfes, ils ne tardèrent point à se retirer dans leurs quartiers, afin d'attendre des informations plus sûres.

Arrivèrent sur les lieux le Maréchal impérial Henri de Flandre, et le brave chevalier français, Jean de Chaux, l'ancien vicaire de Milan, avec de nombreuses milices d'hommes d'armes d'outremonts, lesquelles après avoir dépassé les portiques et la place de « San Fidèle » se formèrent en bataille à l'embouchure des « Guasti Torriani, » tout près de la place actuelle de la « Scala », et de l'endroit où fut bâtie l'église de St-Jean.

Les soldats du Roi, ayant trouvé dans cet endroit une grande foule de révoltés, commencèrent à lancer des flèches avec les arcs et les arbalètes, ce qui suffit à faire rétrograder cette foule désordonnée.

Les insurgés guelfes milanais se retirèrent jusqu'à l'église de Saint-Benoit, découvrant ainsi le flanc droit,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

et avant qu'ils pussent se remettre en ordre, les impériaux les chargèrent, rompirent leur ordonnance, et en peu de temps les mirent en fuite.

Les deux jeunes gens, François et Simon della Torre furent des premiers à se sauver, en abandonnant leur père « Guidone », l'ancien chef des guelfes de Milan, lequel, ce jour-là, était au lit, malade de la goutte. Guidone fut cependant sauvé par « Rizzordo de Pietrasanta », qui le cacha dans la maison du moine Bucalve, d'où il put ensuite fuir hors de la ville.

Mathieu Visconti fut au contraire conduit près de Henri VII par Nicolas, évêque de Botronto. Et en peu de mots il put persuader le Souverain qu'il lui avait toujours été fidèle, et que toute la faute de l'émeute devait retomber sur les Torriani. Galeazzo Visconti, dans ce moment, s'était joint aux hommes d'armes du Roi, en criant des vivats à la faction gibeline, et d'après l'historien Corio, ce fut la première fois que ce cri fut entendu à Milan.

Les hommes d'armes impériaux d'outre-monts continuèrent à harceler les guelfes, en leur faisant bien du mal. Il y eut beaucoup de morts et de blessés. Beaucoup de maisons furent pillées. Les « Guarti Torriani » étaient pleins de sang et de cadavres et les maisons voisines, abandonnées par leurs habitants, étaient occupées par les hommes d'armes, qui pillaient tout. Pendant six jours entiers, les détachements d'outre-monts tuèrent, blessèrent, volèrent, soit dans la ville de Milan, soit dans les territoires voisins.

Les Seigneurs della Torre et leurs partisans furent exilés. Et en fuyant par la porte romaine, en dépit de leurs saufs-conduits, ils furent volés et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Ce fut le dernier adieu que

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

donna à la seigneurie de Milan, la maison des Torriani, qui fut grande et glorieuse pendant des évènements historiques, séculaires.

Les guelfes milanais, partisans des Torriani, bannis de leur ville, fuirent en exil à Gênes, à Pise, et dans les domaines des Comtes de Savoie (1).

Quoique Mathieu Visconti se fût conduit loyalement, le 12 février 1311, à l'égard du Roi, et que celui-ci eût pour lui beaucoup de bienveillance, il fut, lui aussi, exilé à Asti et son fils à Trévise (2).

Milan ayant perdu ses chefs guelfes et gibelins, demeura sous la seigneurie d'Henri VII, qui, le 20 mars, lui confirma tous ses droits, privilèges et bonnes coutumes (3).

La révolte de Milan eut de sérieuses conséquences politiques, dans les villes voisines. Lodi, Crémone, Crême et Brescia se déclarèrent bientôt contre Henri VII.

A cause de l'interdit qui règnait sur Milan, à ce moment, le Roi se rendit à Pavie pour célébrer les fêtes de Pâques, et il y demeura du 9 au 11 avril.

A Pavie, Henri VII donna un grand banquet, auquel il invita bon nombre de chevaliers et de dames, et ensuite par l'entremise de François de Garbagnate, il se réconcilia avec Mathieu Visconti, qui cessa d'être exilé.

Pendant que le Roi se trouvait à Pavie, Milan était gouverné par le président ou vicaire général de la Lombardie, le Comte Amédée V de Savoie, qui dut se montrer très sévère, pour faire transporter à Milan

(1) Voir Grégorovius, *Histoire de la ville de Rome*, volume VI, page 41.
(2) Voir Giuline, ouvrage cité et au volume cité, de la page 878 à la page 884 et Nicolas de Botronto, ouvrage cité.
(3) Voir Giulini à la page 884.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

beaucoup de blé pour l'armée et pour obliger avec vigueur les citoyens qui ne payaient pas les taxes qui les frappaient (1).

A ce moment, l'évêque de Genève, Aymon de Quart, de la vallée d'Aoste, fut envoyé en qualité d'ambassadeur de Henri VII, à Padoue, et il obtint un présent considérable de cette ville pour le couronnement du Roi.

La ville de Crême demanda, peu après, de se soumettre. Elle envoya les clefs de la ville au Souverain, en déclarant de se mettre à sa merci. Henri VII donna l'ordre à son Maréchal de recevoir les clefs de la ville de Crême.

A la même époque, Clément V fit connaître les dispositions prises par lui pour le couronnement d'Henri VII à Rome.

Quelques cardinaux étaient chargés de présider aux cérémonies, fixées au 15 août 1311.

Le Pontife déclarait qu'il ne pouvait pas se rendre de sa personne à Rome. Il en était empêché soit par le Roi de France, soit par le Concile de Vienne, qui était sur le point de s'assembler et soit par des infirmités chroniques dont il souffrait (2).

Le Roi, dans la semaine de Pâques, se rendit à cheval de Milan à Lodi. Il autorisa le retour des émigrés et nomma pour son vicaire Nicolas dei Buonsignori, dont nous avons déjà parlé.

Pendant le séjour du Roi à Lodi, les habitants de Crémone qui s'étaient insurgés, envoyèrent à Henri

(1) Giulini, volume 4, page 883, prétend que ces dispositions probablement nécessaires rendirent le Comte de Savoie moins aimé de la part de quelques Milanais.

(2) Voir Grégorovius, *Histoire de la ville de Rome*, traduction italienne, vol. VI, page 114 et Nicolas, évêque de Botronto.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

les chefs de leur ville, en invoquant sa pitié et sa miséricorde. La Reine Marguerite, qui était une souveraine très pieuse, leur fit dire de ne pas s'abandonner au désespoir, et adressa au Roi des prières en leur faveur.

Henri VII cependant reçut les citoyens de Crémone en chemise, la corde au cou ; quoique les femmes et les enfants de Crémone demandassent merci, pour les hommes, il ne voulut rien promettre et même il envoya en prison beaucoup de citoyens notables.

Pour donner un exemple aux autres villes de la Lombardie, il fit détruire une partie des murs d'enceinte, abattre les portes et détruire les palais et les maisons du Marquis de Cavalcabo et celles de plusieurs autres chefs guelfes qui avaient pris la fuite. Il enleva à la ville la seigneurie du Comté voisin, qu'elle possédait « ab antiquo ».

Le Roi, de Lodi, se rendit à Crême où il fit rentrer les exilés ; puis il envoya l'ordre aux citoyens de Parme de venir près de lui. Mais ils ne voulurent point obéir à ces instructions souveraines.

En Lombardie, il n'y avait plus d'autres rebelles que les habitants de la ville de Brescia.

A cette époque Brescia et son territoire étaient très florissants.

Ce n'était pas une simple ville, comme le dit lui-même Henri VII, mais un vrai royaume et les citoyens de Brescia pouvaient s'appeler, non de simples particuliers, mais des Souverains et des Rois. Le territoire comptait 136,000 hommes en état de porter les armes. Ajoutons que beaucoup de villes italiennes avaient l'usage, depuis bien des années, de prendre à Brescia leurs « Podesta » et leurs Rettori. » (1).

(1) Voir Nicolas, évêque de Botronto, *Chronique*, et Grégorovius, cité aux pages 12 et 13.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

En avril 1311, les citoyens de Brescia obéissaient au chef guelfe « Teobaldo de Brusato », qui en 1304 avait été Comte de la Romagne pour l'Eglise. Brusato chassa de Brescia l'évêque gibelin et ses parents, sans tenir compte de l'amitié qui régnait entre cet évêque Henri VII et des dignataires du Conseil Royal, ni de ce fait qu'il était rentré à Brescia d'après un ordre du Roi.

Brusato avait vécu avant 1310 dans la misère et comme exilé, en Lombardie, maintenant il s'était déclaré ouvertement contre le Souverain allemand (1).

Henri VII fit dire à Brusato de se soumettre sans retard à ses ordres. Brusato répondit qu'il était prêt à obéir, pourvu que la faction gibeline ne fût pas introduite à Brescia.

Quelques conseillers du Roi jugeaient plus utile pour Henri VII d'accepter la proposition de Brusato et de se débarrasser, ainsi, du mouvement dangereux des Guelfes de Brescia, parce que le moment paraissait très favorable pour aller à Rome.

Déjà le 16 avril 1311, Dante lui-même dans une lettre violente avait averti le Roi des Romains de laisser tranquilles les villes de Lombardie et d'aller punir Florence.

D'autres conseillers de la Chambre Royale étaient d'un avis diamétralement opposé. L'évêque de Botronto assure (2) que les gibelins de Brescia dirent à Vaillerant de Luxembourg, frère du Roi, que la ville serait prise en 15 jours, et ils promirent pour le cas

(1) Ces faits expliquent comment Brusato fut considéré par Henri VII comme traître au Roi et à l'Empire, ce qui amena le siège de Brescia.

(2) Voir Nicolas, évêque de Botronto, *Chronique*, et Grégorovius, ouvrage cité aux pages 42 et 43.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

où Brescia serait assiégé, par l'armée impériale, qu'une somme de 20,000 florins serait remise au Roi (1).

Dino Compagni affirme aussi que l'Empereur:

« Così fù consigliato che ella (Brescia) non si potea « tenere perché non erano (i Bresciani) proveduti di « vettovaglie e erano nella fine della ricolta e veggendo « il campo posto, la gente, si arrenderà tosto e se « la lasci tutta Lombardia è perduta, e tutti i tuoi con- « trarii quivi faranno nido; e questa sia vittoria da « fare tutti gli attri temere. »

Les Gibelins lombards (2) ajoutaient que la ville de Brescia ayant en ce moment noué des accords avec la Toscane, pouvait facilement se mettre à la tête d'une ligue lombarde (3).

Une observation se présente à l'esprit, et elle est conforme à l'avis de beaucoup de contemporains de l'expédition en Italie de 1311, c'est que, si Henri VII, après avoir obtenu la soumission de Crémone qui s'était révoltée, avait marché résolument sur Rome, sans le moindre retard, il est à peu près certain que Bologne, Florence, Lucques, Sienne, Rome et même Naples, auraient déposé les armes et se seraient rendues à merci.

La résolution du Roi de s'arrêter devant Brescia fut la cause de la ruine de son expédition en Italie, qui, jusqu'alors, n'avait eu que des chances heureuses et inattendues. L'entreprise funeste contre Brescia amena les plus affreux fléaux.

Henri VII vit mourir devant Brescia ou peu après

(1) Voir Nicolas, évêque de Botronto, *Chronique*, page 90 et suivantes.

(2) Voir Dino Compagni. *Muratori*, R. F. V. G., livre 3me, page 527 et suivantes.

(3) Voir Grégorovius, *Histoire de la ville de Rome*. Traduction italienne, volume VI, page 42.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

sa femme, son frère et la moitié de son armée, et y perdit quatre mois d'un temps bien précieux. Il y dépensa beaucoup d'argent. Il paraît que Valleran de Luxembourg fut le premier des chefs impériaux, qui marcha contre Brescia (1).

Le Comte de Savoie le suivit avec 1,500 chevaux, 13,000 fantassins et 2,000 archers. Toutes ces troupes lui avaient été envoyées comme président et vicaire général impérial dans la province de Lombardie (2).

Le Roi voyant que Brescia se préparait à la résistance et que les chefs guelfes de Brescia ne voulaient point se soumettre, « intendendo la loro malizia, con « pochi appresso usci dalla camera e fessi cingere la « spada (Arrico VII era in Cremona) e dirizzossi col « viso verso Brescia e la mano pose alla spada e mezzo « la trasse dalla guaina e maledi la citta, di Brescia » (3).

Et en effet Henri VII marcha contre Brescia à la mi-mai 1311. Et voici comment Jean Villani raconte le siège : (4)

« Addi 14 di maggio. L'assedio principio il 19 (5) « e là si trovo con più sforzo e maggiore cavalleria, e « migliore, ch' egli avesse mai, che di vero si trovo con « più di 6,000 buoni nomini a cavallo, che i 4,000 erano « tedeschi, franceschi e Borgognoni e gentilnomini « e li altri italiani buona gente che avuto lui Melano

(1) Voir Nicolas, évêque de Botronto, *Chronique*.

(2) Voir Albertini Mussato, *Historia Augusta*, page 328, volume Xme, Muratori. R. J. S.

(3) Voir Dino Compagni, *Muratori*, volume IXme, page 527 et suivantes.

(4) Voir Grégorovius, ouvrage et volume cités, page 43, note 3me.

(5) Voir G. Villani, chapitre 15, livre 9, page 451. *Muratori*, page 13. Ces mots du grand historien contemporain furent cités pour prouver l'effectif de l'armée de Henri VII au mois de mai 1311 et la faute commise en assiégeant Brescia.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« e poi Cremona più grandi signori di Francia e di « Alemagna il vennero a servire e chi a soldo e molti « per amore.

« E per certo se all'ora avesse lasciato la impresa « dell' assedio di Brescia e venuto sene in Toscana, « egli aveva e Bologna, Firenze e Lucea, e Siena « e poi Roma e l'regno di puglia e tutte le terre con- « trarie perchè non erano fornite ne provedute e li ani- « mi della gente molto variato perche il deto impera- « tore era tenuto *il più vero signore e giusto e benigno « che a nostri tempi fosse.*

« Piacque a Dio che ristette a Brescia il quale assedio « molto il consumo di gente e di podere, per grande « pestilenza di morti e malattie come inanzi si dira (1).

« Arrigo VII fermo l'assedio mando per maestri « ordino edificii e case, coventi e motti palesi segni « fece da combattere.

« La città di Brescia era fortissima e popolata di pro « gente e dal lato del monte aveva una fortezza, e « tagliato il pazzo, la via non poteva essere loro tolta « d'andare a quella fortezza. La città era forte, a com- « batterla quivi si stette un giorno, pensando assalirla « diverso. Lamagna, pero che avutala la città era « vinta. Messer Tibaldo volendo soccorere ando là e « per giustizia di Dio il cavallo inciampo e cadde e fù « preso e menato. »

Au début du siège de Brescia comme le prince Valeran de Luxembourg, frère d'Henri VII, examinait les ouvrages de défense de la ville et que par une grande imprudence, il était sans armure, il fut atteint au cou par un dard d'arbalète, qui lui fit une grave blessure,

(1) Voir Dino Compagni, *Muratori*, R. J. S., volume 9, livre 3, page 527 et suivantes.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

au bout de six jours il succomba. Cet événement funeste causa au Roi une telle douleur, qu'Henri VII qui était un chevalier toujours doux, bienveillant et magnanime, se laissa transporter à la violence et la guerre aux environs de Brescia devint cruelle.

Dino Compagni raconte ainsi la mort de Valeran de Luxembourg : (1)

« Un Giorno Messer Gabrano fratello dello impera-
« tore, grande di persona, bello del corpo, cavalcava
« intorno alla terra per vederla, senza elmo in testa ed
« in giubetto vermiglio. Il quale fu ferito d'un qua-
« drello sul collo per modo che pochi di ne visse. Accon-
« ciaronlo alla guisa dei signori ed a Verona fu portato
« e quindi fu onorato di sepoltura. »

D'après Villani (2), ce fait d'armes dans lequel Brusato tomba prisonnier, eut lieu au mois de juin, et dans ce combat les défenseurs de Brescia furent battus : « e furono presi 40 dei maggiori della terra e
« morti ben 200. Entra quelli presi, fu Tebaldo Brusati
« che era uomo di grande valore e era stato amico
« dello imperatore ed avevalo rimesso in Brescia
« quanda ne furono cacciati i Guelfi. Onde l' impera-
« tore lo feu squartare a quattro cavalli come traditore
« e più attri ne fece decapitare onde il potere dei
« Bresciani mosto infievoli. Cosi incrudelirono quelli
« dentro inverso quelli di fuori che quando ne pigliа-
« vano uno lo poinevo in su merli accio fosse veduto, e
« ivi lo scorticavano e grande iniquità mostravano e se

(1) Voir Dino Compagni. *Muratori*, volume 9me, R. J. S., livre III, page 527.

(2) Voir G. Villani, chapitre 19, livre 9, volume 13. *Muratori* R. J. S., page 452.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« presi erano da quelli di fuori, impiccati (1). E cosi « con edifizii e balestre dentro e di fuori, guerreggia- « vano forte l'uno l'altro. La città non si potea tanto « strignere con assedio che spie non v'entrassero man- « date dai Fiorentini i quali con lettere gli confortavano « e mandavano denari (2).

Henri VII voyant ce siège de Brescia si difficile et si pénible voulut, à un certain moment, pour pousser les opérations, recourir aux talents militaires de son sénateur de Rome, Louis de Savoie, Sire de Vaud, et le fit venir à l'armée. Peut-être aussi voulait-il le consulter sur la situation à Rome.

Louis de Savoie avait pendant les dix mois de ses hautes fonctions de sénateur, essayé de calmer à Rome la lutte entre les factions, et grâce à un gouvernement sage et juste, il avait préparé la ville éternelle à accepter l'autorité du Roi des Romains.

Avant de se mettre en route pour Brescia, il remit à ses deux vicaires, nobles romains Jean Aniboldi et Richard Orsino, la tour des milices, où ils avaient leur siège, et le Capitole, avec l'obligation, toutefois, de tenir ces deux châteaux au nom d'Henri VII, et avec l'engagement de les lui remettre au moment de son arrivée (3).

Tout l'été de 1311 l'on combattit autour de Brescia; la famine et la peste ayant dompté la bravoure et la

(1) Dans l'ouvrage historique: *Die Rom fahrt Keiser Heinrich VII in Bilder cyclus des codex Balduun Freverensi*, ouvrage qui est la vraie description illustrée de cette expédition, l'on voit dans les dessins qui représentent le siège de Brescia des supplices sans pitié.

Nicolas, évêque de Botronto, rapporte aussi, dans sa *Chronique*, que tous les prisonniers étaient mis à mort.

(2) Voir Dino Compagni, ouvrage cité, page 528.

(3) Voir Grégorovius, *Histoire de la ville de Rome*, édition italienne, volume VI, page 45.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

résistance de ses habitants, ceux-ci enfin écoutèrent les conseils et les exhortations des cardinaux légats que Clément V avait chargé de couronner Henri VII et surtout les bons avis du Cardinal Fieschi, génois et parent du Comte de Savoie. Le 10 septembre 1311, la ville se rendit à merci. Les malheureux habitants qui étaient d'une grande faiblesse et décharnés comme des fantômes, sortirent de la ville, en chemise, les pieds nus et une corde au cou. Henri VII leur accorda la vie sauve, mais cent des citoyens des plus distingués, nobles et gens du peuple, furent envoyés en exil en diverses régions. Il ne détruisit point la ville et se borna à faire raser les murs d'enceinte et combler les fossés. Il fit transporter les portes, comme un trophée au Capitole à Rome. Ensuite il condamna la ville à payer une amende de 70,000 florins d'or que les habitants eurent beaucoup de peine à trouver à cause du mauvais état des terres, autour de la ville.

Le 24 septembre, le Roi des Romains fit son entrée bien triste et presque funèbre dans la ville de Brescia.

Le brave Guy Comte de Flandre et près de 10,000 hommes des milices impériales, moururent, dans le camp d'Henri VII, des fièvres contagieuses.

La pieuse Reine Marguerite prit à Brescia le germe de ces fièvres, et elle mourut à Gênes le 13 décembre 1311.

L'auteur Villani (1) parle de la manière suivante des maladies durant le siège de Brescia : (2) « In quello « assedio si corruppe l'aria per la puzza dei cavalli e « della lungo stanzia del campo onde v'ebbe grandis-

(1) Voir Grégorovius, pages 43 et 44.
Les citoyens de Florence encouragèrent Brescia par des lettres et avec de l'argent, mais ils ne purent point lui envoyer des soldats : Bonaini, tome II, page 36.
(2) Voir G. Villani, livre 9, chapitre 19, page 452.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« sima mortalita dentro e di fuori ed ammaloronsi « gran parte degli oltremontani e molti grandi baroni « vi morirono e se ne partirono per la malatia e poi « morirono in camino ».

Dino Compagni mentionne le même fait dans les termes suivants (1) : « Molti Conti, cavalieri e Baroni « vi morirono, molti tedeschi el lombardi caddero « ammalati perche l'assedio duro sino alli 18 settembre. »

Amédée V, pendant toute la durée du siège de Brescia, du mois de mai au mois de septembre, en qualité de président et de vicaire général de l'Empire dans la province de Lombardie, avait exercé l'important commandement supérieur des milices italiennes des communes et des seigneurs. Parmi ces troupes, il y avait des compagnies d'hommes d'armes savoyards sous les ordres des trois barons « Nobilibus baronibus » : le chevalier Guillaume de Chatillon, de la Michaille près du Rhône, et les seigneurs Nantelme et Roleto de Miolans, feudataires d'un château-fort près de la ville d'Aiguebelle (2).

Les hommes d'armes des territoires piémontais du prince Philippe de Savoie Achaïe, faisaient aussi partie de l'armée royale sous Brescia (3) comme il en a été déjà fait mention. Le second neveu du Comte de Savoie, Louis, Sire de Vaud et Sénateur de Rome, fut aussi appelé à combattre pendant le siège de Brescia. La puissante commune subalpine d'Asti avait aussi un

(1) Voir Dino Compagni, page 528, livre 3me, *Muratori*, R. J. S., volume 9me.

(2) Voir Doënninges, pages 159 et suivantes, volume 1er. Document qui porte la date du 20 septembre 1311.

(3) Voir Doënninges, volume I, page 81, volume 28 « occasione « stipendiorum suorum et gentis sue pro servitio exhibito per « eidem d'imperatorem ante Brixiani. » Donc Philippe d'Achaïe fut au siège de Brescia en 1311, fait confirmé aussi par l'historien Saraceno, ouvrage cité au n° 27, page 133.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

contingent de milices dans l'armée d'Henri VII dans l'été de 1311.

L'auteur Ventura (1) porte leur nombre à 70 cavaliers et à 1,000 fantassins à la solde de leur ville. Quatorze des principaux notables, parmi lesquels plusieurs seigneurs de la maison de Solaro, prirent part à l'expédition et bon nombre d'entre eux moururent avant de pouvoir rentrer dans leur Patrie.

Le Comte de Savoie luttait avec de grandes difficultés pour se faire remettre les sommes d'argent fixées par les syndics des villes, pour payer les milices du vicariat général, et le 4 septembre, du camp sous Brescia il obtint du Roi Henri, une lettre-patente qui ordonnait aux diverses communes de Lombardie le payement.

Le 20 septembre, Guillaume de Chignin, châtelain et juge pour la Savoie à Moncalier et Bonivard, de Chambéry, procureurs d'Amédée Comte de Savoie, président et vicaire général pour la Lombardie, se rendirent à Asti pour réclamer le paiement immédiat de deux sommes d'argent, l'une de 2,446 florins d'or, et l'autre de 4,000 livres d'Asti que la commune devait au Comte, tant pour les dépenses qui avaient été faites pour rétablir la paix et la concorde entre les Guelfes et les Gibelins à Asti, que pour solder les hommes d'armes, et les fantassins qui, avec le Comte, faisaient partie de l'armée du Roi devant Brescia (2).

(1) Voir Ventura, *Chronique*, chapitre 60, page 233. Le chroniqueur décrit avec détails les horreurs du siége de 1311, et il achève la description par les mots suivants : « Mutta mala passus « est, Henricus prœdictus et gentes ejus, expensis ferro, peste et « epidemia. Dicitur quod ibi mortui sunt plus quam decem millia « viri bellatores. »

(2) Voir Doëninges, volume Ier, pages 135 et 159.
Je n'ai pas trouvé l'époque à laquelle ces sommes d'argent furent fournies à Amédée V, et si elles furent payées en tout ou en partie.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« Arrigo VII partito da oste da Brescia, con sua « grande perdita e domaggio, che il quarto della sua « gente non li era rimasa e quella gran parte inferma, « fece suo parlamento a Cremona, per seddution e « quivi conforto dei Pisani e dei ghibellini e bianchi di « Toscana, fermo di venire a Genova e la riformare « suo stato e in Milano lascio per vicario e capitano « Messer Maffeo Visconti et in Verona, Messer Cane « della scala e in Mantova Messer Passerino dei Bona- « cossi ed in Parma Messer Ghiberto da Coreggio e cosi « in tutte le altre terre di Lombardia, lascio tiranni « non potendo altro fare per lo suo male stato e da cias- « cuno ebbe moneta assai e privilegi e delle dette « signorie. »

C'est ainsi que l'auteur Villani qui était Guelfe, raconte le départ d'Henri VII, de Brescia pour Crémone, se dirigeant vers Gênes (1).

Après la capitulation de Brescia, en effet, Henri de Luxembourg n'avait plus d'autre désir que celui de se rendre en hâte à Rome pour ceindre la couronne impériale.

Le Pontife, d'après le désir du Roi, avait fixé la cérémonie au 15 du mois d'août 1311. Mais cette cérémonie n'avait pu avoir lieu ce jour-là à cause des retards causés par le siège de Brescia (2).

Le Roi alla donc à Crémone, puis à Plaisance. Dans ces deux villes, ayant trouvé tout en paix et en bon ordre, il ne prit aucune disposition spéciale, et continuant sa marche, il s'arrêta à Pavie. Là, Guy de Flandre, le héros populaire de la bataille de Courtray en

(1) Voir Villani, livre 9, chapitre 19, page 452; volume 13 de Muratori, rerum Ita scriptorum.

(2) Voir Grégorovius, ouvrage et volume cités à la page 44.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Flandre (1302), mourut d'une maladie contractée au siège de Brescia.

La ville étant sous un interdit, il fut enterré à Tortone avec les honneurs dus à un prince et à un général (1).

A Pavie, Henri VII trouva une situation politique très difficile. Peu de temps auparavant, l'évêque étant mort, les deux factions guelfe et gibeline entrèrent immédiatement en lutte violente pour faire élire un évêque appartenant à leur propre faction.

Les chefs gibelins, les Beccaria, tuèrent quatre de leurs adversaires du parti guelfe. Mais le vicaire impérial qui s'était allié à Messire Riccardino, fils du Comte Filippone de Langosco, eut recours aux armes contre les Beccaria, et avec l'aide des Guelfes, les chassa de la ville et leur enleva même des châteaux dans le territoire (2). Filippone était ainsi le seigneur de Pavie, lorsque pendant l'automne de 1311 le Roi y entra avec ses milices si affaiblies par le siège de Brescia.

Henri VII, voulant avoir une entrevue avec le vicaire impérial de Milan, Mathieu Visconti le fit appeler, mais Filippone, ennemi personnel de Mathieu, ne consentit point à le laisser entrer à Pavie, et résista deux jours malgré les ordres du Roi. Le troisième jour cependant, Visconti eut la permission de franchir les portes de Pavie, sans armes et avec une suite peu nombreuse et de conférer avec Henri VII.

A ce moment, les conseillers du Roi eurent des craintes pour la vie même du Souverain; il y avait, en effet, peu d'hommes d'armes, à sa suite, beaucoup de ceux qui appartenaient aux pays d'outremonts, ou qui

(1) Voir Nicolas de Botronto, *Chronique*, au lieu cité.
(2) Voir Dino Compagni, au lieu cité, page 528.

Digitized by Google
Original from HARVARD UNIVERSITY

étaient Italiens, étant morts à Brescia, et d'autres rentrés dans leurs provinces.

On était à la fin du mois d'octobre et le froid se faisait déjà sentir, ce fut un prétexte pour les hommes d'armes qui voulurent prendre leurs quartiers d'hiver. On célébra deux jours de fête à cette époque, et beaucoup de Guelfes vinrent dans la ville, où ils eurent entre eux des réunions et des assemblées.

La suite du Roi ne se sentait point sûre, et elle craignait un attentat contre le Souverain. La circonstance suivante augmenta les craintes. Il y eut certains moines, qui, comme confesseurs, surent par les femmes de quelques citoyens de Pavie, que pendant une nuit, déjà fixée, le Roi serait assassiné. Pour la nuit que l'on croyait avoir été choisie pour l'assassinat, l'on fit changer au Roi sa chambre à coucher, et son appartement fut mis en défense avec des échelles et des madriers. Cependant tous ces préparatifs devaient être dissimulés parce que l'on disposait de peu de gens armés.

Le Roi jugeait que le Comte Philippone agissait d'une manière peu favorable pour la cause impériale en général, puisque lui-même présent il ne pouvait pas faire entrer à Pavie ses fonctionnaires, ce qui avait eu lieu pour le vicaire de Milan (1).

Peut-être à ce moment, Henri VII, qui fit preuve de grand courage contre les dangers d'une mort tragique, aura vivement regretté d'avoir suivi le conseil si funeste des Gibelins de Brescia, qui avaient été la cause principale de la perte de sa brillante armée et des fâcheuses circonstances présentes.

(1) Voir Nicolas, évêque de Botronto, chronique déjà citée.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

L'impression qu'Henri VII éprouva à Pavie, des mauvaises dispositions du Comte Filippone de Langasco, à son égard, le décida à donner d'après le conseil du Comte du Savoie, le vicariat de la ville de Pavie, de Verceil, de Novare et du territoire de Piémont à Philippe de Savoie prince d'Achaïe (1). Il paraît que les Gibelins de ces villes voulurent aussitôt profiter des fonctions de Philippe de Savoie, pour abuser du pouvoir. Mais ce prince, se refusant à suivre les passions cruelles des factions, fut plusieurs fois accusé près du Souverain, d'être trop ami des Guelfes (2).

Ces accusations furent portées pendant le voyage du Roi, entre Pavie et Gênes, mais Henri VII ne voulut point écouter les Gibelins parce que le Comte de Savoie, qui était toujours le conseiller le plus écouté, sut persuader le Roi qu'il s'agissait de calomnies de quelques chefs gibelins contre son neveu. Quant à lui, il répondait de la loyauté de ce dernier envers l'Empereur et il lui démontra que tout le mal dépendait du choix de Mathieu Visconti comme vicaire de Milan. Visconti était en effet mal vu par Amédée depuis la fin de l'année 1310.

Henri VII fit son entrée solennelle à Gênes, le 21 octobre 1311. Dès que le Roi fut au cap Phare, vinrent à sa rencontre le clergé et les nobles génois, en costume de drap de soie et d'or, tandis que les gens du peuple faisant partie du cortège, portaient un costume de drap rouge et orange.

Le Souverain était à cheval, ayant à ses côtés la Reine Marguerite.

(1) Voir Gabotto, ouvrage cité, page 66.
(2) Voir Albertini Musato, *Historia Augusta*.
Muratori, volume Xme, pages 402 et 435 ; Gabotto, ouvrage cité à la page 66.
Histoire des princes d'Achaïe, pages 66 et 67.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Amédée V suivait avec son neveu, le Sénateur de Rome Louis de Savoie et Oppizzino Spinola, gentilhomme génois qui avait été capitaine et arbitre de sa patrie, de 1306 à 1310; il avait été ensuite envoyé en exil, et toutes ses maisons avaient été brûlées. Quatre cardinaux faisaient partie du cortège, et avec eux, il y avait aussi le prélat génois qui était très brave et qui disposait d'une grande fortune, Luc Fieschi, évêque d'Albano, parent du Comte de Savoie et de deux Pontifes et qui avait courageusement délivré Boniface VIII à Anagni.

Le Roi s'établit dans le palais public; la Reine et la Cour logèrent tout près, dans le vaste couvent de Saint-Dominique.

Peu après, le peuple génois élut Henri VII lui-même Seigneur de Gênes pour 20 ans, et le jour de la Toussaint, sur la place de Sarzana, lui prêta solennellement serment de fidélité en lui présentant à titre de don 66,000 florins; 10,000 autres florins furent offerts à la gracieuse Reine.

Henri pacifia les factions ennemies des Doria et des Spinola. Les Doria voulurent témoigner leur gratitude au Roi, en supprimant leurs anciens blasons et en plaçant dans leurs armoiries l'aigle de l'Empire.

Une maison noble génoise, celle des Trataro, voulut flatter le Roi des Romains, en changeant son nom et en prenant celui d'Imperiali (1).

Le Souverain du Luxembourg avait établi que Gênes devait être le point de ralliement des barons et des hommes d'armes pour l'expédition de Rome.

Mais les nouvelles qu'il reçut de l'Italie centrale et

(1) Voir L.-F. Belgrano delle Feste e Giochi dei Genovesi. *Archivio storico*, volume 14, année 1871, page 67.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de la ville éternelle lui firent bien comprendre que pendant les longs mois qui s'étaient écoulés au camp sous Brescia, c'est-à-dire, du mois de mai au mois de septembre, de graves difficultés avaient surgi entre lui et le but de son expédition de Rome (1).

En effet, dès que le Sénateur Louis de Savoie se fut éloigné de Rome au printemps de 1311, les Orsini et les Colonna prirent les armes. Les premiers, appartenant au parti guelfe, eurent l'espoir d'empêcher le couronnement impérial, avec l'appui du Roi Robert de Naples. Les Colonna, au contraire, comme Gibelins, combattirent pour le Roi des Romains.

Le chef des Colonna à Rome était Messire Sciarra, l'ancien ennemi de Boniface VIII, tandis que son frère Messire Etienne était partisan du Roi Henri, dont il avait suivi les entreprises en Lombardie. Les Orsini s'empressèrent d'inviter le Roi Robert à venir de Rome et d'y envoyer des hommes d'armes, provençaux et napolitains. Le Roi de Naples craignait beaucoup la venue à Rome du Roi d'Allemagne et d'Italie, parce qu'il redoutait qu'il n'en résultât le renouvellement des efforts pour le rétablissement de la faction des Gibelins, fait historique qui avait eu lieu un demi-siècle plus tôt par l'œuvre du Roi Manfred et de Corradin des Suabes. Et il prévoyait que le nouvel Empereur aurait renouvelé ses prétentions sur les provinces méridionales d'Italie, pour renverser la maison d'Anjou de son trône usurpé, ces conséquences étaient inévitables quoique Henri n'y eût pas encore pensé.

Robert, comme nous l'avons déjà fait remarquer, trompait Henri VII par des négociations diplomatiques dissimulées, pour conclure une parenté, tandis qu'il

(1) Voir Grégorovius, ouvrage cité à la page 45.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

traitait à la formation d'une ligue de la faction guelfe entre Naples, Florence, Lucques, Sienne et Bologne.

Les Florentins, Guelfes fanatiques, s'étaient déclarés ennemis acharnés du Souverain luxembourgeois, par crainte du retour dans leurs murs de leurs concitoyens gibelins et de la faction Bianca, quoique Henri VII leur eut fait dire, lorsqu'il était encore à Lausanne : « Che intendimento del re dei Romani era di valersi « dei fiorenti tutti e non partiti e buoni e fideli e di « quella citta fare sua camera e la megliore del suo « impero » (1).

Au printemps de 1311, les Florentins étaient peu armés et incapables certainement de résister alors aux efforts de l'armée impériale.

Mais à l'automne leurs préparatifs militaires étaient complets, et ils avaient pris à leur solde les mercenaires catalans du maréchal Diego della Rota. Le Roi Robert après avoir réuni les milices de Florence, de Sienne et de Lucques, les avait envoyées à Bologne, ce qui avait empêché Henri VII de suivre la route de la Lunigiana.

Lorsque l'arrivée du Roi des Romains à Gênes fut connue, les milices des villes de la Toscane et celles du Roi de Naples, rentrèrent dans la vallée de l'Arno (2).

Les Florentins continuèrent avec leur or, à aider les ennemis du Souverain de Luxembourg en Lombardie, et ils envoyèrent une ambassade à Avignon pour distribuer des florins à la cour pontificale de Clément V dans le but de créer des adversaires au Roi des Romains et avoir des conférences avec les légats de

(1) Voir Jean Villani, livre 9, chapitre 7, page 445, Muratori, volume 13, R. J. S.

(2) Voir Masslow, *Zum Romzuge Heinrich VII*, page 40 et suivantes.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Philippe le Bel, Roi de France, rival lui aussi, comme on sait, de Henri VII (1).

Lorsque les Florentins surent que le Roi Robert traitait pour une parenté avec Henri VII, ils lui écrivirent (2) avec grande crainte et émotion en lui rappelant ses engagements de ne nouer aucun lien de famille avec le Roi des Romains, et ils le menacèrent dans le cas où il continuerait à traiter du mariage de son fils avec une princesse de Luxembourg, de donner tout de suite l'ordre aux hommes d'armes, à leur solde, environ 2000, de se retirer immédiatement de Rome, où ils étaient arrivés pour empêcher le couronnement (3).

A Gênes se présentèrent des Ministres du Roi Robert avec pleins pouvoirs pour traiter de la parenté, en continuation des pourparlers qui avaient déjà eu lieu précédemment.

Mais précisément à cette époque, Messire Sciarra Colonna avait annoncé au conseil du Roi, à la grande surprise d'Henri, que le Roi Robert, pour accéder aux vives instances des Florentins, avait envoyé son frère le Prince Jean d'Anjou avec 400 hommes d'armes à

(1) Voir Masslow, au lieu cité. « L'inimitié de Philippe le Bel contre Henri VII avait beaucoup de motifs dont les principaux étaient les suivants, comme nous l'avons déjà mentionné : 1° son élection à la place de Charles de Valois ; 2° les négociations à l'égard du royaume d'Arles avec le Roi Robert ; 3° la conquête de Lyon sous Pierre de Savoie ; 4° enfin le fait qu'à la suite d'Henri se trouvait l'élite de la chevalerie française.

(2) Voir la lettre des Florentins du 17 juin 1311, archives Florentines, *Signori Carteggio*, vol. 1, Grégorovius, ouvrage et volume cités, pages 46, 47 et 48, assure qu'à la suite de Henri il y avait l'élite de la chevalerie française, c'est-à-dire celle des régions de la Flandre, de la Bourgogne, du Dauphiné et du Lyonnais.

(3) Voir la lettre des Florentins du 17 juin 1311, archives de Florence, vol. 1, et Grégorovius, ouvrage et volume cités, pages 46, 47 et 48.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Rome et que, y étant arrivé le 18 décembre 1311, le Prince napolitain avait été reçu avec une grande satisfaction par les Orsini. Il avait occupé le Trastévère, Saint-Pierre, le Vatican, le château St-Ange, et maintenant il cherchait par la force, ou avec de l'argent, à s'emparer des autres châteaux de Rome.

La ville éternelle se trouvait divisée en deux camps armés et hostiles des Guelfes (Napolitains et Florentins) et des Gibelins ou impériaux qui, retranchés dans des châteaux ou lieux fortifiés, combattaient avec un grand acharnement les uns contre les autres.

Ces nouvelles persuadèrent Henri à renvoyer Louis de Savoie, Sénateur de Rome, accompagné des Colonna qui étaient à la suite du Roi, et cet ordre fut, paraît-il, exécuté aussitôt après l'arrivée du Roi à Gênes, à la fin du mois d'octobre 1311.

Mais Louis n'avait avec lui que 50 cavaliers d'outremonts, parmi lesquels, probablement comme commandant le détachement, l'ancien vicaire impérial à Verceil, Berlione de Rivoire, baron savoyard du petit Bugey (1).

En ce moment, Henri ne se rendait pas un compte bien exact de l'importance des événements de Rome et il s'imaginait que l'attitude plus ferme de ses fonctionnaires fidèles et de ses partisans aurait pu tout faire rentrer en ordre et en paix.

Louis de Savoie n'eut pas l'autorisation de traverser le territoire florentin, mais par une autre route, il arriva à Rome au mois de novembre 1311 (2) où il fut

(1) Voir Doënninges, vol. I, page 81, et Grégorovius, ouvrage et volume cités.

(2) Voir la note ci-jointe qui rapporte un passage d'Albert Musato, racontant le voyage de Louis, Sénateur de Rome, durant l'automne de 1311.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

soutenu par les Colonna et par les Comtes de Santa Fiora.

Il trouva cependant les familles Orsini et les milices d'Anjou maîtresses des principales forteresses de Rome, et les vicaires nullement prêts à obéir. Ils ne voulaient point résigner leurs fonctions, ni lui consigner le Capitole, ni la tour des milices, s'ils ne recevaient pas une somme d'or.

Le Sénateur retiré à Latran essaya d'adoucir les esprits et après l'arrivée du Prince Jean, il s'efforça de le persuader à retourner à Naples. Ainsi disparaissait toute probabilité qu'Henri VII pût entrer à Rome.

En attendant, à Gênes, Henri VII demandait aux ambassadeurs du Roi de Naples ce que signifiait l'envoi en Toscane et à Rome des milices au service du Roi Robert, tandis que l'on désirait conclure un mariage avec sa Maison. Il ajoutait que ces faits et l'intime amitié avec les Florentins ne lui étaient point agréables.

Les légats répondirent que ces affaires ne les regardaient pas, et qu'ils étaient venus avec la seule mission de négocier le mariage. Le Roi fit répliquer que l'on écrivît aux troupes napolitaines de se retirer soit de Rome, soit de la Toscane.

Les ambassadeurs firent leurs excuses, et ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient pas faire ce qui leur était demandé à l'égard des hommes d'armes, n'ayant pas cette question dans leur mandat.

Toutefois ils firent lire une lettre du Roi Robert dans laquelle il était écrit que lui et les siens seraient venus à Rome non point pour combattre le couronnement d'Henri, mais pour lui faire honneur (1).

(1) Voir Masslow, *Zum Romzuge Heinrich VII*, page 16, Nicolas, évêque de Botronto, 966, Albertino Mussato, *Muratori* R. J. S., page 407.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Henri VII prêta foi à ces déclarations mensongères et rassurantes du Roi Robert jusqu'au jour où, aux portes de Rome, son fidèle ami, Nicolas, évêque de Botronto, vint l'informer que dans la ville éternelle il devait se préparer à combattre pour s'emparer du Vatican et de Saint-Pierre occupés par des hommes d'armes napolitains.

La Reine Marguerite de Brabant avait contracté le germe d'une maladie mortelle, au siège de Brescia. Son infirmité s'aggrava, après son arrivée à Gênes, où elle mourut le 13 décembre 1311. La Reine eut de splendides funérailles, au milieu des regrets universels, dans la chapelle de St-François des Frères mineurs de Castelletto.

A l'égard de cette excellente souveraine, le chroniqueur d'Asti G. Ventura (1) écrivit: « Erat laudabilis, « cattolica, et elemosinaria inter ceteras mulieres. »

Les hommes d'armes d'Henri VII avaient apporté de Brescia avec eux les germes d'une maladie d'infection, la peste, semble-t-il. Et bientôt Gênes devint un hôpital et un cimetière. L'épidémie ne pouvait que se développer, lorsque l'on pense au peu de propreté de cette époque et à l'absence de toute notion d'hygiène. On conseilla au Roi de s'éloigner de la ville, et il demeura presque quatre mois, hors de Gênes. En effet, le 13 janvier 1312 il promulga des décrets dans le palais de Barnabo Doria, hors des portes de Gênes dans la région de St-Thomas (2).

De Gênes le Roi avait envoyé en Toscane en qualité

(1) Voir Guillaume Ventura, *Chronique*, chap. 61, pages 231 et 235, volume XI, Muratori R. S. J. et Belgrano, ouvrage cité.

(2) Voir Doënninges, 2me volume, année 1312, pages 168, 290 et 320. Guillaume Ventura, chap. 61, pages 234 et 235. Muratori, volume Xme, Grégorovius, lieu et ouvrage cités, page 43, note 3.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de ses propres ministres, durant le mois de novembre 1311, Nicolas, évêque de Botronto et Pandolfo Savelli. Mais ces légats royaux furent si mal traités par les Florentins que Henri VII cita les Guelfes toscans, le 20 novembre, au tribunal impérial, et le 24 décembre il les mit au ban de l'Empire.

Les Florentins répondirent au décret de bannissement en envoyant 800 chevaux et 1500 fantassins à Rome pour empêcher le couronnement du Roi.

De Gênes, Henri VII craignit que Pavie ne s'insurgeât et il envoya des ordres sévères au Prince Philippe de Savoie Achaïe, son vicaire à Pavie, et dans d'autres villes afin qu'il veillât à la sûreté des territoires.

Le Prince fit immédiatement arrêter le chef des Gibelins de Pavie Manfred Beccaria, et il le retint prisonnier parce que quelques-uns de ses châteaux, dont il était garant, s'étaient révoltés au Roi. Ensuite ayant aussi des craintes sur la fidélité du chef guelfe le Comte de Langosco et de son fils, il les invita, avec d'autres Seigneurs de Pavie et de Verceil, aux fêtes de son mariage avec Catherine, fille du Dauphin, alliance qui fut peut-être négociée pendant le séjour d'Henri VII à Milan. Et il les fit tous arrêter à la fin de la cérémonie. Il les retint comme ôtages pour conserver les villes soumises à son vicariat et à l'Empire, et pour assurer le paiement des sommes dues pour l'exercice de ses fonctions.

Le Comte Filippone s'étant douté de quelque piège, ne s'était pas montré aux fêtes du mariage de Catherine, mais son fils, moins sur ses gardes, s'était laissé prendre (1).

(1) Ces arrestations eurent lieu à Pignerol, ville dans laquelle on célébrait les fêtes pour le mariage de Philippe de Savoie Achaïe avec Catherine de Vienne (voir Carutti, *Studi Pinerolesi*, page 208).

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Les parents et les amis des prisonniers se plaignirent à Henri VII du procédé, si peu magnanime de son vicaire de Pavie.

Le Prince Philippe s'excusait en disant qu'il avait eu le mandat du Roi de lui assurer Pavie et qu'il ne pouvait atteindre ce but sans faire arrêter le chef de la faction des Guelfes à Pavie et que n'ayant pu faire mettre les mains sur le Comte Filippone de Langosco, il s'était emparé de son fils, par le seul moyen possible à sa disposition, c'est-à-dire en agissant avec astuce.

En effet, Casal que le Roi avait donné au Comte Filippone en fief, fut la première localité lombarde qui se révolta à l'Empire avec Asti; le 4 avril 1312, la seigneurie du Roi Robert fut proclamée (1), ensuite se révoltèrent, Parme, Reggio Emilia et Crémone, par le moyen de Guibert de Correggio, qui, dans ce but, reçut des Florentins et des Bolognais 12,000 florins. Peu de temps après Verceil se révolta à son tour.

Les Guelfes de Brescia rentrèrent dans leur ville pour se mettre en révolte contre le Roi, mais ils en furent chassés avec une grande perte par Messire Cane della Scala (ces faits de Brescia se passèrent au mois de décembre 1311).

Le 5 février 1312, les citoyens de Padoue s'insurgèrent aussi contre l'Empire. Tous ces troubles en Lombardie étaient produits par l'argent et les intrigues de Florence et de Bologne.

(1) Voir Nicolas, évêque de Botronto, ouvrage cité et G. Villani, livre 9, chapitres 31, 33, 35, Muratori, volume cité. Le Prince Philippe de Savoie Achaïe s'était rendu pendant les premiers mois de 1312 à Coni, puis à Marseille, pour traiter avec le Roi Robert et conclure avec lui un accord et la paix, mais ses démarches n'eurent aucun résultat. Informations puisées à l'ouvrage de l'auteur M. Gabotto.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Henri VII, lorsqu'il était à Gênes, voulut aussi régler les différentes questions relatives à l'héritage du Monferrat, entre Manfred IV, Aleramide (Marquis de Saluces) et Théodore, 1er grec paléologue.

Deux nouveaux arbitres furent choisis: le Protonotaire apostolique Boniface de Saluces, frère de Manfred Oppizzino Spinola, beau-père de Théodore Ier. Les deux arbitres rendirent leur sentence le 3 novembre 1311 par laquelle le paléologue donnerait en fief au Marquis de Saluces toutes les terres depuis Cortemiglia jusqu'à Alba vers Orméa, et comme compensation Manfred IV renoncerait à toutes les prétentions possibles sur le Marquisat de Monferrat.

Ce jour-là même, Théodore Ier donna l'investiture du nouveau fief à Manfred IV, lequel rentra immédiatement dans le territoire de Saluces; plus tard, en 1313, il alla rejoindre le Roi à Pise.

Théodore Ier avait demandé le 14 novembre 1311 d'être dispensé de son service personnel envers le Roi et de l'envoi à l'armée de 100 cavaliers.

Cette demande adressée au tribunal impérial à Gênes s'appuyait sur les désordres qui avaient eu lieu dans le marquisat : « propter brigas et turbationes « dicti marchio nati », et donna lieu à un acte signé par le notaire savoyard Bernard de Mercato, d'Yenne, en présence d'Amédée, Comte de Savoie, de Manfred, Marquis de Saluces, de Frédéric de Saluces, de Guidone de Coconato et de plusieurs autres Seigneurs. Dans cet acte Théodore Ier s'engagea à envoyer, par la suite, à la volonté du Roi des Romains et aux frais du Marquisat, 20 cavaliers armés, dont chacun aurait deux chevaux, un coursier et un cheval de bât et mille fan-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

tassins armés pour les régions lombardes, partout où voudrait le Roi et pour trois mois (1).

Le chroniqueur Nicolas de Botronto affirme que le Marquis Théodore Ier resta toujours fidèle à Henri VII (2).

Au commencement de 1312, la situation politique dans la région subalpine n'était pas meilleure que celle qui existait en Lombardie, et le Roi Robert avec les Guelfes faisait de sensibles progrès (3).

Les historiens n'ont pas su indiquer l'époque à laquelle Amédée V quitta les fonctions de président et de vicaire général de la province de Lombardie, fonctions qu'il avait revêtues au mois de janvier de l'année 1311.

D'après les circonstances et les documents qui sont à notre connaissance, nous sommes portés à croire que les fonctions du vicariat général du Comte de Savoie cessèrent de fait, sinon de droit, à l'époque du départ de Gênes pour la Toscane au mois de février 1312.

En effet Henri VII voulait toujours avoir dans son conseil son beau-frère fidèle et dévoué de Savoie, qui était comme l'âme de l'expédition en Italie. Et le Souverain qui avait probablement créé cette charge au moment d'entreprendre la partie la plus importante et la plus périlleuse de l'expédition, c'est-à-dire la marche sur Rome, dut nécessairement permettre au Comte de Savoie de renoncer de fait à la charge de président et vicaire général en Lombardie, charge qu'Amédée V ne pouvait plus exercer de la Toscane et encore moins de Rome.

(1) Voir Doënninges, vol. Ier, page 32, et volume II, pages 159 et 168. Gabotto, ouvrage cité à la page 67.

(2) Nicolas de Botronto, chroniqueur cité.

(3) Voir L.-A. Ferrai, *Enrico VII de Lussemburgo et a repubblica Veneta*, pages 9 et 10.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Mais la renonciation à la haute dignité de président et à celle de vicaire général en Lombardie, de la part du Comte de Savoie, au mois de février 1312, doit avoir été plus tacite qu'explicite.

En Lombardie des vicaires impériaux en 1312 restèrent pour certaines régions déterminées, il n'y eut plus de président et de vicaire général.

Ainsi Philippe de Savoie Achaïe fut, pour plusieurs mois, vicaire à Pavie, à Verceil, à Novare et en Piémont; et le Comte Werner de Hambourg qui réprima en 1312, la révolte des villes lombardes, reçut des chroniqueurs du temps, le titre de capitaine général impérial en Lombardie (1).

« Nel detto anno 1312 li 21 gennójo Messire Arrigo « de Namurro fratello del Conte Roberto di Fiandra « Maliscalco della imperadore giunse per mare a Pisa « con poca gente e venne di quà del ponte ad era e « tutte le some della mercatanzia dei fiorentini che « venivano da Pisa fece prendere e vimanere a Pisa « di che i fiorentini ebbero grande danno. Per questa « cagione, i fiorentini mandarono gente a cavallo ed « alla guardia di san Miniato e di quella frontiera (2). »

Le 16 février 1312, Henri VII s'embarqua à Gènes pour Pise. Il avait auprès de lui les cardinaux qui devaient le couronner à Rome, le fidèle Comte de Savoie et quelques bandes de milices.

Il y eut du gros temps en mer, et les petits navires sur lesquels la Cour s'était embarquée durent se mettre à l'ancre près de Porto Venere, où ils restèrent 13 jours

(1) Voir J. Gabotto, ouvrage cité et Ferrai, ouvrage cité.
Cibrario, *Histoire de la Monarchie*, vol. II, page 136, appelle le Comte Guarner ou Werner de Hombourg ou bien Homberg, vicaire général de l'Empereur. Si le titre avait été exact c'est ce titre-là qu'aurait eu Amédée V.

(2) Voir Villani, livre 9me, chapitre 31.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

et seulement le 6 mars ils arrivèrent à Pise, la ville gibeline.

« I Pisani ricevettero Arrigo VII con grandissima « festa d'armeggiare e d'altre cose come a tanto signore « si conveniva e subito li diedero la signoria della citta « e del contado, egli la reformo di sua vicario (1).

« Giunse lo imperadore a Pisa li 6 di marzo 1312 con « 30 galée, dove tu con grande festa ed allegnerza vice- « vuto et onorato come loro signore.

« I fiorentini non vi mandarono ambarciatori per « non essere d'accordo » (2).

L'auteur Villani décrit ainsi le séjour d'Henri à Pise:

« Ad[i] 16 di febbrajo lo imperatore si parti da Genova « per mare con 30 galée per venire a Pisa, e per fortuna « di tempi li convenue dimarare in porto Venere 18 di, « poi di là arrivo in Porto Pisano, fu ricevuto come « loro signore facendoli grande feste e processioni e al « tutto gli dierono la signoria della città, facendogli « grandi doni di moneta per fornire sua gente che « grande bisogno ne aveva. In Pisa dimaro in fine adi « 22 di aprile 1312, attendendo gente nuova di suo « Parte. In questa dimora in Pisa, il Malisealco suo, « con sua gente, molte cavalcate ed assalti fue sopra « le terre e castelle dei Lucchesi e a San Miniato del « Tedesco senza tener campo o assedio.

« In quelle cavalcate presero il Castello di Buti e la « valle che tenevano i Lucchesi. Attro acquisto di terra « ascuna non si fecero.

« In Pisa si travo con 1500 cavalieri ottramontani con « li infrasevitli baroni e signori: il vescovo di Lieggi « (liegi) fratello del conte di Baro (Bar) suo cugino, il

(1) Voir *Istorie Pistolesi cronaco contemporanea*, volume II, pages 399 et suivantes; Muratori R. J. S.

(2) Dino Compagni, Muratori R. J. S., volume 9me, page 530.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« Duca di Baviera, il conte di Savoya, suo cognato, il « conte di Jorese (Forey) Messer guido fratello del « Delfino di Viena, Messer arrigo fratello del conte « di Fiandra suo Maliscalco Cugino, Messer Roberto « figlinolo del conte di Fiandra, il conte d'Alemagna « maestro siniscalco, uomo di grande valore, e più « altri conti d'Alemagna, da noi non conosciuti e cas- « tellani e bandiere si assai. Ciascuno di questi signori « con sua gente, molti italiani, lombardi, e Toscani. « Intanto e fiorentini e gli attri toscani sentendolo in « Pisa s'afforzavono di cavalieri e di gente in grande « quantita per contrastarlo (1). »

D'autres nobles d'outremonts étaient à la suite d'Henri VII en 1312 à Pise, c'est-à-dire Geoffroy, Comte de Leimingen et prévôt de l'Alsace. Dietero, Comte de Rotze, dans le Bugey, Henri, abbé de Fulde, Pierre de Savoie, frère du Sénateur de Rome, Egidio de Warsberg, abbé de Wissenburg, Robert Chrecii, chevalier maréchal du Duc de Bavière, et le chevalier d'Elach, maître de la Chambre du Duc de Bavière (2).

A Pise, un certain nombre de Gibelins de la Toscane et des Romagnes accoururent sous les drapeaux d'Henri VII, qui disposait de trop peu de forces pour être à même de faire une guerre décisive contre les Guelfes de la Toscane; il se bornait à mettre au ban de l'Empire, leurs terres, comme il l'avait fait pour Florence (3).

A Pise, le Roi des Romains eut quelques différends

(1) Voir Villani, chapitre 36, livre 9.

(2) Grégorovius, ouvrage et volume cités, pages 52 et 65. Nous donnerons les noms des Savoyards qui allèrent à Rome en 1312 au moment du couronnement.

(3) Voir Grégorovius, volume VIe de l'*Histoire de la ville de Rome*, traduction italienne, page 52.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

avec les habitants qui lui avaient donné leur seigneurie, parce qu'il ne voulait pas conserver le système d'élire les anciens et les autres officiers de la commune suivant l'usage *ab antiquo* et parce qu'il avait nommé pour son vicaire le citoyen Ubaldini.

Toutefois, comme la population avait des sentiments éminemment impériaux, elle resta attachée au parti gibelin et fidèle à Henri VII.

Un envoyé du Roi Frédéric de Sicile arriva aussi à Pise. C'était le Père prêcheur Peregrini qui proposait, paraît-il, au Roi des Romains une parenté et une alliance contre le Roi Robert (1).

Les nouvelles de Rome devenaient inquiétantes. Les Colonna et Louis de Savoie, Sénateur de la ville, soumirent au Roi l'état de Rome: c'est-à-dire que les deux nobles Romains auxquels, l'année précédente (1311) on avait consigné le Capitole et la tour des milices, parce qu'ils étaient jugés fidèles et parce qu'ils avaient juré de rendre ces deux forteresses au Souverain, ne voulaient plus maintenir la promesse qu'ils avaient faite par serment, s'ils ne recevaient 4,000 florins, qu'ils prétendaient leur être dus, pour les dépenses faites pour la garde du Capitole et de la tour des milices.

Le Roi envoya les 4,000 florins, mais malgré ce payement, les châteaux ne furent point rendus aux fonctionnaires du Roi. En outre les Colonna et Louis de Savoie informèrent Henri VII que chaque jour beaucoup de troupes venaient renforcer le Prince Jean

(1) Voir chronique de Nicolas, évêque de Botronto. Grégorovius observe, avec raison, à l'égard de cette chronique, que tout ce qu'elle rapporte est le meilleur document historique de l'expédition de Rome et de l'histoire de Henri VII en Italie.

Nous faisons un grand usage de cette chronique dans notre ouvrage.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

d'Anjou, frère du Roi Robert. Enfin, ils firent le rapport à l'égard des barrages et des barricades élevés dans les rues de Rome et relativement à l'armée guelfe qui avait son camp près du pont « Molle ».

Le Roi, après mûr examen, décida d'envoyer le jurisconsulte Jean de Venestringue avec le Frère Jean, docteur en théologie à Naples, avec pleins pouvoirs et avec l'autorité de conclure l'acte pour la parenté, lequel nous est bien connu.

Il décida aussi de faire partir pour Rome l'évêque Nicolas de Botronto et Pandolfo Savelli avec mission d'écarter tous les empêchements qu'il pourrait y avoir à sa réception et à son couronnement solennel comme Empereur (1).

La légation impériale pour Rome partit de Pise le 19 avril 1312, et le 23 avril Henri avec 2,000 hommes d'armes et peu d'infanterie se mit aussi en route pour la ville éternelle.

Il était accompagné de Arnaldo Pelagrua de la Sabine, neveu de Clément V, de Luc Fieschi de Sainte-Marie « in via Lata », noble génois et parent de la Maison de Savoie, de Nicolas d'Ostie, gibelin de Prato. C'étaient les trois cardinaux-légats qui avaient reçu la mission du Pontife, de couronner le Roi des Romains Henri de Luxembourg comme empereur du Saint-Empire Romain.

C'était un bien modeste cortège pour un futur César, si on le compare aux foules d'hommes d'armes avec lesquelles les Empereurs et les Rois d'Allemagne étaient venus à Rome dans les siècles précédents (2).

Nicolas, évêque de Botronto et Pandolfo Sivelli mar-

(1) Voir chronique de Nicolas, évêque de Botronto.
(2) Voir Grégorovius, ouvrage et volume cités, page 51, note 1.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

chaient vers Rome à cheval et l'esprit tranquille, sachant que le Roi et les cardinaux les suivaient de près.

Ils arrivèrent dans la ville éternelle le dimanche avant la fête de l'Assomption; ils consignèrent, de suite, leurs lettres de créance au Prince Jean qui leur répondit le peu de mots suivants : « Che tornassero da « lui il domani, che farebbo venire i suoi consiglieri « che in quel momento si trovavano al campo davanti « Ponte Molle. »

Les deux ambassadeurs, en attendant, préparèrent le discours qu'ils devaient adresser au Prince napolitain de la part du Roi des Romains, le jour suivant, pour accomplir leur ambassade.

Or, lendemain, lundi, quand les légats retournèrent près du Prince Jean, celui-ci leur dit simplement : « Non aver egli ancora potuto parlare coi consiglieri, « ma che dopo la solita siesta andrebbe da loro », et il se retira. Plus tard, il fit dire aux deux représentants d'Henri : « Di non darsi incommodo ad aspettare la « risposta, che non potrebbe venire che il giorno « seguente. »

L'évêque de Botronto et Savelli voyaient cependant que l'on fortifiait le pont sur le Tibre (ponte molle) et les deux côtés à droite et à gauche en y dressant des béliers, et en y formant un amas d'épées et d'autres armes de façon que le passage était déjà à moitié fermé. Les deux ambassadeurs étaient très peinés de constater ces armements, parce qu'ils pensaient que beaucoup d'hommes d'armes de l'Empereur seraient tués, avant de réussir à traverser ces barrages.

Enfin, le mardi avant l'Assomption, les deux légats furent reçus par le Prince Jean, en présence de son

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

conseil, et il leur fut permis d'exposer ce qui était écrit dans leurs lettres de créance.

Nicolas, évêque de Botronto, affirme dans sa chronique se rappeler que la mission impériale développa les arguments suivants dans son discours :

« Che il re dei Romani salutava il principe Giovanni « e molto si rallegrava del suo arrivo a Roma, poiché « il fratello re Roberto l'aveva mandato per onorarlo « nella sua incoronazione, a norma di quanto lo stesso « re Roberto aveva scritto chiaramente, pochi giorni « prima, nelle lettere dirette a lui re dei Romani, gli « ambasciatori lo pregavano quindi, da parte del detto « re, che il suo ricevimento ed incoronazione a Roma « potesse aver luogo pacificamente, senza tumulti e « brighe, che lavorasse con loro che a cio, erano inviati « e che tentasse di far pace, od almeno tregua fra i « Colonna e gli Orsini, e chiedettero di più che facesse « ritirare la sua gente dal Ponte Molle, il re ed i cardi- « nali dovendo giungere quanto prima. »

Le Prince Jean écouta d'un air doux, aimable et bienveillant le discours des ambassadeurs et ensuite il répondit avec affabilité : « Che era molto giovane di « età e che il re suo fratello mandandolo a Roma « l'aveva pregato di seguire gli avvisi ed i consigli di « alcuni signori che erano con lui e che questi non « volevano far altro che quanto era contenuto nel loro « mandato. »

Le Prince invita encore les Ambassadeurs à retourner le lendemain, veille de l'Assomption.

L'évêque de Botronto et Savelli vinrent au rendez-vous, mais ils ne trouvèrent point les personnages composant le conseil, lesquels se trouvaient près de « Ponte Molle » qu'ils faisaient garnir de défenses. Et

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

le bruit courait ce jour-là que l'on cèderait le « Ponte Molle » au Roi, pour une somme d'argent. Le Prince invita les deux légats à dîner le jour de l'Assomption, et il leur dit que certainement à cette occasion l'on répondrait définitivement à leur ambassade.

Les deux autres envoyés du Roi, pour la conclusion d'une parenté avec la maison d'Anjou, ayant déclaré quel était le but de leur mission, furent invités à continuer leur voyage vers Naples, ce même jour de mercredi.

Les deux Ambassadeurs, l'évêque de Botronto et Savelli refusèrent l'invitation du Prince Jean à ce dîner du jour de l'Assomption, et tandis qu'ils faisaient leur repas dans leur logement, plusieurs personnes du service de la cour du Roi des Romains entrèrent dans la ville, et ensuite vinrent leur rendre compte que quelques-uns de leurs camarades avaient été massacrés et d'autres arrêtés devant le château St-Ange, par les hommes de la suite du Prince Jean qui avait été lui-même présent à ces actes d'hostilité.

A peu près en même temps, le Prince d'Anjou envoya dire aux légats impériaux de se rendre promptement près de lui, parce qu'il avait un urgent besoin de leur parler, et s'ils trouvaient la demeure du Prince trop éloignée de leurs logements, on pourrait choisir lieu du rendez-vous, un endroit à une distance intermédiaire, où il enverrait l'un de ses fonctionnaires, pour donner une réponse définitive de sa part.

L'évêque Nicolas de Botronto et Messire Pandolfo Savelli ne furent pas d'avis d'aller au rendez-vous à cause de leur grande émotion et des nombreux troubles et émeutes qui avaient lieu ce jour-là dans les rues de Rome.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Le Seigneur Gentile de la famille Orsini, et Messire Poncello firent dire aux conseillers du Prince Jean que c'était à eux de se rendre chez les Ambassadeurs impériaux qui représentaient un si grand et si puissant Souverain.

Le Seigneur Gentile Orsini avec un évêque de l'ordre des mineurs que l'on croit avoir été l'évêque de Caserte, et qui était aussi conseiller du Prince Jean d'Anjou, fit la déclaration suivante aux Ambassadeurs d'Henri VII:

« Il Signor Giovanni fratello del re delle Sicilie, ci « invia a voi che siete legati del re d'Allemagna al cui « nome gli avete rimesso credenziali, per dichiarare che « é vero che era stato mandato a Roma da parte di suo « fratello per onorare chi vi mando ma dopo aver « ricevuto nuove lettere del fratello suo nelle quali gli « si ordinava di non permettere l'entrata del detto re « nella città, ne prendere la corona in san Pietro, e che « tutti gli impedimenti che potrebbe fare gli farebbe « per non permettergli tale scopo. Per tale motivo il « principe Giovanni ci faceva conoscere che si diffidavâ « dello stesso re dei romani, di tutti i suoi servitori e « fedeli e di noi due presenti e sapessimo che non solo « non appoggierebbe la sua entrata in città, ma ovun- « que ove era in sua facoltà e potere, lo offenderebbe. « In quanto poi essa domanda di pace e tregua fra gli « Orsini ed i Colonna, rispose che non procurebbe ne « l'una ne l'attra, ma ovunque il principe Giovanni « incontrerebbe i nobili signori della casa dei Colonna, « che considerava come suoi nemici, gli offenderebbe « se gli era possibile.

« Quanto al ritiro degli nomini d'armi e fanti napo- « letani da Ponte Molle, lo farebbe, ma non per ascol- « lare preghiere del re dei romani, pel quale nulla

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« voleva fare, ma perchè gli conveniva (e lo fece in « fatti). »

Après plusieurs réponses et observations de la part des Ambassadeurs impériaux, quand ces derniers n'eurent plus aucun espoir de faire changer d'avis le Prince d'Anjou, ils demandèrent d'être accompagnés près du Roi des Romains, qu'ils savaient être tout près de Rome et qui marchait comme en pays ami sans tenir les hommes d'armes prêts à combattre, car il ne pouvait supposer que le Prince Jean fût devenu son ennemi, et tout au contraire il le croyait son ami.

Les deux légats auraient à la vérité désiré que le roi Robert envoyât ses propres ambassadeurs, pour faire la déclaration des hostilités, tandis qu'eux-mêmes se seraient gardés le mieux possible en restant à Rome.

L'évêque de Caserte répondit que le Prince Jean ne voulait pas faire une déclaration ouverte de guerre, et qu'il suffisait que les Ambassadeurs fissent connaître sa volonté au Roi des Romains, que toutefois l'évêque de Caserte ou un autre conseiller napolitain étaient cependant prêts pour les accompagner au château « *dell'Isola* (1) ».

Le lendemain, vendredi, Messire Gentile Orsini vint chercher l'évêque Nicolas et Pandolfino Savelli pour aller au château « *dell'Isola* ». Mais avant d'y arriver, ils trouvèrent quelques personnes de service, des cardinaux légats qui étaient à la suite d'Henri VII, arrêtées par les hommes d'armes du Prince Jean (2). Messire Gentile Orsini qui avait beaucoup de considération et d'égards personnels pour les trois cardinaux légats, put obtenir avec beaucoup de peine cependant, leur

(1) Actuellement *Isola* s'appelle *Isola Farnese*.
(2) Ce Prince Jean, frère du Roi Robert de Naples, portait habituellement le nom de Prince d'Achaïe.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

mise en liberté en déclarant que c'était une véritable trahison d'avoir arrêté des gens du Roi des Romains, avant que ce Souverain eût reçu avis de l'ouverture des hostilités et jamais les Princes de la famille des Rois de France n'avaient commis une pareille trahison.

Les Ambassadeurs impériaux entrèrent enfin dans le château *dell' Isola*, où plusieurs personnes du service de la famille du Roi des Romains se trouvaient, pour préparer les quartiers à leur souverain parce que l'on croyait que le Roi, cette nuit-là même, viendrait loger dans ce château.

Après l'arrivée de Nicolas et de Pandolfino, les portes du château *dell'Isola* furent fermées et elles ne s'ouvrirent de nouveau qu'avec difficulté, parce que aussitôt beaucoup d'hommes d'armes de la famille du Prince Jean, lesquels, armés, se tenaient cachés dans les maisons du Bourg, très probablement pour être prêts à attaquer les Impériaux, les entourèrent. Les quelques hommes de guerre impériaux qui se trouvèrent au château de l'Isola étaient disposés, en ce moment, à vendre chèrement leur vie : mais la bénédiction de Dieu, dit l'évêque de Botronto, et la probité et l'adresse de Messire Gentile empêchèrent toute lutte violente, pendant laquelle la vie même des Ambassadeurs aurait pu être en danger (1).

Henri VII avec son cortège avait quitté Pise le 23 avril pour venir passer la nuit à Saint-Savin ; ce village est au delà de Livourne. Le 24 il campa à « San Vincenzo » Saint-Vincent, le 25 à Campille « Campiglia », le 26 à Karlin Scarlino, le 27 à Chatil-

(1) Voir Nicolas de Botronto, chronique. Ce récit si détaillé des négociations diplomatiques de 1300, nous a paru d'autant plus intéressant que l'auteur de la chronique prit part à ces négociations.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

lon « Castiglione della Pescaja », le 28 à Maillan, « Magliano ». Le 29 avril la petite armée impériale se reposa, le 30 à Montchant « Manciano », le 1er mai à Viterbe « Viterbo » (1) où tous s'arrêtèrent jusqu'au 5 mai, au matin.

Dans le territoire, entre Viterbe et le lac de Bracciano et Sutri, l'armée du Roi des Romains fut accueillie honorablement et amicalement par les Gibelins sincères et puissants de cette contrée. Les préfets de Vico, les comtes Orsini Anguillara, parents par les femmes avec Messire Etienne Colonna, les comtes de Santa Fiora et le Souabe Conrad d'Antioche. Tous ces nobles chevaliers se rangèrent avec leurs vassaux, armés, sous les drapeaux d'Henri VII.

Les villes de Spoleto, de Narni, d'Amelia et de Todi, envoyèrent des hommes d'armes à l'armée du Roi des Romains. Henri continua sa marche par Sutri en suivant l'ancienne et célèbre route « Claudia » et il traversa Baccanello. Cette marche s'exécutait par l'armée impériale, comme en pays ami, sans les armures et sans que les troupes fussent formées en ordre de guerre, comme s'il n'y eût point de graves dangers, ni des troupes ennemies à rencontrer. Mais aux environs des ruines de l'ancienne ville de « Vejo » près de « Castel d'Isola » la colonne rencontra les deux Ambassadeurs : l'évêque Nicolas et Pandolfino qui venaient en grande hâte de Rome pour donner à Henri et à son armée l'avis que le Prince Jean s'était déclaré son ennemi, avec l'intention de s'opposer au couronnement.

Le Roi fut étonné et surpris, et fit immédiatement

(1) Ces renseignements sont fournis par les *Rendages* du trésorier d'Henri VII, nommé *Gites Egidis*, probablement *Gille Egide*, publiés par Bonaini et par Grégorovius, page 52.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

arrêter les hommes d'armes et les fantassins, et les forma en ordre de bataille en leur faisant prendre un camp défensif (1).

Voici comment l'évêque Nicolas (2) raconte avoir rencontré le cortège impérial :

Il trouva toute la route remplie d'hommes du Roi Henri VII. Bien peu étaient armés « gli avvertimmo di « non procedere oltre. Nicolo, di Ostia fu il primo dei « cardinali legati che incontrammo : esso dopo averci- « ben ascoltato incomincio, a darsela a gambe a fuggire « *fortiter* e ci fece non poco ridere quantumque aves- « simo timore. Poco dopo incontrammo il re che « cavalcava senz'armi. »

Le matin suivant, samedi 6 mai 1312, les troupes du Souverain du Luxembourg marchèrent en ordre de combat vers Rome. Les Guelfes ennemis ne se laissèrent point apercevoir, et après une courte marche les Impériaux arrivèrent en vue du « Ponte Molle. »

Le Prince Jean d'Anjou Achaïe avait retiré ses troupes du « Ponte Molle ». Il avait seulement garni d'archers et d'arbalétriers une vieille tour voisine appelée « Tripizone », et dont les Colonna étaient propriétaires.

Personne ne pouvait franchir le pont sans être criblé de flèches et dards par les arbalétriers occupant la tour.

Quand Henri VII fut près du pont, aucun homme d'armes des Impériaux ne l'avait encore franchi. Des hommes d'armes du Prince Jean, montés sur de beaux chevaux et bien armés, débouchèrent du pont Saint-Ange, ce qui faisait croire qu'il y aurait un combat

(1) *Rendages de Giles*, item, le vendredi 5e jour de mai, à Sutrie et à Renelle à 623 livres, 13 sols, 8 deniers provisions. Item, samedi 6e jour de may à Rome, à Pont Molle. Bonaini et Grégorovius, page 53.

(2) Nicolas de Botronto, chronique déjà citée.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pour l'entrée à Rome. Le Roi fit en ce moment beaucoup de nouveaux chevaliers et il disposa les troupes impériales en ordre pour le combat. Les Guelfes toutefois s'arrêtèrent presque tout de suite, sans pousser en avant. Les Impériaux envoyèrent quelques-uns de leurs hommes d'armes pour reconnaître le terrain. L'on décida enfin de franchir le Tibre, avec le projet bien arrêté de combattre aussitôt l'arrière-garde ennemie.

Les Impériaux commencèrent à franchir le pont et les ennemis qui occupaient la tour « Trepizone » lancèrent des dards.

Le Roi franchit le Tibre, marchant au centre de ses troupes, avec l'avant-dernier corps de bataille.

Le Comte de Savoie qui marchait à ses côtés, lui donna le conseil de couvrir son armure dorée et brillante en franchissant le pont, parce qu'elle se voyait de loin. A cette occasion, il lui adressa les mots suivants: « Signore nella torre vi sono balestrieri che « gettono verrettoni così grossi che possono trapassarvi « benche siate armato di tutto punto. »

Henri ne voulut point suivre ce conseil, et il répondit au Comte de Savoie: « Avete voi sentito a dire che « alcuno dei miei armigeri fosse morto o gravemente « ferito, e già quasi due mila dei miei passarono, « alcuni dei quali senza esser coperti di armature ed « aggiunse, Dio gli protesse e Dio ei proteggerà. »

Et ainsi le Roi passa le pont avec sa suite, c'est-à-dire avec l'évêque Nicolas de Botronto et plusieurs conseillers impériaux.

L'évêque Nicolas sut plus tard que plusieurs soldats impériaux avaient été atteints par des traits et les

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

dards lancés de la tour du « Trépizone ». Des hommes furent tués ainsi que plusieurs chevaux (1).

Le Roi des Romains entra à Rome avec sa petite armée. Aussitôt après, eut lieu la destruction d'un grand nombre de maisons de la ville éternelle par le pillage et l'incendie, et la population romaine fut éprouvée par bien des malheurs.

Les troupes du Roi ayant attaqué pendant 2 ou 3 jours de suite la tour du « Trepizone », près de « Ponte Molle », s'en emparèrent. Sa garnison se rendit à la condition d'avoir la vie sauve. Le Capitole avait été cédé après le payement d'une somme d'argent, paraît-il, au Prince Jean, qui immédiatement en fit renforcer les défenses, en fortifiant le couvent d' « Ara Cœli », occupé par les Frères mineurs.

Les hommes d'armes du Roi entrèrent bientôt dans ce couvent grâce à un accord avec quelques-uns des moines.

Des défenseurs de l'Ara Cœli plusieurs furent pris, d'autres cherchèrent un refuge au Capitole, qui est tout près.

Un renfort important de guerriers guelfes toscans, de Florence, de Lucques, de Pérouse et de Sienne, quelques milliers d'hommes d'armes, parfaitement équipés vint s'unir au Prince Jean le 21 mai, ce renfort fit naître à ce Prince l'espoir de sauver le Capitole qui était cerné de près.

Mais Henri VII fit exécuter une nouvelle attaque le 22 et le 23 mai. Les Guelfes pénétrèrent jusqu'à la Minerve

(1) Voir Nicolas de Botronto, *Chronique*. Nous avons voulu rapporter cette anecdote qui prouve les connaissances militaires et le dévouement du Comte de Savoie à l'égard de son beau-frère, et témoigne de la valeur et de l'esprit chevaleresque du Roi Henri VII.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

pour porter secours au Capitole, mais ils furent repoussés par les Impériaux qui après s'être emparés du chef des troupes dernièrement arrivées, le Comte de Biserto, incendièrent le quartier de la Minerve.

Les Guelfes, après les revers du 22 mai et du matin du 23, à la Minerve, s'apercevant que le Sénateur Louis de Savoie se préparait à attaquer le Capitole, aidé par les citoyens romains qui avaient eu beaucoup des leurs blessés par les traits tirés par les Guelfes des fenêtres du Capitole, proposèrent aux Impériaux d'abandonner le Capitole, à la condition de pouvoir emporter leurs armes et leurs bagages.

Louis de Savoie put ainsi occuper le palais du Capitole le 25 mai. Il fut immédiatement confirmé de nouveau *Sénateur de Rome*, par Henri VII qui nomma vicaire le célèbre Nicolas dei Bonsignore, qui fut déjà vicaire à Asti et à Milan, mais avec peu de succès cependant.

Henri VII, maître du Capitole, voulut tenter maintenant, le 26 mai, de s'emparer du chemin qui conduit à St-Pierre et au Vatican, en donnant l'assaut aux tranchées des Guelfes du champ de Mars, et des régions Ponte et Parione. Une grande et forte barricade ou clôture en bois placée *al campo dei fiori* et sur le domaine de Laurent Stazio fut prise. Les hommes d'armes et les fantassins impériaux mirent en fuite devant leurs lances et leurs épées, les partisans des Orsini dont les palais et les manoirs furent pillés et brûlés, ensuite en foulant des cadavres et en traversant des ruines, les milices impériales arrivèrent jusqu'au pont St-Ange. Mais au delà du Tibre dans le château St-Ange, il y avait le Prince Jean d'Anjou avec les principaux chefs des Guelfes. Ceux-ci firent une vigoureuse sortie con-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

tre les hommes d'armes d'Henri VII aidés par les Milices Guelfes de Florence et de Naples qui du Campo Fiore prirent en flanc les Impériaux. Ceux-ci fatigués par un long combat et par le succès même, furent repoussés vers le quartier des Colonna.

Les Guelfes victorieux voulurent alors poursuivre les troupes impériales vers le Capitole. Mais le tocsin sonna au Capitole, et beaucoup de citoyens romains prirent les armes pour seconder les Impériaux et vers le soir les Guelfes et les Gibelins reprirent leurs anciennes positions, et le silence se fit dans les rues ensanglantées de Rome. C'est ainsi que finit l'action des troupes impériales, pour arriver par les armes à Saint-Pierre.

Les prélats gibelins d'outremonts avaient combattu ce jour-là comme les barons et plusieurs périrent dans le combat.

Parmi les plus illustres, il y a Thiébaud de Bard, cousin d'Henri VII, évêque et prince de Liège, Egide de Warnabery, abbé de Weissemburg et son chapelain Egide de Vilibra.

Le jeune frère du Sénateur de Rome, le preux chevalier Pierre de Savoie, mourut aussi les armes à la main.

L'insuccès du fait d'armes du 26 mai porta préjudice au parti impérial.

Les milices de Narni, de Spoleto de Todi et les Comtes d'Anguillara e de Santa-Fiora et le seigneur Manfred, préfet de Vico, s'éloignèrent d'Henri VII et quittèrent Rome.

Une flotte de Pise, pourvue d'armes et de matériaux de siège, fut capturée par une escadre napolitaine et remorquée prisonnière à Naples.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Alors le Roi fatigué, engage les cardinaux à essayer des négociations pour arriver promptement à la cérémonie du couronnement.

Les cardinaux légats, dès les premiers jours de leur arrivée à Rome, travaillèrent à amener la paix avec le Prince Jean, et dans ces négociations, se distingua par son activité et sa prévoyance le cardinal Luc Fieschi. Mais les pourparlers n'aboutissaient pas, quoique le Roi en présence de hauts personnages eut déclaré chez le légat Fieschi à lui et aux deux cardinaux, ses collègues, qu'il était toujours disposé à donner sa fille au fils du Roi Robert comme le désirait le Pape pourvu que le Prince Jean d'Anjou fit cesser tout empêchement à son arrivée à Saint-Pierre.

Vers le milieu du mois de mai, les deux moines Jean de Lundo et Jean Venestingue, envoyés d'Henri et qui portaient la réponse du Roi Robert à l'égard du mariage des Luxembourg avec les d'Anjou, arrivèrent à Rome. Aux conditions offertes à Brescia, le Souverain de Naples ajoutait d'autres prétentions :

1° Il voulait être lui et son fils vicaire impérial en Toscane ;

2° Amiral impérial ;

3° Vicaire impérial en Lombardie pendant quelques années ;

4° Il demandait le droit de percevoir une grande quantité d'impôts, et des droits réservés de l'Empire.

Il était absolument impossible pour le Roi des Romains d'accepter de pareilles conditions.

Après la malheureuse journée du 26 mai, Henri VII insista beaucoup auprès des légats afin de pouvoir recevoir la couronne impériale, non à Saint-Pierre fortement occupé par les Guelfes, mais à Saint-Jean-de-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Latran qui était au pouvoir de ses hommes d'armes.

De toute manière les cardinaux regrettaient beaucoup ces difficultés et étaient affligés des ravages et des destructions qui avaient continuellement lieu à Rome de la part des Guelfes et des Gibelins, auxquels ils ne pouvaient porter aucun remède ; de grand cœur ils auraient couronné Henri dans une autre Basilique que celle de Saint-Pierre, mais ils craignaient de ne pas pouvoir le faire d'après leur commission et leur mandat.

Un grand nombre des clercs des cardinaux émirent un avis en sens négatif, tandis que plusieurs prélats et clercs du Roi et de Rome déclarèrent que les cardinaux pouvaient le faire. Manière de voir qui fut plus tard acceptée par le Pontife lui-même.

Mais Clément V devait cependant avoir quelques craintes qu'Henri VII une fois couronné Empereur, eût à fixer à Rome le siège de son pouvoir, vu que le Pape siégeait à Avignon.

Pendant tous les siècles du moyen âge, en effet, jamais la ville éternelle n'avait présenté moins de difficulté pour devenir la résidence d'un Empereur, que pendant le soi-disant exil d'Avignon. Mais les Guelfes italiens, les armes à la main, avec le consentement du Pape, empêchèrent que l'Empereur prît à Rome la place laissée vacante par le Saint-Siège.

La politique à double jeu de Clément V était une véritable nécessité historique. La guerre de rue qui avait désolé la ville de Rome pendant trois semaines, avait détruit le dévouement du parti gibelin des provinces et l'attachement des habitants de Rome à la cause de l'Empire.

Henri VII devait mettre un terme à cette situation

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

difficile. Il rechercha dans le peuple romain la faveur et l'appui nécessaires. Il réunit au Capitole un parlement auquel prirent part plus de dix mille citoyens de Rome. Nicolas dei Bonsignori, vicaire du Sénateur, Louis de Savoie parla à l'assemblée au nom du Roi. Il promit une amnistie générale à tous ceux qui obéiraient aux ordres du Souverain, tandis qu'il promulguait le bannissement contre tous les Romains qui ne voudraient pas prêter serment au Roi dans le terme d'un mois.

L'assemblée populaire approuva les idées développées par Nicolas dei Bonsignori, et demanda que l'on eût à reprendre les hostilités contre le Prince Jean d'Anjou. Mais Henri VII voulut attendre quelque temps avant de reprendre la lutte armée.

Il s'était fait conférer par Louis de Savoie Sire de Vaud, Sénateur de Rome, le droit d'exercer juridiction dans la ville éternelle, faculté que d'autres Empereurs avaient prise d'eux-mêmes. Mais Henri VII avait promis à Clément V, lorsqu'il était encore à Lausanne, de ne tenir aucun *placet*, ni donner aucun ordre en tout ce qui appartenait au Pontife, il dut donc demander cette autorisation au Sénateur Romain, en déclarant que cette concession ne regardait pas les *placets* et les ordres relevant du Souverain Pontife.

Les hérauts du Roi commencèrent par citer les Transtévérins, ceux-ci se présentèrent en petit nombre tandis que quelques gentilshommes éminents du parti des Guelfes comme le jeune Pierre Orsini de « Monte Nigro » et Anibaldo qui avait usurpé *la tour des Milices*, à Louis de Savoie, se présentèrent aux juges royaux ou impériaux. Ces faits augmentèrent l'espoir des Gibelins, et diminuèrent celui des Guelfes.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Le 6 juin, on tenta un dernier assaut au château Saint-Ange. Il échoua. Le maréchal du duc de Bavière et le sire Gazo de Hausbergen, homme d'armes du Roi, furent tués dans ce combat. Enfin Henri VII, impatient d'un état de choses sans issue, demanda avec une nouvelle insistance aux cardinaux légats que le couronnement eût lieu au Latéran, basilique où *ab antiquo,* dans des conditions pareilles, un autre Roi des Romains avait reçu la couronne.

Pour vaincre les hésitations des cardinaux on songea à faire un appel à la volonté du peuple, du reste les citoyens de Rome affirmaient que c'était leur très ancien droit d'exprimer leur propre vote sur le couronnement des Empereurs.

Les notables, c'est-à-dire les nobles et quelques hommes du peuple, décidèrent, en assemblée, que la cérémonie aurait lieu au Latéran, et que les cardinaux devaient obéir aux votes des citoyens, si les cardinaux ne voulaient pas, ils seraient contraints par la force.

Dix députés des citoyens romains se rendirent auprès des légats en leur demandant que les vœux du peuple fussent accomplis.

Les cardinaux répondirent qu'ils devaient attendre la réponse du Pape.

Deux semaines s'écoulèrent encore au milieu de combats et de pillages journaliers (1). Le refus obstiné des cardinaux, qui étaient obsédés à tout moment par

(1) A cette époque, c'est-à-dire le 13 juin 1312, le Comte Amédée de Savoie inquiet à cause de certains dangers de guerre qui étaient nés en Savoie et vers Genève, obtint de la part de Henri VII un ordre au Comte de Stuz-Berg, advocato provincial en Bourgogne pour l'Empire, de prêter aide et secours à toute requête des Bailly, juges et chatelains du Comte de Savoie, parent du Roi. Doënninges, vol. 2me, page 184, numéro 45.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

les prières des Gibelins et des amis d'Henri, porta enfin le peuple romain dans son impatience à se soulever.

Le 22 juin, une multitude de citoyens romains attaqua la tour des milices, et menaça de mort les légats. Henri VII en personne calma les insurgés et alors les cardinaux déclarèrent qu'ils seraient prêts à célébrer le couronnement si dans huit jours ils ne recevaient aucune nouvelle du Pape.

Par un accord réciproque entre le Roi et les cardinaux, Henri eut le droit de choisir le jour de la cérémonie, laquelle fut fixée pour le 29 juin, jour de la fête des apôtres Saint Pierre et Saint Paul (1).

Les Guelfes accusèrent le Roi lui-même ou plutôt Nicolas Bonsignori, son vicaire à Rome, d'avoir préparé le tumulte. Ce fait est trop contraire au caractère chevaleresque et magnanime d'Henri, et en effet l'évêque Nicolas de Botronto affirme dans sa chronique : « Sed credo quod d^us^ Rex nihil scivit prout audivi « hoc ab eum per juramentum affermari. »

Mais le caractère dissimulé et rusé du vicaire Bonsignori me porterait, presque, à croire qu'il peut lui-même avoir préparé tout le soulèvement à l'insu de son seigneur et souverain qu'il trouvait d'un caractère trop généreux.

Le Roi demanda aux citoyens romains un don pour la cérémonie du couronnement, mais ils le refusèrent et on se borna à imposer seulement une taxe sur les juifs de la ville de Rome.

La veille de la cérémonie, Henri VII se rendit pour passer la nuit au palais de Sainte-Sabine, où devait se

(1) Voir Doënninges, 2me volume, page 48. *Instrument notaries des cardinaux légats.*

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

former le cortège, comme cela avait eu lieu le 4 juin 1133, lorsque l'Empereur Lothaire avait dû être couronné au Latran, parce que la faction d'Anaclète lui avait empêché de se rendre à Saint-Pierre.

Aux premières heures du 29 juin 1312, Henri VII partit du Mont-Aventin, monté sur un cheval blanc, en costume blanc avec ses longs cheveux blonds flottants sur ses épaules. Il était accompagné des légats, de son frère Baudoin évêque de Trèves, du Comte de Savoie, de Louis de Savoie, Sire de Vaud, Sénateur de Rome, du Maréchal Comte de Flandre, du Comte de Forez et de beaucoup de Comtes, Barons et nobles ultramontains, italiens et romains, et tous en grande pompe portaient les étendards avec leurs armoiries brodées. Le cortège était suivi d'un nombreux clergé et de beaucoup de peuple.

A la suite du Comte de Savoie, il y avait un groupe de barons et de chevaliers bannerets savoyards dont on trouve les noms et les bannières dans l'ouvrage de Doënniges : Pierre d'Arvillars, Gerin de Sens, Sinforien, Jean d'Luyrieux, Bonafus, Jean Artod, Bocezan, Humbert de Maréchal, Guy de Seyssel, Thiébaud de Belvoir, Pierre de Barge, Ugues de Malvoisin, Messire Guillaume (1) le Bâtard, Guy de Grollea.

(1) Voir Doënniges, 2me volume, 1312.

« Nomina illorum qui fuerunt in coronatione imperatoris « Rome cum designatione armorum. C'était à la coronation de « l'Empereur Henri de Luxembourg en l'an 1312, car Jean de « Luirieu y nommé était de ce temps. »

Ce sont les noms et les armoiries des chevaliers qui furent à Rome au couronnement de l'Empereur. Les noms et les armoiries sont au nombre de 119. Nous ne nous occuperons que de ceux que nous croyons appartenir à la Savoie.

« 1° Le Comte de Savoie. L'escu de goules à une cruex d'argent ;

« 2° Messire Pierre d'Arvillars. L'escu dour à une aygle d'azour, « la bec a les piès vermez ;

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Lorsque Henri VII, avec sa noble suite, passa près du cirque Maxime, il prêta, selon l'ancien usage, serment de maintenir et de conserver la République romaine et d'en observer les lois.

« 3° Monseu Gerin de Sens Saphorien, lescu dour à la crux « d'azour;

« 4° Monseu Johme de Lyrieux. L'escu dour à une bande de « goule, à une molete d'argent à la baide ;

« 5° Monser Bonafus. Lescu bandé d'or et de goule ;

« 6° Monser Johane Artot. L'escu d'argent à la son tour de gaule ;

« 7° Monser Bocezan. L'escu d'azur à une échelle d'or ;

« 8° Masser Humbert Marchal. L'escu d'or à une bande de « goules à trois coquillettes d'argent ;

« 10° Monser Guy don Seyssel. L'escu escarlate d'or et de goules « à 1 moletto d'azour en quarter d'aur ;

« 15° Monser Thibault de Bel vers Lescou de goules à trois vases « d'or et à St-Lembranz d'azour ;

« 23° Masser Pierre de Barge. L'escu partis d'azour et' poule « d'or et de goules ;

« 25° Masser Hugues mal Voisin. L'escu d'or à 1 face de goule « ondée ;

« 29° Monseu Loys de Savoye. L'escu de goules à la crux « d'argent à un bâton copole d'or et d'azur ;

« 33° Monseu Guillaume le Bastard. L'escu de goule à une crux « d'argent, cinq agglettes de sables. »

Ce Guillaume le « Bastard » devait être un fils naturel de la Maison de Savoie.

« 34° Mosser Hugue de Fucignier. L'escu escarlète don Dolphin « et de Fucignier. »

Il s'agit de Ugues Baron de Faucigny, frère de Jean Dauphin du Viennois. Il était beau-frère d'Amédée V.

« 35° Masser Guy de Grollea. L'escu gironé d'argent et de sables « à 8 pièces. »

Item à Monseigneur Thomas et à Monseigneur Guedeman Cambrelens en plusieurs monnaies pour jeter jour de le coronation, 72 flor. *Rendages de Giles*, page 333, Bonaini, volume 2.

D'après le calcul de l'auteur Cibrario, *Economia Politica*, volume 2me, page 172, 72 florins représentent 2,000 livres. Même à cette époque, c'était une somme modeste pour un empereur, mais Henri était pauvre. Il offrit au Lateran un calice d'or.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

A cet endroit il y avait un pont sur la Marrana où fut prêté le serment « ad pontem ». Le long de la route du cortège, il y avait des processions de prêtres et de moines et les juifs s'y trouvaient aussi. Les délégués de la Synagogue exprimèrent hommage à l'Empereur, en lui présentant le rouleau des lois de Moïse.

Deux chambellans, Messir Thomas et Messir Guidéman jetaient au peuple des monnaies d'or et d'argent, mais sans profusion.

Dès que le cortège fut arrivé au Latéran, les cardinaux célébrèrent la cérémonie du couronnement, mais en protestant que le Pape ne les avait pas autorisés à cet acte qui n'était pas conforme au rituel, mais que le peuple romain les avait forcés.

Le cardinal Michel d'Ostie imposa à Henri de Luxembourg le diadème impérial sur une mitre de soie blanche. Henri VII donna à la Basilique un calice d'or en souvenir.

L'ensemble de la cérémonie eut à la vérité un caractère de hâte et d'incertitude, parce que ce couronnement n'eut pas lieu à l'église vénérée de St-Pierre, mais au milieu des ruines du Latéran qui était en réparations, et pour la première fois, depuis Charlemagne, le Pontife n'était pas intervenu dans une cérémonie où suivant l'opinion de beaucoup de personnages du moyen âge, le Pape seul pouvait faire la véritable et solennelle consécration.

Peu de Princes de l'Empire et d'Italie, pas un Ambassadeur des villes, figuraient près de l'Empereur.

Après la cérémonie, Henri VII s'assit à un banquet sur l'Aventin, tandis que les Guelfes faisaient du tapage et lançaient des flèches et des dards, dans l'endroit où

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

les tables avaient été dressées. Ainsi la gaîté modeste et la joie du banquet en fut troublée (1).

(1) Voir Grégorovius, ouvrage et volume déjà cités, et Nicolas, évêque de Botronto, *Chronique*.

La meilleure édition de cette chronique est celle publiée en 1888 à Innsbruck par le Dr Eduard Heyek, sous le titre suivant, *Nicolai Episcopi Botrontinensis Relatio de Heinrici VII Imperatoris Itinere Italico*.

E. Portal dans le calendrier d'or de 1898 à la page 124, en parlant des tournois, s'exprime ainsi :

En 1313 (c'est-à-dire en 1312) dans un tournoi qui eut lieu à Rome, en terrain ouvert, hors de la ville, Amédée V y parut et y donna des preuves d'une grande vaillance. Je ne trouve pas mentionné ce tournoi dans les écrivains de cette époque et je pense qu'à ce moment le sage et prudent conseiller d'Henri VII avait bien d'autres préoccupations que celle de prendre part à des *tournois* et des *joutes*.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

CHAPITRE III

Henri VII part de Rome. — Sa campagne en Toscane contre Florence. — Divers édits publiés par Henri VII comme Empereur. — Nouvelles négociations avec Naples. — Evénements à Rome. — Henri VII va à Tivoli, 21 juillet 1312. — Louis II de Savoie, Seigneur de Vaud, finit sa mission comme Sénateur de Rome. — Le 19 août 1312, Henri VII se rend en Toscane en traversant Rome, il va ensuite à Todi et à Pérugia, ensuite à Arezzo. — Evénements de Rome. — Le peuple romain invite Henri VII de fixer sa capitale et sa résidence à Rome. — Evénements de la Toscane. — Combats victorieux des Impériaux à Incisa où se distingue le Comte de Savoie. — Florence assiégée. — Le camp impérial s'établit à San Casciano, ensuite à Monte Impériale. — Henri VII donne au Comte de Savoie le Comté d'Asti. — L'Empereur en automne retourne à Pise, il y reste jusqu'au mois d'août 1313 pour préparer la guerre contre la faction guelfe et le Roi Robert de Naples. — Le Pontife Clément V se déclare contre Henri VII. — Les premiers jours du mois d'août 1313 l'Empereur entre en campagne, il devait occuper Rome, ensuite Naples. — Mais il meurt à Buon Convento le 24 août 1313. — Son corps est porté à Pise et enterré dans le célèbre cimetière. — Désespoir des Gibelins, joie des Guelfes pour la mort d'Henri VII. — Ses qualités et ses vertus. — Le Roi de Sicile, le Comte de Savoie, le Maréchal Comte de Flandre refusent la seigneurie de la puissante ville de Pise qui proclame comme son seigneur Ugacione della Faginola, noble chevalier Toscan. — Fin de l'épopée d'Henri VII qui eut toujours dans son expédition d'Italie comme conseiller et ami fidèle toute la Maison de Savoie et surtout le Comte Amédée V et Louis de Savoie, Seigneur de Vaud Sénateur de Rome.

Henri VII, suivant l'usage qui avait toujours été pratiqué par les Empereurs après leur couronnement,

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

promulgua un édit contre les hérétiques et par une lettre circulaire il fit part de son couronnement aux divers souverains de la chrétienté (1).

Malgré les difficultés et les dangers de la situation à Rome, en ce moment, Henri VII après le couronnement sentit dans sa propre conscience la majesté impériale. Et ses opinions devenues sincèrement gibelines firent sentir aux Guelfes que de nouvelles luttes armées allaient avoir lieu, semblables à celles du temps des Souabes.

L'ancien Roi pacificateur, au milieu des factions, était devenu l'Empereur gibelin, et les luttes qui se préparaient devaient finir par le détruire.

Aussitôt après le couronnement, il envoya une mission au Roi Frédéric de Sicile dans le but de lui proposer un mariage et une alliance. Il s'agissait de la même princesse de Luxembourg qui devait épouser le fils aîné du Roi Robert, lui apportant pour dot le Royaume d'Arles. L'accord avec Frédéric comprenait les conditions suivantes :

1° Les deux Souverains devaient s'aider mutuellement pour la guerre que l'Empereur avait avec les Toscans et avec le Roi Robert, et la paix ne pourrait être conclue que par un accord mutuel ;

2° Pour tout le temps de la durée de la guerre, le Roi

(1) Voir Doënniges, vol. II, pages 51-52. Henri plaça sur son sceau impérial cette fière légende :

« Ego coronarum corona mundique caput confirmo principi po-
« testatem sibique subjecio civitates gentumque nationes meantur
« aquila gloriam meam Licet Roma. »

Voir Bertholo, vol. II, page 22, dans les illustrations qui accompagnent l'ouvrage de D. G. Juner. *Die Rom fahrt Keiser Heinrich.*

Voir Boldereyclus das Codex-Balduini Treverensis (dessins du temps).

Après le couronnement, Henri VII porta la couronne fermée et il changea son drapeau, lequel au lieu d'être carré prit la forme d'une flamme noire et jaune, avec l'aigle à une seule tête.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

de Sicile donnerait chaque année à l'Empereur une somme de 5,000 florins.

Il parait que Frédéric, au mois de juillet 1312, avait déjà fourni comme avance à la cour impériale, une somme de 7,000 florins ;

3° Une partie des conquêtes qui seraient faites sur le Roi Robert, formerait un nouvel Etat pour les jeunes époux. Le traité fut conclu le 6 juillet (1).

Le même jour, par un acte daté de Rome au palais de Sainte-Sabine, Henri VII confirma tous les privilèges qu'il avait accordés à l'église, à Lausanne, le 11 octobre 1310 (2).

A Rome, la situation n'était point changée. L'on ne combattait plus, mais les Guelfes enfermés dans des tours et des maisons fortifiées conservaient leurs positions inexpugnables. Et ils étaient maîtres de plus de la moitié de la ville. La chaleur se faisait sentir et les gens d'outremonts, prélats, barons, chevaliers et hommes d'armes de l'Empereur, avaient le vif désir de quitter Rome.

Henri VII essaya encore une fois, par le moyen des cardinaux-légats, de persuader le Prince Jean de conclure un accord. Mais le Prince de la Maison d'Anjou ne voulut pas même recevoir les négociateurs.

Nicolas dei Bonsignori, vicaire impérial, convoqua sur la place du Capitole la population comme à un Parlement, et déclara aux Romains que les désordres qui avaient eu lieu en Lombardie, la brutalité des Guelfes toscans et la saison d'été que ne pouvaient supporter les Allemands, les Flamands, les Bourgui-

(1) Voir *Mon Germ*, document 4, page 356 et Grégorovius, ouvrage et volume cités, notes 73, 74, 75, texte et notes, et Nicolas, évêque de Botronto, *Chronique*.

(2) Voir *Mon Germ*.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

gnons et les Savoyards à la suite d'Henri VII, obligeaient l'Empereur de quitter Rome. Le peuple se récria, protesta et déclara qu'il n'était pas permis d'abandonner Rome entre les mains des ennemis et de laisser la ville éternelle en proie à leurs violences.

Avant de partir il fallait pacifier la capitale de l'Empire. L'Empereur pouvait avec les Princes, avec les notables de la Cour et de l'armée, passer l'été à Tivoli où l'air était sain et frais.

Maintenant que le Pape était absent, les Romains voulaient que leur ville dépeuplée eût à devenir la véritable métropole de l'Empire, et c'est pour cela qu'ils demandaient si instamment qu'Henri continuât à y demeurer.

L'Empereur, craignant beaucoup un mouvement du peuple romain, déclara qu'à la suite d'une telle insistance, il resterait à Rome et qu'il irait s'établir à la tour des milices, sans tenir compte des protestations des hauts dignitaires d'outremonts.

Rome paya cher cet honneur, car la nécessité obligea Henri VII à lever un impôt forcé; la perception en fut confiée au noble romain Messire Etienne Colonna, qui demandait que l'on reprît les hostilités contre les Guelfes. Mais tandis que ces derniers, rendus plus insolents par les renforts qu'ils recevaient de la Toscane, faisaient des excursions jusqu'aux portes de la basilique de Latran, les milices impériales diminuaient chaque jour.

Jean Savelli et Annibaldo di Campo Fiore, qui avaient fui de Rome après le 29 juin, s'étaient réfugiés dans leurs manoirs de la province, y avaient armé leurs vassaux pour faire une guerre de partisans à l'Empereur. Thiébaut de Campo Fiore s'était lui aussi

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

enfui de Rome, mais il se tenait tranquille dans ses fiefs. Savelli possédait le tombeau antique de « Cecilia Metella. » Il le fortifia en lui donnant le nom de Capo di Bove. Il voulut attaquer la Porte Appia. Mais Henri VII, pour punir cette insolence, fit attaquer le château et le barrage de Cecilia Metella, par le Maréchal de l'Empire, Henri de Flandre, et par les nobles chevaliers romains Messire Etienne Colonna et Messire Richard Annibaldi. Ces fortifications furent détruites, ainsi que les maisons appartenant à Savelli sur le Mont-Aventin. Ce fait d'armes eut lieu dans les premiers jours de juillet (1).

Enfin la chaleur força l'Empereur de se rendre à Tivoli le 21 juillet 1312. La charge de Sénateur de Rome de Louis de Savoie devait être sur sa fin car il était entré en charge au mois d'août 1310.

Mais pour créer un nouveau Sénateur il était indispensable d'avoir l'investiture du Pape. L'on choisit donc dans la suite du Maréchal Henri de Flandre, un chevalier plein de bravoure, du royaume de Bourgogne, Jean de Savigny, qui fut nommé simple capitaine du peuple romain et qui tint garnison au Capitole avec le Maréchal et 400 hommes d'armes.

En 1312, Tivoli était depuis un demi-siècle fief du Sénat et du peuple romain et appartenait au parti franchement gibelin. L'Empereur s'établit dans le palais de l'évêque.

Quatre jours après l'arrivée d'Henri VII à Tivoli, Louis de Savoie, le Duc Rodolphe de Bavière, le Cardinal d'Ostie et le Dauphin Baron du Faucigny, beau-fils d'Amédée V, quittèrent la Cour.

(1) Voir Ferr Vicentini, 1167, et Nicolas de Botronto, ouvrages cités, page 58, numéros 10 et 15, qui met cependant l'incident di Cecilia Metella par erreur avant la fonction du couronnement.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Il paraît que le Souverain avait voulu retenir ces princes auprès de lui ; mais ils n'écoutèrent ni les exhortations ni les prières qui leur furent adressées.

Ils se retirèrent à Viterbe et à Tondi, protégés par un sauf-conduit du Prince Jean d'Anjou.

Le Comte Amédée de Savoie, le Comte Jean de Forez, Robert de Flandre et le puissant gentilhomme romain, Etienne Colonna, ne s'éloignèrent pas et restèrent toujours fidèles et dévoués à l'Empereur.

Peu de temps après, devant les portes de Tivoli, parurent les nobles romains Annibaldo et Jean Savelli, qui vinrent défier au combat l'Empereur du Saint-Empire romain lui-même ; mais celui-ci n'ayant avec lui que 900 hommes d'armes n'osa point essayer de châtier tant d'audace et de témérité.

Pendant qu'Henri VII se trouvait à Tivoli, arrivèrent avec un très grand retard les lettres de Clément V relatives au couronnement (1). Elles étaient adressées aux cardinaux-légats.

Les cardinaux Luc Fieschi et Arnaud de Pelagrua s'empressèrent de se rendre à Tivoli, pour en soumettre le contenu à l'Empereur.

Le Pontife, dans cette correspondance, mettait de nouvelles conditions au couronnement.

Henri devait promettre : 1° de ne jamais attaquer Naples ;

2° De conclure un armistice d'une année avec le Roi Robert ;

3° De quitter Rome le jour même du couronnement ;

(1) Clément V avait pour système une grande lenteur dans ses délibérations. Dans les circonstances dont nous nous occupons, son système d'agir avec lenteur lui fut nuisible.

Voir ce qu'a écrit à ce sujet l'auteur Nicolas, évêque de Botronto.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

4° De ne point s'arrêter dans sa marche, tant qu'il se trouverait dans les Etats du Pape ;

5° De ne plus y rentrer sans la permission du Pape ;

6° De ne point inquiéter la retraite du Prince Jean, et le parti des Guelfes ;

7° De rendre, dans Rome, les châteaux et les tours à leurs premiers propriétaires ;

8° Enfin, il devait déclarer, d'une manière solennelle, que ce qu'il avait accompli à Rome ne lui donnait ni ne lui donnerait, ni pour lui, ni pour ses successeurs, aucun droit nouveau contraire aux prérogatives pontificales.

Par ces nouvelles et nombreuses conditions, on reconnait que Clément V craignait que l'Empire n'eût à remplacer la Papauté à Rome, et ainsi il se déclarait presque l'ennemi d'Henri VII. Et Henri VII se trouvait en ce moment si faible et si désarmé, qu'il dut renoncer, pour le moment du moins, à combattre le Roi Robert avec lequel il ouvrit des négociations pour un armistice d'une année. Toutefois, il déclara, par un rescrit, que Rome était la capitale de l'Empire et que du mot Empire venait celui d'Empereur, qui était aussi le Prince des Romains (1).

A Tivoli se présentèrent aussi des Ambassadeurs florentins qui firent concevoir à Henri VII l'espoir faux et trompeur de conclure un accord avec la puissante commune de la vallée de l'Arno. Cet espoir le conduisit en Toscane, peu après, c'est-à-dire pendant l'automne de 1312, pour ramener sous son autorité et sous son pouvoir cette province fertile et civilisée qui de droit appartenait au Saint-Empire Romain.

Le 19 août 1312, l'Empereur quitta Tivoli pour se

(1) Voir Doënniges, volume II, page 61.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

rendre en Toscane en passant par Rome (1). Les membres de son Conseil d'Etat ne voulaient pas qu'il passât par Rome de crainte qu'il n'y fût retenu. Mais Henri VII, toujours chevalier intrépide, comme d'ordinaire, visita la ville éternelle qu'il voulait quitter sans se cacher et avec honneur.

Quoique Jean Annibaldi Comte de Ceccano et oncle d'Etienne Colonna, du parti gibelin, eût fait essuyer un échec, peu de temps auparavant, à un corps de milices napolitaines, Henri n'aurait pas pu rentrer à Rome sans l'armistice avec le Roi Robert.

L'Empereur à Rome s'établit à la basilique de Latran, et il y reçut une ambassade de Frédéric, Roi de Sicile, laquelle lui apporta de l'argent.

Henri réunit les chefs des citoyens romains pour leur déclarer qu'il était obligé de se rendre en Toscane, qu'il espérait que la ville rentrerait dans le calme, puisque l'armistice avec le Roi Robert devait aboutir à la paix, que, de toute façon, il laissait Rome sous la protection d'un corps d'hommes d'armes impériaux.

Le 20 août, il quitta Rome et reprit le chemin qu'il avait suivi en venant, au mois de mai. Il avait encore à sa suite comme Princes et comme membres du Conseil de l'Empire, son frère Baudoin, archevêque de Trèves, Amédée V, Comte de Savoie, Jean, Comte de Forez, Robert de Flandre, Henri de Flandre, Maréchal de l'Empire, Geoffroy de Leiningen, Nicolas, évêque de Botronto et Gérard, évêque de Constance (2).

De Rome, Henri VII arriva à Todi où il fut reçu

(1) « Le 19me jour d'août que l'Empereur s'en parti » *De Giles Rendages*. Bonaini, volume I, page 354.

(2) Voir Nicolas de Botronto, chronique citée.
Grégorovius, ouvrage et volume cités, pages 82, 83, 84.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

avec honneur par les citoyens comme leur seigneur, parce qu'ils étaient du parti gibelin.

Les Florentins et les autres Toscans du parti guelfe, ayant su que l'Empereur avait quitté Rome, rappelèrent de la ville éternelle leurs troupes et concentrèrent les forces de leur parti. Les Florentins payaient fort mal en ce moment les hommes d'armes à leur solde. Il s'agissait d'un corps de milice de 2,000 chevaux avec un maréchal.

Toutes les villes et bourgades de Toscane appartenant au parti guelfe qui étaient alliées du Roi Robert, et craignaient l'Empereur, s'étaient renforcées d'hommes d'armes.

Les derniers jours du mois d'août 1312, l'Empereur Henri VII partit de Todi et se rendit dans le comté de Pérouse. Les troupes impériales pillaient et brûlaient, et elles s'emparèrent de Castiglione Chiusino qui est sur les bords du lac Trasimène. Ensuite Henri VII passa par Cortone et arriva à Arezzo où la population lui rendit de grands honneurs.

(1) « E in Arezzo fece sua ragunanza per venire « sopra la città di Firenze. Subitamente si parti d'A- « rezzo e entro, in sul contado di Firenze adi 12 di set- « tembre e incontanente le fu venduto il castello di « capo Selvole in su l'Ambre ch'era dei fiorentini. Poi « si pose all'oste al castello di Monte Varchi il quale « era ben guernito di gente a cavallo e a piè di vittua- « glie. A quella fece dare più battaglie e votare i fossi « d'acqua per empirli di terra, Veggendo quelli della « terra ch'egli erano si forte combattuti, e aveva la « terra le mura basse ch'e cavalieri dello imperadore

(1) Afin de donner un caractère plus vivant à notre narration, nous transcrivons ici une partie des chapitres 41 et suivants, livre 9 de G. Villani, qui fut témoin des événements.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« a piè combattendo e con le scale salendo alle mura,
« non temendo saettamente ne gittamento di pietre,
« si sbigotirono forte e maggiormente sentendo ch'è
« fiorentini non li soccorreano, si arrenderano il terzo
« di allo imperadore. Avuto Monte Varchi senza dimoro
« venne a oste a castel San Giovanni e per simigliante
« modo gli s'arrendero e presavi da 70 cavalieri cata-
« lani soldati dei fiorentini e così senza riparo vennero
« nel borgo di Fegline (1).

« I fiorentini sentendo lo imperatore partito da
« Arezzo incontanente cavalcarono popolo e cavalieri
« di Firenze senza attendere altra amista al castello
« dell' Ancisa in si l'Arno e furono intorno da 1800
« cavalieri e gente assai a piè e accamparonsi all'
« Ancisa per tenere il passo allo imperadore e egli
« sentendo ciò, ne venne con sua gente armata nel
« piano dell' Ancisa. In su l' isola d'Arno che si chia-
« mava il Mezzule e fece richiedere i fiorentini di batta-
« glia. I fiorentini non sentendosi di numero di cava-
« lieri guari più che quelli dello imperadore ed erano
« senza capitano, non si vollero mettere alla ventura
« della battaglia, credendosi per lo forte posso riparare
« lo imperadore che non potesse valicare inverso Fi-
« renze. La imperadore veggendo ché fiorentini non
« avevano voluto la battaglia, per consiglio dei savi
« uomini uciti di Firenze, si prese la via del poggio
« di sopra all' Ancisa e per istretti e forti passi valicò,
« il castello e venne della parte di verso Firenze. Veg-
« gendo l'oste dei fiorentini, la sua massa, dubitando
« non venisse alla città di Firenze, parte di loro col
« maliscalco del re e sue masnade si partirono dall'

(1) Voir G. Villani, chap. 45, *Comment les Florentins furent presque défaits à l'Ancisa par les hommes d'armes de l'Empereur.* Voir Muratori, n. 71.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« Ancisa per esserli dinanzi al camino. Il conte di « Savoja e Messer Arrigo di Fiandra ch'erano venuti « inanzi allo imperadore a prendere il passo sotto « Montelfi vigorosamente federo a quelli che erano « alla frontiera e col vantaggio c'avevano dal poggio « li misero in volta e in isconfitta seguendoli parte di « loro infino nel borgo dell' Ancisa.

« La rotta dei fiorentini fu più per lo sbigottimento « del subito assalto che per domagio di gente che tra « tutti non rimarirono 25 nomini a cavallo e meno di « cento a piè e quasi tutti quelli ottramontani che per « forza veniano cacciando i nostri infino nel borgo, « rimarero morti. Ma pure la gente dello imperadore « rimase vincente della pugna, e i fiorentini molto « impauriti, e quella notte s'attendò lo imperadore di « qua dall' Ancisa versa Firenze due miglia, e fioren- « tini rimasano nel castello dell' Ancisa quasi asse- « diati e con poco fornimento di vittuaglia si fatta- « mente che se lo imperadore fosse stato fermo allo « assedio, i fiorentini ch'erono nell' Ancisa erano « quasi tutti morti o presi. Ma come piacque a Dio lo « imperadore, prese consiglio la notte d'andare al « diritto alla città di Firenze credendolosi avere sinza « contrasto, laciandasi l'oste dei fiorentini a dietro « nell' Ancisa quasi come assediati, motto impauriti « e peggio ordinati (1).

« Così il seguente giorno 19 settembre 1312 lo impe- « radore venne ad oste alla città di Firenze Andando la « sua gente innanzi guastando quanto trovavano, e « così passo il fiume d'Arno allo incontro ove entra in « Arno la Messala. Attendossi alla Badia a San Salvi,

(1) Voir Jean Villani, chapitre 46, L. 9. « Come l'imperatore si « pose ad oste alla città di Firenze. »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« forse con 1000 cavalieri. L'altra sua gente rimase in
« val d'Arno e parte a Todi i quali vennero poi.

« E vegnendo quelli da Todi per lo contado di Peru-
« gia dai perugini furono assaliti, e quelli si difesero,
« e con danno e vergogna dei Perugini passarono.

« E giunse lo imperadore a San Salvi subito, che i
« più dei fiorentini non poteano credere vi fosse in per-
« sona, e erano si smarriti per tema della loro caval-
« leria ch'era rimasta all' Ancisa quasi come confitta,
« che se lo imperadore con sua gente nella sua subita
« venuta fosse venuto alle porte, le trovavano aperte e
« male guernite, e per li più si crede avrebbe presa la
« città. E tutti ora i fiorentini veggendo l'arsioni delle
« case che per la camino faceano, a suon di Campana
« s'armarono il Popolo e con li confaloni delle compa-
« gnie vennero nella piazza dei priori e il vescovo di
« Firenze coi cavalli dei chierici. Si armò e trasse alla
« defensione della porta di San Ambrogio e dei fossi e
« tutto il popolo a piè con lui, e serrate le porte e
« ordinaro i Gonfalonieri e loro genti, su per li fossi
« alle porte alla guardia di di e di notte. E dentro alla
« città nel voto ch'e di sopra a Santo Ambrogio da
« quella parte posero un campo con padiglioni, loggie e
« trabacche, acciocché la guardia fosse più forte e fer-
« vente e fecciano steccate su pei fossi d'ogni legname
« imbertescati in assai breve tempo. E così dimoraro
« i fiorentini in grande paura due di ch'e loro cavalieri
« e oste tornarono d'all' Ancisa per diverse vie,
« per val di Robiana e da Santa Maria in pianeta
« Montebuoni e di notte tempore giunti. I quali giunti
« in Firenze, la città si rassicurò. E i Lucchesi vi
« mandarono all' ajuto e guardie della città 600 cava-
« lieri e due mila Pedoni e Sanesi 600 cavalieri e

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« 2000 pedoni e Pistolesi 100 cavalieri e 500 pedoni, e
« pratesi 50 cavalieri et 400 pedoni e volterrani cento
« cavalieri e trecento pedoni e colle e San Miniato e
« San Gimignano ciascuno 50 cavalieri e 200 pedoni e
« i Bolognesi 400 cavalieri e 1000 pedoni.

« Di romagna ve ne vennero tra di Rimino e da
« Ravenna, de Faenza e da Cesena e dell' altre terre
« guelfe 300 cavalieri e 1500 pedoni e da Gabio 100 ca-
« valieri, dalla Città di Castello 50 cavalieri. Da Perugia
« non vi venne ajuto per la guerra, ch' avevano coi
« Todini e Spoletini. E così fra otto di posto l'Assedio
« per lo imperadore, si trovarono i fiorentini con loro
« amistà con 4000 buoni cavalieri e gente a piede
« senza numero.

« L'imperadore era con 1800 cavalieri, li 800 ottra-
« montani e 1000 italiani di Roma, e della Marca, d'A-
« rezzo e a Romagna, dei Conti Guidi e di quelli di
« Santa Fiora e ususciti di Firenze gente piè assai pero
« che i nostri contadini dalla parte dove egli possedea,
« tutti segnivano il suo campo. E fu quello anno il più
« largo ed ubertoso di tutte vettuaglie, che fosse 30
« anni adietro.

« Allo assedio dimoro lo imperadore infino all' ulti-
« mo di ottobre guastando il contado tutto dalla parte
« di levante e fece gran danno ai fiorentini senza dare
« battaglia niuna alla città, stando in speranza di
« averla di concordia e tutto l'avesse combattuta, era
« si guernita di gente a cavallo che due tanti e più
« n'aveva alla defensione alla città, che di fuori e
« gente a piè per ognuno quattro. E rassicurarsisi i
« fiorentini che i più andavano disarmati e teneano
« aperte tutte le altre porte, fuori che da quella parte
« e entrava e usciva la Mercatanzia come se non vi

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« avesse guerra. Dell'uscir fuori i fiorentini a batta-
« glia, o per vittà, o per senno di guerra, o per non
« avere capo in nulla guisa, si voleano mettere alla
« fortuna del combattere, che assai avevano il vantag-
« gio, s'avessero avuto buon capitano e intra loro
« più uniti che non erano. Bene feciono una cavalcata
« a Ceretello che v'erano tornati i Pisani ad oste e an-
« cora liene levarono a modo disconfitta. Del mese di
« octobre li imperadore tu ammalato più giorni a San
« Salvi (1), e veggendo non potea avere la città per
« accordo, e fiorentini non valeano la battaglia, se ne
« parti non bene sano. E stando ancora a San Salvi,
« ragionando il Conte di Savoja con l'Abate e certi
« monaci di la, entro come lo imperadore aveva dai
« suoi astrologi, ovvero per altre revelazioni che do-
« veva conquistare infine nel capo del mondo.

« L'abate ridendo disse: Compiuta e la protezia che
« qui proprio dove voi dominate è una via senza uscita
« che si chiama capo del mondo.

« Onde il conte e li altri baroni che udirono questo
« rimasero confusi della loro vana speranza; e percio li
« uomini savi non deano dar fede a ogni profezia o
« detti d'Astrologi, che sono mendaci e di doppio in-
« tendimento (2).

Lo imperatore con sua oste si parti la notte vegnente
« d'ognisanti, ardendo il campo e valico l'Arno per la
« via, onde era venuto e accompossi nel piano d'Ena

(1) Cette maladie d'Henri VII prouve que sa santé se ressentait déjà dès 1312 des grandes fatigues d'esprit et de corps de l'expédition d'Italie. Peut-être s'agissait-il déjà d'une fièvre de malaria, ce qui explique comment la forte santé de l'Empereur n'ait pas pu résister à la maladie à Buon-Convento.

(2) Voir G. Villani, chapitre 47, liv. 69. Muratori R. J. « Come « lo imperadore si parti dallo assedio di Firenze ed andonne a « San Salvi e Poggibonsi. »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« di lungo dalla città tre miglia ne qui per sua levata
« i fiorentini uscirono la notte dalla cità, ma suonarono
« le campane, e ogni gente fu ad arme e per quello si
« seppe poi la gente dello imperadore ebbe gran
« tema della levata che la notte non fosseno assaliti di-
« nanzi o di dietro di guardia da fiorentini.

« La mattina vegnente, una parte dei fiorentini an-
« darono al poggio di Santa Margherita Sopra il campo
« dello imperadore a modo di badalucchi più assaltti li
« fecciono, de quali ebbero il peggiore e con vergogna
« di loro. Lo imperadore la dimorato tre giorni, si
« parti e andonne con suo oste in sul borgo di San
« Casciano presso alla città a 8 miglia per laquel cosa
« i fiorentini feciano affissare il crescimento del cerclui
« d'oltre Arno, ch'era fuori delle mura vecchie in ca-
« lende di decembre 1312. E Stando lo imperadore a
« San Casciano, li vennero in ajuto i Pisani con 500
« cavalieri e 3000 pedoni e mille balestrieri di Genova
« e giunsero.

« A San Casciano dimoro infine adi 6 di gennaro,
« senza fare ai fiorentini altro assatto se non di corre-
« rie, guasto ed arsioni di case per lo contado e preso
« più fortezze per la contrada, ne pero i fiorentini non
« uscirano fuori alla battaglia, se non in correrie e
« scheramuccie, quando andarono a a danno dall' una
« parte e quando dall' altra, da non forne grande men-
« tione, se non che a una avvisaglia a Cerboza in val di
« Pesa, furono i nostri volti dai Tedeschi e morivri
« uno delli Spini uno dei Bastichi ed uno dei Guadagni,
« per loro franchezza i quali erano di una Compagnia
« fatta di volontà di più pregiati donzelli di Firenze e
« chiamavansi cavalieri della banda, portando tutti
« una insegna il campo verde con una banda rossa e

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« avevano un capitano, e assai fecero d'arme. In quella « stanza i fiorentini s'aleggrarono di gran parte di loro « amistà e allo imperatore medesimo manco gente e « per lo suo lungo dimorare per disagio e freddo li « comincio nel campo a San Casciano grande infermità « e mortalità di gente la quale corruppe forte la con- « trada en fino in Firenze segui in parte, per laqual « cagione si parti lo imperadore con sua oste da San « Casciano e Andonne o Poggibonizzi e prese il castello « di Barberino e di San Donato in Poggio e più altre « fortezze e a Poggibonizzi ripose il castello sul poggio, « come anticamente solea essere e poseli nome castello « Imperiale.

« Là dimoro insino al di sei di marzo, e in quella « stanza li falli molto le vettovaglia e soffersesi grande « soffrata e tutta sua oste che sanesi dall' una parte « e fiorentini dall' altra gli avevano chiuse le strade e « 300 soldati del re Roberto erano in colle di valle « d'Elsa che guerreggiavano al continuo e tornando da « casali 200 cavalieri dello imperadore furono sconfitti « da cavalieri del re che erano in collo, adi 14 Febbrajo « 1312. E dall' altra parte il maliscalco coi soldati dei « fiorentini era a guerregiarlo in San Gemignano si « che lo stato dello imperadore molto e quasi non rimase « mille cavalieri, che messer Roberto di Fiandra se ne « parti, con sua gente e coi fiorentini fu combattuto di « costa a Castel Fiorentino, e morta e presa gran parte « di sua gente e egli con poco si fuggi, con tutto che « assai tenne campo e assai diede a fare a quella gente « che lo assali ch' erona per suo 4 ed ebbone vergogna.

« (1) Veggendosi lo imperadore cosi assotigliato di

(1) Vedi G. Villani, cop. 48. « Come lo imperadore si torno a « Pisa e fue molti processi contro i fiorentini. »

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« gente e di vittuaglia e etiandio di monete, che nulla
« quasi gliena rimase da spendere, se non che Ambar-
« ciadori del re Federico di Cecilia i quali apportarono
« a Pisa e vennero a lui a Paggiobonizzi per fermare
« lega con lui, incontro al re Roberto li diedono
« 20,000 doble d'oro. Con quelle pagati i debiti, li parti
« da Poggiobonizzi e Senza Soggiorno si torno a Pisa
« adi 9 di marze 1312 assai in male stato. »

Pendant qu'Henri VII livrait des combats en Toscane avec peu de succès, plusieurs évènements importants avaient lieu à Rome.

Le 20 du mois d'août 1312, les milices guelfes de la Toscane quittèrent Rome pour aller défendre leur propre territoire, et le Prince Jean d'Anjou Achaïe retourna à Naples, selon les conditions qui avaient été posées par les légats du Souverain Pontife.

Les Romains des deux factions demeurèrent presque seuls : aussi décidèrent-ils de conclure un accord. Le Chevalier Jean de Savigny exerçait encore les fonctions de capitaine du peuple romain au Capitole, mais il y était isolé et sans appui.

Les Colonna consentirent à ce que les Orsini se servissent d'une émeute populaire pour obliger ce fonctionnaire de l'Empereur à s'enfuir auprès de son Souverain, en ce moment, campé près de Fiesole, à Saint-Selvi (du 19 septembre au 31 octobre 1312) pour l'informer que Rome était perdue pour l'Empire.

Deux Seigneurs, l'un guelfe, l'autre gibelin, furent nommés Sénateurs : François Orsini et Sciarra Colonna. Mais le peuple romain n'aima point ce gouvernement aristocratique et bientôt, s'insurgeant, il attaqua le capitole et élu pour capitaine du peuple Jacques Arlotti, en exilant les nobles.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Un plébiscite déclara Rome ville impériale, et invita Henri VII à rentrer au capitole en triomphe et à y fixer sa demeure permanente. On exigeait seulement que l'Empereur du Saint-Empire Romain, reconnut qu'il avait reçu son pouvoir du peuple romain.

On ignore quelle réponse fit Henri VII. Peut-être croyait-il ou prochain retour à Rome de la cour pontificale. A ce moment, en effet qui aurait pu croire à un si long séjour à Avignon? L'Empereur hésita à s'attirer la haine implacable de Clément V, en acceptant l'offre du peuple romain.

Le Pape, au mois de janvier 1313, confirma la révolution qui avait eu lieu à Rome, mais il menaça d'excommunier le capitaine du peuple, s'il ne rendait pas à la Cour pontificale les châteaux qui lui appartenaient.

Peu de temps après, cependant, vers la fin du mois de février 1313, le parti aristocratique reprit le pouvoir à Rome.

Le capitaine du peuple Arlotti fut arrêté, et les deux sénateurs François Orsini et Sciarra Colonna reprirent leurs fonctions au Capitole (1).

Pendant l'été de 1312, des combats eurent lieu continuellement en Lombardie et dans les régions subalpines, entre les Guelfes et les Impériaux.

Le capitaine général d'Henri VII, comte Wernher von Homberg, s'empara d'abord de Crémone, qui s'était révoltée, et ensuite, après s'être uni à Philippe de Savoie Achaïe et à Théodore de Monferrat, il dévasta les domaines de la maison d'Anjou, et s'empara de Garlasco.

Au mois de juillet 1312, la guerre civile avait éclaté à

(1) Voir Grégorovius, ouvrage et volume cités. Traduction italienne, de la page 87 à la page 95.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Verceil entre les Avogadro qui étaient du parti guelfe et les Tizzoni qui étaient Gibelins.

Wernher fut appelé et il chassa de Verceil le vicaire impérial lui-même, Philippe de Savoie Achaïe, sur lequel planait le soupçon d'être trop ami des Guelfes.

Philippe abandonnant tous ses bagages, chercha un refuge dans le château des Avogadro. Et une trève de deux mois fut conclue. Philippe de Savoie Achaïe profita de la suspension d'armes, pour se retirer à Turin, où il réunit les troupes du Piémont et il appela le secours des milices savoyardes du Comté et du Marquisat en Italie. Ces milices lui furent amenées par ses cousins, les fils d'Amédée V, Edouard et Aymon.

Dès que le capitaine général comte Wernher von Homberg fut parti de Verceil, le Comte de Langosco, pendant le mois d'août, rentra à Verceil, et, aidé par les Avogadro, il chassa de la ville les Tizzoni et le parti gibelin.

A ce moment, Valence fut occupée par les partisans de la Maison d'Anjou.

Le 22 septembre, d'Arezzo, Henri VII cita le Roi Robert pour venir se défendre devant lui à cause de l'alliance qu'il avait faite avec les rebelles subalpins et pour avoir envoyé ses milices à Asti, à Casal et à Valence, qui étaient des domaines impériaux.

Peu après, les milices d'Anjou, commandées par Hugues del Balzo, s'emparèrent des deux villes de Verceil et de Pavie avec des renforts arrivés de la Provence, et grâce à l'aide des factions guelfes de ces deux villes (1).

Nous voulons encore donner quelques détails tirés de la chronique de l'évêque Nicolas de Botronto, qui

(1) Voir J. Gabotto, ouvrage déjà cité, pages 70 et 71.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

se trouvait à la Cour et à la suite de l'Empereur et qui fut un témoin oculaire des événements qu'il raconte.

Il donne, pour ainsi dire, un caractère d'une plus grande vérité à la campagne d'Henri VII en Toscane, en complétant les renseignements fournis par Jean Villani (1).

Après le fait d'armes de l'Ancisa, ou Incisa, les réfugiés de Florence donnèrent pour conseil à l'Empereur de marcher avec ses troupes, directement, sur Florence et d'essayer de s'en emparer, parce que tous les hommes d'armes qui auraient servi à sa défense, étaient restés au château de l'Ancisa. Le fait était en partie vrai, mais une fraction des milices fiorentines avaient pu arriver par une autre route à Florence, avant les troupes impériales.

On mit le siège à la ville, et les troupes impériales firent tout autour les plus grands dégâts possibles, pillant tout, et coupant les arbres et les vignes.

Peu de jours après l'arrivée des troupes impériales, au camp sous Florence, l'Empereur tomba malade de fièvre simple, ou double, ou intermittente (2). Les médecins, alors déjà, étaient préoccupés pour la vie d'Henri VII.

L'armée impériale, à ce moment, reçut un renfort d'hommes d'armes, de la Toscane, des Romagnes, et des Marches.

(1) Voir Nicolas, évêque de Botronto. *Chroniques*. Dernière édition de E. Heyck, Innsbruck 1888, pages 71 à 86.

(2) Ce renseignement déjà mentionné en partie par l'auteur Villani, est une des meilleures preuves qu'Henri VII mourut en 1313 d'une fièvre pernicieuse, dont il avait pris le germe en traversant plusieurs fois en 1312, la « campagne » romaine et dans la saison la plus dangereuse.

Les médecins du XIVe siècle ne savaient pas soigner ces fièvres, ils ne connaissaient pas même le remède de la quinine, si utile de nos jours contre ces maladies.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Le brave évêque Nicolas mentionne que lorsque les médecins désespéraient pour la vie de l'Empereur, un bon nombre de chevaliers et d'hommes d'armes, qui étaient payés à ses frais, voulant se reposer pendant l'hiver, qui approchait, demandèrent et obtinrent de rentrer dans leurs pays. Peu après il fut constaté qu'il n'y avait plus de vivres, à la distance de dix milles autour du camp impérial.

Il fallut nécessairement aller, pour se ravitailler, en gros détachements d'hommes d'armes, de crainte de rencontrer l'ennemi.

Ainsi, souvent, du point du jour jusqu'à la nuit, il ne restait auprès d'Henri VII, presque mourant, que 300 hommes bien montés. C'est un évènement remarquable et dont il faut faire mention : car Dieu protégea l'Empereur en ce moment.

Dans la vallée de l'Arno et aux environs, 40 châteaux guelfes se soumirent, plus par crainte que par sympathie. Les châtelains qui les habitaient craignaient d'être dépouillés de leurs ressources par les Allemands, et par les troupes d'outremonts, tandis que après être rentrés dans l'obéissance, ils étaient sûrs de vendre leurs denrées plus du double de la valeur réelle.

Richard Ugneto envoyé comme légat des principaux citoyens de Florence, se présenta au camp de l'Empereur pour traiter de la paix et de la concorde : « Scusandosi se non era venuto o non aveva mandato, « prima nella città Vecchia. »

Ce légat était presque tombé d'accord avec l'Empereur, mais Henri VII voulait avoir la faculté d'entrer dans toutes les villes, bourgs et villages des Florentins et de leurs alliés, tandis que ces derniers ne voulaient lui accorder que la nomination des vicaires. Henri VII

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

déclara que son honneur et la nécessité l'obligeaient à demander de pouvoir entrer partout, puisque, si cette faculté lui était refusée, il ne lui restait, pour accomplir ses conquêtes, au centre et au midi de l'Italie, que la voie de mer bien incertaine alors.

Lorsque tout fut ravagé dans les environs de Florence, l'on ne trouvait plus de vivres, parce que l'on avait détruit les blés, brûlé la paille, répandu le vin et l'huile, qui n'avaient pas pu être employés.

La veille de la Toussaint de 1312, l'Empereur partit de ce camp et le même jour il eut à traverser une rivière avec beaucoup de danger, parce que ses troupes durent être partagées en deux corps, pour le passage de ce cours d'eau profond, très large et dont les berges étaient abruptes. Les hommes d'armes disaient que dix bons arbalétriers auraient pu arrêter, sur ce point, les milices impériales.

Le jour de la Toussaint, l'Empereur avec sa Cour célébra cette fête dans le château des Bardi. C'était un manoir rempli de richesses et où s'étaient réfugiées beaucoup de nobles dames des environs, qui avaient pensé d'être à l'abri de tout danger, elles, leurs enfants, et leurs bijoux, parce que ce manoir avait des murs très élevés, de profonds fossés et parce qu'il était gardé par des domestiques armés de beaucoup d'arbalètes. Mais à peine aperçurent-ils les milices impériales, ces familiers, ces valets ouvrirent les portes du château, sous la promesse d'avoir la vie sauve.

Henri VII laissa en liberté ces châtelaines avec leurs enfants, et il leur permit de se rendre où elles voudraient. Elles étaient les mères, les épouses, les filles et les sœurs des principaux citoyens de Florence, et

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

des autres villes de la Toscane, du parti guelfe, ennemi de l'Empereur.

Aux Gibelins toscans qui étaient à la suite d'Henri VII cette générosité déplut, parce qu'ils connaissaient ces dames et leurs enfants, et ils assuraient qu'en les tenant prisonniers, on aurait pu facilement traiter, à de bonnes conditions, avec les maris et les pères.

Mais le cœur noble et magnanime de l'Empereur ne voulut d'aucune manière les retenir en captivité.

Le jour des morts de 1312, Henri VII quitta le château des Bardi marchant vers San Casciano.

Après ce départ, les milices impériales livrèrent aux flammes toute la contrée jusqu'à 6 milles de distance de Florence.

L'Empereur plaça son camp à Saint-Casciano. La ville était très bien pourvue de toute espèce de vivres. Les troupes s'y trouvèrent dans une grande abondance. Et l'armée y resta jusqu'au jour des Rois (6 janvier 1313).

Un grand nombre de châteaux très forts se trouvaient dans les environs de San Casciano. Quelques-uns devinrent la proie des flammes et d'autres furent conservés comme celui de Lucardo Santa Maria Novella, dans lequel le maître du manoir fut pris après une défense de quelques jours. Ce châtelain s'appelait Contardini, fils de Sire Filochi faisant partie des hommes éminents de Florence.

La Maison des Filochi possédait des propriétés pour la valeur de plus de 100,000 livres dans le Dauphiné, près du Rhône.

Les Gibelins toscans conseillèrent à l'Empereur de faire justice du Sire de Contardini, pour inspirer crainte et terreur aux Florentins, car s'il avait été

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

décapité, plus personne n'aurait osé, à l'avenir, défendre d'autres châteaux; Florence elle-même n'aurait plus trouvé de mercenaires et sans les châteaux, la ville n'aurait pu se garder, ni se sauver.

La clémence de l'Empereur ne voulut point suivre ce conseil cruel et comme Contardini était jeune, bien des personnes demandèrent sa liberté.

Henri VII lui donna tout de suite la liberté, en retenant cependant ses deux fils pour ôtages.

Contardini en sortant de prison rendit l'hommage à l'Empereur; ensuite il obtint la permission de se rendre à Florence en promettant de raconter à ses concitoyens combien l'Empereur était bon et plein de clémence.

Contardini tint sa parole. Mais il ne put rien obtenir à Florence, et fit dire ensuite à l'Empereur que les Florentins auraient voulu lui obéir, mais qu'ils en étaient empêchés, par les plus obstinés et les plus furieux Guelfes, qui falsifiaient même des lettres du Pape d'après lesquelles le Pontife aurait exhorté les Florentins à continuer la résistance.

L'évêque même de Florence, de retour d'un conseil impérial à San Casciano, persuadait aux Florentins de résister pour conserver la liberté de la ville, et de ne point se soumettre.

L'évêque Nicolas de Botronto envoya un religieux de l'Ordre des Mineurs, né à Florence, pour persuader l'évêque de se montrer plus accommodant et de ne plus pousser la ville à la résistance contre Henri VII, car telle n'était point la volonté du Pape. L'évêque de Florence répondit, par le moyen du religieux de l'Ordre des Mineurs, que ni de la part du Pape, ni de la part des Cardinaux, une pareille question n'avait

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

été discutée; que dans le Conseil de « Credenza » de Florence, on avait traité d'autres affaires sans parler de celle-là.

Il ajouta qu'il était Guelfe, et que si les Gibelins avaient à revenir, lui et sa maison seraient détruits.

Nicolas, évêque de Botronto, rendit compte de cette réponse à l'Empereur, qui l'accepta volontiers, et même il voulut que la teneur en fut publiée afin que personne ne pût croire à un pareil mensonge.

Quelques châteaux et communes aux environs de San Casciano se soumirent et envoyèrent même des milices à l'Empereur. Mais un pareil changement était dû à la terreur et non à la bienveillance, puisque quelque temps après, ils retournèrent sous l'obéissance des Guelfes florentins.

Les vivres étant épuisés à San Casciano, l'Empereur se porta vers Poggibonsi, entre Pescia, Florence et San Miniato, et là, il fit reconstruire sous le nom de « Mons Imperialis », l'ancien château gibelin que les Guelfes avaient détruit, à l'époque de Charles Ier d'Anjou. Beaucoup de Seigneurs d'outremonts avaient quitté l'Empereur.

Il ne restait auprès de sa personne, mais très fidèles et dévoués, que l'archevêque Baudoin de Trèves (son frère), Nicolas, évêque de Botronto, le brave Maréchal Henri de Flandre, le Comte Hugues A. Buchek, et quelques autres chevaliers allemands.

Parmi les Italiens, les plus fidèles et les plus zélés de ses partisans, nous comptons Amédée V de Savoie, Théodore de Montefeltro et le Comte Ugaccione della Faggiuola, capitaine gibelin très brave.

L'Empereur avait reçu comme renfort mille archers et arbalétriers génois, trois mille fantassins pisans et

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

trois cents chevaliers toscans. Cependant le manque de vivres mettait le camp impérial dans une situation très grave; le territoire environnant était entièrement dévasté et l'armée impériale ne pouvait effectuer aucune opération.

Henri VII pendant son séjour à Monte Imperiale, donna beaucoup de fiefs à ses plus fidèles partisans : à Henri de Flandre son Maréchal, la ville de Lodi avec son comté, au Comte de Forcy, le château de Sucino en Lombardie, il donna aussi beaucoup de fiefs aux autres chevaliers italiens de son armée.

« Quei giorni l'imperatore diede anche al Conte di « Savoja la città di Asti col contado e confermò tutti i « suoi privilegi dati dai suoi predecessori a lui ed ai « suoi, fussero questi predecessori o re od imperatori « e lo fece di nuovo principe, ed approvo le quittanze « che fecero i nipoti suoi, ed i patti fra loro confermo e « qualunque meno giusta ragione possedeva il conte, « confermo e di nuovo diede : »

C'est ainsi que s'exprime l'évêque Nicolas de Botronto.

En effet, Henri VII, le 23 février 1313, « apud montem imperialem in castris super Florentiam », donna au Comte Amédée la ville et le Comté d'Asti ; la concession était faite au Comte et aux fils mâles qui pourraient naître de Marie de Brabant, belle-sœur de l'Empereur, et à défaut aux autres fils mâles avec l'usufruit à Marie de Brabant dans le cas qu'elle eût à survivre a son mari, avec la réserve du rachat en faveur de l'Empire moyennant le prix de 200,000 florins d'or, avec l'obligation pour le Comte Amédée V de reconnaître Asti comme fief de l'Empire et de servir

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

trois mois en Italie avec 200 hommes d'armes (1).

Les premiers jours du mois de mars 1313, Henri VII se rendit à Pise, mais auparavant il entoura de barrières et de portes le bourg de Monte Imperiale en y laissant une garnison de 1000 hommes, tant fantassins que cavaliers, qui étaient nécessaires à la garde de ce château.

De Monte Imperiale, il y avait une route pour se rendre à Pise, qui ne présentait point de dangers; mais comme ce chemin était plus long que la route directe sur laquelle il y avait de graves dangers à courir, l'Empereur voulut prendre cette dernière, quoique tout le monde chercha de l'en dissuader et ainsi il marcha à cheval vaillamment, une journée entière à travers les ennemis.

En entrant dans le Comté Pisan, la petite armée impériale se trouva en sûreté.

A Pise, Henri VII s'arrêta plusieurs mois pour préparer une campagne sérieuse contre le Roi Robert de Naples. L'Empereur demeura à Pise du 10 mars au 8 du mois d'août 1313.

Après avoir mis au ban de l'Empire, les Florentins et le Roi Robert, lequel, comme réponse, déclara la guerre à l'Empereur comme successeur des Princes de Souabe, Frédéric II, Manfred et Corradin.

Une seule pensée remplit, pendant ce temps, l'esprit d'Henri VII, ce fut de punir le Roi de Naples, et de détruire la forte dynastie des d'Anjou.

(1) Voir Doënniges, acta, vol. II, p. 195.
Les autres actes cités par l'évêque Nicolas et qui intéressent le Comte de Savoie sont passés devant notaires, seulement à Pise les 16 avril et 3 et 24 juin 1313. Au sujet des payements aux neveux du Comte de Savoie, Louis Doënniges n'indique pas la date des rescrits, page 81, mais ils doivent être de 1313 et peut-être du mois de juin.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

La défaite du Roi Robert aurait livré au Souverain du Luxembourg toute l'Italie et elle l'aurait créé véritable Empereur des Romains et Roi d'Italie.

Les grands préparatifs pour l'expédition de Naples devaient lui assurer la victoire.

A Pise l'Empereur réunit 2,500 chevaliers d'outre-monts et 1,500 chevaliers italiens (1). Il y avait en outre beaucoup d'autres troupes d'infanterie, des archers, des arbalétriers et des lanciers. Les Génois devaient envoyer au port de Pise 70 galères commandées par l'Amiral Lamba Doria.

A cette escadre puissante devait se joindre 20 navires de Pise, tandis que le Roi Frédéric devait partir de la Sicile avec 50 galères siciliennes pour rencontrer l'escadre impériale.

Le frère de l'Empereur, Baudoin, archevêque de Trèves, s'était rendu en Allemagne afin de demander des secours pour Henri VII, et le royaume germanique préparait une armée auxiliaire, laquelle, sous le commandement de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, devait bientôt marcher au secours de l'Empereur; en traversant les vallées du Tyrol. Clément V effrayé de voir que le soutien traditionnel de l'Eglise et du Pontife en Italie, la dynastie des d'Anjou courait un danger sérieux d'être renversée par le choc d'une expédition impériale, voulut défendre le Roi Robert, et le 12 juin 1313, il promulgua une bulle par laquelle il excommuniait tous ceux qui auraient pris part à la guerre contre le Roi de Naples et ceux qui attaqueraient ce royaume vassal de l'Eglise.

(1) Il faut remarquer que dans le siècle dont nous nous occupons, ainsi que pendant tout le moyen-âge, les hommes d'armes, couverts d'armures d'acier, montés sur de grands chevaux, formaient la force principale des armées.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Quand la bulle fut présentée à Henri VII, il se plaignit que cette bulle était l'ouvrage de ses ennemis et surtout de Philippe le Bel, Roi de France (1).

Henri VII réunit immédiatement une assemblée, et il y déclara que ses armements avaient pour but de défendre les droits impériaux, et non point de porter atteinte aux possessions de l'Eglise, que lui-même voulait défendre. Il réfuta les prétentions que le Pontife faisait valoir sur Naples et la Sicile, puisque ces provinces étaient de l'Empire, l'Empereur étant le Souverain du monde entier (2).

L'évêque Nicolas de Botronto, parlant de la bulle de Clément V, reçut de l'Empereur la réponse suivante : « Se Iddio e per noi ne il Papa ne la chiesa potranno « distruggerci, perché non offendiamo Dio. Feoremo la « pace col Papa di cui conosciamo le intenzioni. »

Une nouvelle mission fut envoyée à Clément V au mois de juillet 1313 de la part de Henri VII. Elle fut composée de plusieurs ambassadeurs, parmi lesquels on cite Nicolas, évêque de Botronto, et Amédée V, Comte de Savoie (3).

C'était la troisième fois que le comte Amédée V aidait Henri VII par ses talents diplomatiques, son expérience et ses bons et anciens rapports d'amitié et de sympathie avec le Pontife Clément V. Cette mission

(1) Voir Nicolas de Botronto.
(2) Voir Doënniges, vol. II, page 65.
(3) Voir Jean de Cermenate, chap. 61, page 125 et *Ferroi Fonti de l'Histoire d'Italie*, vol. III, et Albert Musato « *Historia lunga XVI.* » Les deux auteurs Musato Cermenate, chroniqueurs du temps qui ont beaucoup d'autorité, sont en désaccord seulement sur les autres ambassadeurs, mais ils sont de l'avis que l'évêque de Botronto et que le Comte de Savoie furent certainement envoyés en 1313 à la Cour pontificale comme ambassadeurs d'Henri VII, c'est une précieuse information qui m'a été fournie par l'historien distingué M. Gabotto.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

diplomatique du Comte de Savoie auprès de la Cour pontificale au mois de juillet 1313, explique la lettre d'Henri VII au Dauphin (27 juin 1313 dans laquelle l'Empereur écrivit que le Comte de Savoie avait demandé l'autorisation de partir pour aller défendre ses possessions contre le Dauphin, mais que lui (l'Empereur) ne l'avait pas laissé partir parce qu'il aurait perdu un aide puissant pour la reprise des droits impériaux. C'est ainsi que le Comte de Savoie s'occupant journellement et de bien des manières des affaires politiques, et des questions qui intéressaient l'Empire (1), avait obtenu que Henri VII en lui concédant le fief d'Asti l'avait appelé « un astro fulgidissimo che continua« mente assiste l'illustre soglio imperiale (2) ».

Le magnanime Henri VII, pendant la dernière année de son règne, donnait des preuves continuelles de reconnaissance à son beau-frère si dévoué.

Le 16 avril 1313, en effet, il lui concédait 5,000 florins d'or comme appointement et compensations pour les chevaliers savoyards à la suite impériale et pour l'entretien des chevaux, après le passage des Alpes en 1310 jusqu'au 1er janvier 1313.

Les 3 et 24 juin 1313 l'Empereur écrivait aux habitants de Coni, de Cavallermaggiore, de Chieri, de Mondovi, de Sommariva, etc., de prêter obéissance au Comte de Savoie comme au Seigneur de la ville d'Asti et du Comté Astesan.

Il écrivit aussi le 3 juin à Philippe de Savoie Achaïe d'aider son oncle pour l'occupation d'Asti. A la même date, il écrivit à Mathieu Visconti, à Cane della Scala,

(1) Voir Doënniges, vol. II, page 215, document 64.
(2) Voir Doënniges, vol. II, page 194, n° 54.
Cette phrase se ressent du syle ampoulé des notaires et clercs de la Cour impériale de 1300.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

à Théodore Marquis de Montferrat, à Passerino Bonàcossi, vicaire de Mantoue, aux Marquis del Caretto, aux Comtes et aux nobles du Canavais, aux vicaires de Novare et de Chieri, à la commune de Gênes, au vicaire d'Ivrée, à l'évêque d'Asti, etc., de donner aide efficace au Comte de Savoie, afin qu'il pût prendre possession d'Asti.

Le 21 juin, Henri lui donna de nouveau l'investiture du Comté de Savoie et de la marche en Italie (1).

A la fin du mois de juillet 1313 tout était préparé pour attaquer Naples.

L'armée de terre, la flotte impériale étaient prêtes. Amédée V et Nicolas, évêque de Botronto, étaient de retour d'Avignon. Le 1er août l'Empereur adressa des lettres aux villes et aux communes gibelines de l'Ombrie et de la Toscane, les informant qu'avec des forces de terre et de mer il se serait rendu à Rome, où il comptait arriver le 8 du mois d'août. De Pise son plan était de traverser la Toscane, s'arrêter quelques jours à Rome, où il avait déjà envoyé Henri de Blankenbourg pour lui préparer sa demeure au palais même du Vatican et réunir autour de lui les Gibelins de Rome et de la campagne, ensuite marcher sur Terracine pour faire sa jonction avec la flotte, c'est-à dire avec les galères et les navires des Génois, des Pisans, des Siciliens et avec ces grandes forces attaquer énergiquement le Roi Robert. Jamais une si puissante armée, une flotte si nombreuse n'avaient menacé la puissance de la Maison d'Anjou et déjà le Souverain de Naples, homme de plume plus qu'homme d'épée, pensait à fuir et à chercher un refuge en Provence.

(1) Voir Doënniges, vol. II de l'ouvrage si souvent cité, page 209, n° 58 ; page 209, n° 59 ; pages 210-211, n° 61 et page 213.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Les Gibelins italiens étaient au comble de la joie en voyant assurée leur expédition; ils se croyaient sûrs d'une brillante victoire, mais un malheureux évènement, en partie prévu, devait, quelques jours après, faire échouer tous ces beaux espoirs.

Les fièvres dont Henri VII avait beaucoup souffert l'année précédente, reparurent dans l'été de 1313, et lorsqu'il monta à cheval à Pise pour l'expédition de Naples, il était déjà gravement malade. On lui avait conseillé de retarder le départ pour pouvoir se rétablir en santé, mais il ne voulut point écouter ce conseil sage et prudent. Il alla dans la plaine de Filetto, et ensuite, se croyant guéri, il prit un bain à Marcureto. De là il se rendit à Borgo Buonconvento qui est à 12 milles de Sienne, ville à laquelle il mit le siège parce qu'elle était guelfe et alliée de Florence.

Pendant ce temps, le mal s'aggrava et le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, presque le jour anniversaire de la défaite de Corradino de Souabe en 1268, Henri VII reçut la communion que lui administra un religieux dominicain. Il prit congé, fit ses adieux très affectueusement à ses guerriers, et mourut avec une pieuse résignation.

Le désespoir s'empara de l'armée impériale qui aimait beaucoup le magnanime et chevaleresque Henri de Luxembourg. Le bruit courut que l'Empereur avait été empoisonné par les Guelfes en se servant du moyen sacrilège de la communion.

Les hommes d'armes d'outremonts, furieux, coururent au couvent et passèrent par les armes tous les religieux dominicains (1).

(1) Voir Vincent Ferret, page 1117. La question de l'empoisonnement d'Henri VII de Luxembourg donna lieu à une longue discussion. Les historiens de nos jours croient tous qu'il mourut de

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

Ensuite l'armée impériale commença à se dissoudre.

Les Gibelins de la Toscane, des Romagnes et de la Marche, frappés de crainte, retournèrent dans leurs foyers.

Les gens d'Outremonts, les Lombards et les Pisans restèrent, et sous les ordres du Maréchal Henri de Flandre et du Comte de Savoie, portèrent à Pise, en pleurant, le corps d'Henri VII déposé dans sa bière.

La douleur des habitants de la ville de Pise fut au-dessus de toute expression.

Les citoyens de Pise avaient dépensé beaucoup d'argent pour l'expédition d'Henri VII et ils y avaient placé un vif espoir de puissance et d'hégémonie pour l'avenir.

Ils reçurent la dépouille de l'Empereur avec une douleur désespérée. Toute la ville fut remplie d'expressions de poignants regrets.

Bien rarement un Souverain allemand fut aussi regretté en Italie et même les Guelfes, ses ennemis mortels, louèrent sa magnanimité, et ils ne contredirent point le poète Dante qui l'appela : « l'Alto Arrigo ». En effet, la noble figure du dernier représentant de l'idée impériale germanique rayonne d'une douce splendeur d'héroïsme et de grandeur sublime.

Le corps d'Henri VII fut placé au cimetière de Pise, qui était déjà si célèbre en 1300, dans un tombeau de marbre sur lequel repose, en sculpture, sa noble figure dans le sommeil avec les symboles chrétiens en relief.

Frédéric, Roi de Sicile, était arrivé à Gaëte avec son escadre voulant y attendre l'Empereur, mais lorsqu'il

mort naturelle, et que ce fut une fièvre pernicieuse qui l'emporta.

Le Roi Jean de Bohème, en 1316, soumit les dominicains à une enquête, au sujet de ce soupçon d'empoisonnement, et l'enquête leur fut favorable.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

apprit la funeste nouvelle de sa mort, faisant force de voiles et d'avirons, avec une seule galère, il arriva rapidement au port de Pise, où le Comte de Savoie, les Seigneurs d'outremonts et allemands, avec les magistrats de la commune l'accompagnèrent en ville. Il était lui aussi brisé par la douleur, et il voulut visiter le tombeau de l'Empereur, qui avait été son constant et fidèle allié et ami, et qui devait devenir aussi son beau-père (1).

Les Pisans offrirent leur seigneurie au Roi Frédéric, neveu de Manfred. Mais le Roi de Sicile mit en avant de grandes prétentions, surtout sur la Sardaigne, il n'y eut pas d'entente, et il rentra en Sicile. Il jugeait la cause gibeline très compromise.

Les Pisans voulurent alors élire pour leur Seigneur le Comte de Savoie, mais Amédée V avait trop grand besoin de retourner dans les vallées des Alpes, où, sur beaucoup de points de ses domaines, la guerre avait éclaté, pour pouvoir accepter la haute seigneurie qu'on lui proposait et qui fut offerte au maréchal impérial Henri de Flandre, lequel refusa également. Ces deux Princes partirent pour leurs anciens domaines.

Enfin Pise se donna à Ugaccione della Faggiuola (2).

L'expédition d'Henri VII a donné lieu à beaucoup de publications dans ce dernier siècle, mais aucun historien ne l'écrivit, au point de vue des rapports entre la Maison de Savoie et la Savoie. Cependant ce

(1) Béatrice de Luxembourg, fille d'Henri VII, devait épouser le Roi Frédéric, tandis que l'Empereur faisait accompagner auprès de lui, à ce moment de l'Allemagne, par son frère Baudoin, la princesse Catherine, fille du Roi Albert d'Habsbourg-Autriche, qui était sa fiancée.
Voir Zeller, *hist. d'Allemagne*, volume VIme : *les Empereurs d'Habsbourg-Luxembourg*.

(2) Voir Grégorovius, ouvrage et volume cités, pages 97-100.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

fut le premier évènement historique dans lequel les descendants d'Humbert « *Blanches mains* » et les vassaux de la Savoie et de la Marche d'Italie furent en rapport avec la vraie politique de l'Italie tout entière, des Alpes à la Sicile, puisque Amédée V, avec ses parents, fut toujours auprès d'Henri VII, depuis Suze jusqu'à Buonconvento, excepté pendant sa courte mission auprès de Clément V, en 1313.

Le comte de Savoie fut le conseiller le plus fidèle, le plus écouté de l'Empereur et l'on peut dire à bon droit, qu'il fut le véritable inspirateur de la politique italienne du premier Empereur de la dynastie des Luxembourg.

Dans ces trois chapitres, nous avons essayé de remplir cette lacune.

Nous voulons achever cette partie de notre ouvrage en donnant le texte de ce qu'écrivit, sur la fin de la vie d'Henri VII, Jean Villani, historien du parti guelfe, et qui fut son ennemi, mais son noble ennemi.

« (1) Si torno a Pisa adi 9 di marzo 1312 (cioè 1313) « in assai male stato di sè e di sue genti. Ma questa « somma virtù ebbe in sè lo imperadore Arrigo che « mai quasi per avversità non si turbo, nè per prospe- « rità che s'avesse mai non si vanaglorio. Tornato lo « imperadore a Pisa, fece grandi e gravi processi sopra « i fiorentini di torre alla città ogni jurisdizione e « onore disponendo ed annullando tutti giudici e notai « e condannando il comune di Firenze in 100,000 mar- « chi d'argento, e più grandi cittadini e popolari che « reggeano la cittadini e popolari che reggeano la « città condanno nello avere e nella persona, che i « fiorentini non potessono battere moneta d'oro nè « d'argento e consenti, per privilegio a messer Ubizino

(1) Voir Jean Villani, livre 9, chap. 48, et à la fin.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« Spinoli di Genova e al Marchese di Monferrato che « potessero battere in loro terre fiorini d'oro contrafatti « sotto il segno di quegli nostri di Firenze. La qual « cosa da savi li fu messa in grande diffetto e peccato « che per crucio e mala volontà c'avesse contro ai fio- « rentini non dovea niuno privilegiare che battesse « fiorini falsi.

« (1) Loura il re Roberto fece simigliante grandi pro- « cessi condannandolo nel Reame di Puglia e nella « contea di Provenza e lui e su erede nell' avere e « nella persona come traditori dello impero i quali « processi furono poi annullatti per papa Giovanni 22me. « E stando lo imperadore in Pisa, Messer Arrigo di « Fiandra, suo maliscalco, cavalco in versiglia in Luni- « giana con ottocento cavalieri e ottomila pedoni e per « forza prese pietrasanta adi 28 di maggio 1313.

« I lucchesi i quali erano a comazore con lo sforzo dei « fiorentini, non l'ardirono a contrastare ma si torna- « rono in Lucca. E Serrezana che teneano i Lucchesi, « s'arrende ai marchesi Malaspina che teneano con lo « imperadore.

« Fatto cio, preso consiglio lo imperadore di non « urtare coi fiorentini e con li altri Toscani che poco « n'avea avanzato, ma piggiorato suo stato, curo di « farsi del capo, e d'andare sopra il re Roberto con « tutto suo sforzo e torgli il Regno, e se venuto li fosse « fatto, si credea essere signore d'Italia, e di certo « cosi sarebbe stato si Iddio non avesse riparato come « innanzi diremo. Elli s'allego col re Federico, che tenea « l'isola di Cicilia, e coi Genovesi e ordino che ciascuno « a un giorno, nomato avesse in mare grande navilio di

(1) Voir Jean Villani, chapitre 19, comment l'Empereur condamna le Roi Robert.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« galee armate, in Alamagna mando e in Lombardia per
« gente nuova. E così richiese tutti i suoi sudditi e ghi-
« bellini d'Italia. In questo soggiorno di Pisa, raguno
« moneta assai e non dormendo tutt'ora al suo Malis-
« calco faceva guerreggiare Lucca e San Miniato ma
« poco si avanzo. Nella state del 1313 che soggiorno in
« Pisa, venutogli suo sforzo si trovo con più di 2500
« cavalieri oltramontani i più alamanni (1) e trovossi
« d'Italiani bene 1500 cavalieri. I Genovesi armarono a
« sua richiesta 70 galee onde fu amiraglio Messer
« Lamba d'Oria e venne col detto stuolo in porto Pi-
« sano e parlà allo imperadore. Poi si ando verso il re-
« gno all'isola di Ponza.

« Il re Federico armo 50 golee il giorno nomato adi
« 5 di agosto 1313 lo imperadore si parti di Pisa e quel
« di medesimo si trovo che il re Federigo si parti da
« Messina con la sua armata e con 1000 cavalieri si pose
« in su la Calabria e prese la città di Reggio e più
« altre terre.

« Partito lo imperadore da Pisa passo su per l'Elva e
« fece combattere Castello Fiorentino non lo potè avere
« e passo al colle di Poggibonsi insino lungo le
« porte di Siena. In Siena avea genti assai delli loro e
« delle amistadi di loro lega. Alquanti dei cavalieri di
« Firenze per badaluccare, uscirono per la porte di
« Camoglia e ebbono il peggiore e furono ripinti per
« forza nella città, e così stava Siena in grande paura.
« Lo imperatore valico oltre e messesi a campo a Monte
« Aperti in su l'Arbia. La incomincio, amalare con tutto
« che infino alla partita a Pisa, non si sentisse bene;

(1) Ce nom dont se sert G. Villani prouve qu'avant 1313 les chevaliers impériaux de Henri VII d'outremonts n'étaient pas allemands et qu'ils appartenaient à des familles luxembourgeoises, bourguignonnes et savoyardes.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« ma per non fallire la sua partita, al tempo ordinato,
« si mise al camino. Poi ando nel Piano di Filetta per
« bagnarsi al bagno di Macerata (1) e di là ando al Borgo
« a Buon Convento di là da Siena 12 miglia.

« La aggravo forte e come piacque a Dio, passo di
« questa vita il di di San Bartolomeo a di 24 di agosto
« 1313.

« (2) Morto lo imperadore la sua oste, e Pisani, e tutti
« suoi amici ne menarono grande dolore, e fiorentini e
« Sanesi e Lucchesi, e quelli di loro lega, ne fecciono
« grande allegrezza. In contanente lui morto, si parti-
« ron li Aretini e li altri ghibellini della Marca e di Ro-
« magna dell' oste da Buonconvento nella quale avea
« gente grandissima a cavallo e a piè. I suoi baroni e
« cavalieri e i Pisani con loro gente, senza soggiorno
« passaro per la maremma col corpo suo e recarlo a
« Pisa, ivi con grande dolore, appresso con grande
« onore il sepellirono al loro Duomo.

« Questa fu la fine dello imperadore Arrigo; e non
« si meravigli chi legge, perchè per noi è continuata la
« sua storia, senza raccontare altre cose, e avvenimenti
« d'Italia ed altre provincie e Reami per due cose,
« *l'una perchè tutti i christiani e eliandio i Greci e Sara-*
« *ceni guardavano al suo andamento e alla sua fortuna.*
« *E per cagione di cio poche novità notabili erano in*
« *alcuna parte altrove.*

« *L'altra per diverse grandi e varie fortune che*
« *l'occorsono in si piccolo tempo ch'elli visse, che di*
« *certo si credea per li savi che se la sua morte non*
« *fosse stata si prossimana al signore e di cosi grandi*

(1) Ce bain à Macerato qu'Henri VII prit probablement comme cure pour sa maladie aggrava son état.

(2) Voir Villani, chap. 59, à la mort de l'Empereur son armée se partagea et son corps fut porté à Pise.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« *imprese, come egli era, egli avrebbe vinto il regno e* « *tollolo al re Ruberto, che piccolo apparechiamento* « *al suo riparo avea. Anzi si disse per molti che il* « *re Ruberto non lo avrebbe atteso, ma ittosene per* « *mare in Provenza e appresso c'avesse vinto il regno* « *come s'avvisava assai li era leggieri di vincere tutta* « *Italia, e delle altre Provincie assai.*

« (1) Federico re di Sicilia il quale era in mare con « suo stuolo, come è detto, aggiuntosi già coi genovesi, « sentendo della morte dello imperadore, venne in « Pisa, e non avendo potuto vedere lo imperadore vivo, « il volle veder morto. I Pisani per tema dei guelfi di « Toscana e del re Ruberto, si vollono fare il detto Don « Federigo loro signore, ma non volle la signoria, ma « per sua scusa domando loro molti e larghi patti « fuori di misura, con tutto che per gli più si credette, « che benchè i Pisani l'avessero fatto, non avrebbe « voluto lasciare la stanza di Cicilia per signoreggiare « Pisa. E così senza grande dimora si torno in Cicilia.

« I Pisani rimasi molto sconsolati e con paura, vol- « lono fare loro signore, il Conte di Savoia e Messer « Arrigo di Fiandra, e niuno volle ricevere; ma tutti i « Caporali e Baroni ch'erano con lo imperadore si « partirono e tornarono in loro Paesi. Altri Cavalieri « Tedeschi, Brabanzoni e Fiamminghi, con loro ban- « diere rimasono al soldo dei Pisani, intorno di mille a « Cavallo. E non potendo i Pisani avere altro capitano « si ellesono Ugaccione da Faguiola di Maffa Aribara, « il quale era stato per lo imperadore vicario in Genova.

« Questi venne in Pisa e prese la signoria e appresso « col seguito dei Cavalieri Tedeschi che vi rimasono,

(1) Voir Jean Villani, livre 9, chapitre 53.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

« fece in Toscana grandissime cose come diremo « inanzi. »

Nous avons voulu mettre en relief ce passage du grand historien Villani pour montrer l'importance de l'expédition et des projets d'Henri VII, qui eurent pour génie inspirateur notre Prince le Comte de Savoie et ses neveux Louis II de Savoie, Sénateur de Rome et Philippe de Savoie Achaïe et Piémont.

La chrétienté entière depuis 1310 à 1313 ne s'occupa que de l'expédition de Henri VII en Italie, qui constitua l'évènement historique le plus remarquable des premières années du XIVe siècle.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE Ier.

Importance de l'expédition italienne de Henri VII. — Assassinat d'Albert de Habsbourg duc d'Autriche, roi des Romains le 13 avril 1308. — Candidats à la couronne impériale. — Henri VII, comte de Luxembourg, sa jeunesse, son voyage à Rome en 1300. — Ses rapports d'intime amitié avec Amé V, comte de Savoie. — Henri VII élu roi des Romains le 29 novembre 1308. — Ses premiers actes comme souverain allemand. — Question de Bohême. — Jean de Luxembourg, fils de Henri VII, devient roi de Bohême le 11 novembre 1310. — Ambassades de Henri VII; la première avec le comte Amé de Savoie qui négocie à Avignon avec Clément V. — Question du royaume d'Arles. — La seconde traite avec les villes de Lombardie et de la Vénitie. — La troisième avec Louis de Savoie, seigneur de Vaud, sénateur de Rome, s'adresse aux villes de Piémont et de la Toscane. — Politique de Henri VII dans le royaume de Bourgogne. — Conquête de Lyon sur l'archevêque Pierre de Savoie. — Evènements de Lyon entre 1308 et 1310. — Politique prudente d'Amé V, qui sert de médiateur entre son neveu l'archevêque Pierre de Savoie et le roi de France Philippe le Bel. — Réunion, par Henri VII, de l'expédition destinée à l'Italie, en octobre 1310, à Bâle et à Lausanne. — Armée qui suit Henri VII en Italie. — Principaux personnages qui forment sa cour; barons et seigneurs savoyards qui suivent Amé V en 1310. — L'expédition de Henri VII traverse la Savoie et le Mont-Cenis. — Séjour de Henri VII à Turin. — Guelfes et Gibelins italiens viennent à la cour de Henri VII pour le voir et parler avec lui. — Arrivée de Henri VII à Chieri le 6 novembre 1310. — A Asti le 11 novembre, le 12 décembre à Casale, et le 16 à Vercelli. — Le Savoyard Berlion, sire de Ryvoire, est nommé vicaire impérial à Vercelli. — Le 23 décembre, arrivée à Milan de Henri VII. — Négo-

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

ciations pendant le voyage. — Evènements de Milan. — Paix entre les factions des Guelfes et des Gibelins de Milan. — Couronnement de Henri VII comme roi d'Italie, le 6 janvier 1311 3

CHAPITRE II.

Siège de Brescia.
Marche sur Rome. — Couronnement à Rome d'Henri VII

Les Savoyards et les Piémontais à la suite d'Amédée V et du prince d'Achaïe, qui assistèrent au couronnement de Henri VII comme Roi d'Italie à Milan, 6 janvier 1311. — Henri VII nomme le Comte de Savoie président et vicaire général impérial en Lombardie. — Fonction de cette charge. — Henri VII demande un don aux Milanais. — Envoi de notables Milanais à Rome, à la suite de Henri VII. — Combats dans les rues de Milan le 11 ou 12 février 1311. — Les Toriani sont chassés de Milan. — Henri VII va à Pavie. — La Cour de Henri VII va à Lodi et à Crémone. — Siège de Brescia. — Henri VII fait venir à Brescia le sénateur de Rome Louis II de Savoie. — Combats cruels autour de Brescia. — La ville se rend le 10 septembre 1311. — Henri VII va à Pavie, ensuite à Gênes. — L'armée impériale est presque détruite par les maladies et les misères du siège de Brescia. — Négociations avec le Roi de Naples. — Mort de la Reine femme de Henri VII. — Affaires de Lombardie et de Monferrat, le 6 mars 1312. — Henri VII arrive à Pise. — Le sénateur de Rome Louis II de Savoie avertit Henri VII que la situation politique est toujours plus mauvaise à Rome. — Mission de l'évêque Nicolas de Botronto et du noble Savelli à Rome. — Henri VII laisse Pise, pour se rendre à la tête de son armée à Rome, le 29 avril. — Le 6 mai il entre dans Rome. — Evènements de Rome. — Lutte entre les Guelfes et les impériaux. — Les Guelfes ont pour chef Jean d'Anjou, prince d'Achaïe, duc de Calabre. — Les Guelfes veulent empêcher le couronnement de Henri VII à St-Pierre. — Le Capitole est occupé par les impériaux le 25 mai 1312. — Combat acharné dans les rues de Rome, le 26 mai 1312. — Pierre de Savoie, frère du sénateur de Rome, est tué dans ce combat.

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

— On veut forcer les cardinaux à couronner Henri VII au Lateran. — Couronnement le 29 juin 1312 à la basilique de Saint-Jean-de-Latran. — Savoyards et Piémontais qui assistèrent à la cérémonie. — Leurs bannières et leurs écus d'arme..... 99

CHAPITRE III.

Henri VII part de Rome. — Sa campagne en Toscane contre Florence. — Divers édits publiés par Henri VII comme Empereur. — Nouvelles négociations avec Naples. — Evènements à Rome. — Henri VII va à Tivoli, 21 juillet 1312. — Louis II de Savoie, Seigneur de Vaud, finit sa mission comme Sénateur de Rome. — Le 19 août 1312, Henri VII se rend en Toscane en traversant Rome, il va ensuite à Todi et à Pérugia, ensuite à Arezzo. — Evènements de Rome. — Le peuple romain invite Henri VII à fixer sa capitale et sa résidence à Rome. — Evènements de la Toscane. — Combats victorieux des Impériaux à Incisa où se distingue le Comte de Savoie. — Florence assiégée.— Le camp impérial s'établit à San Casciano, ensuite à Monte Impériale. — Henri VII donne au Comte de Savoie le Comté d'Asti. — L'Empereur en automne retourne à Pise, il y reste jusqu'au mois d'août 1313 pour préparer la guerre contre la faction guelfe et le Roi Robert de Naples. — Le Pontife Clément V se déclare contre Henri VII. — Les premiers jours du mois d'août 1313 l'Empereur entre en campagne, il devait occuper Rome, ensuite Naples.— Mais il meurt à Buon Convento le 24 août 1313. — Son corps est porté à Pise et enterré dans le célèbre cimetière. — Désespoir des Gibelins, joie des Guelfes pour la mort d'Henri VII. — Ses qualités et ses vertus. — Le Roi de Sicile, le Comte de Savoie, le Maréchal Comte de Flandre refusent la seigneurie de la puissante ville de Pise qui proclame comme son seigneur Ugacione della Faginola, noble chevalier Toscan. — Fin de l'épopée d'Henri VII qui eut toujours dans son expédition d'Italie comme conseiller et ami fidèle toute la Maison de Savoie et surtout le Comte Amédée V et Louis de Savoie, Seigneur de Vaud Sénateur de Rome..... 165

Digitized by Google Original from HARVARD UNIVERSITY

THONON-LES-BAINS, IMP. A. DUBOULOZ

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Livia Gunther V

14207

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

3 2044 014 113 518

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY

Digitized by Google

Original from
HARVARD UNIVERSITY